



DYNAMIQUES D'OCCITANIE

Regards croisés des agences d'urbanisme



DYNAMIQUES D'OCCITANIE

Regards croisés des agences d'urbanisme



La constitution de la région Occitanie reconfigure l'espace régional, avec de vastes espaces ruraux et montagnards, de nombreuses villes moyennes et deux systèmes métropolitains. Les effets de polarisation des territoires et d'influence des villes s'en trouvent modifiés, les représentations changent et les analyses doivent permettre d'éclairer les nouveaux équilibres qui en découlent.

Pour mieux appréhender ces changements, les trois agences d'urbanisme d'Occitanie (Nîmes-Alès, Perpignan et Toulouse) se sont associées pour offrir une première approche des dynamiques à l'œuvre et des disparités à l'échelle de ce grand territoire. Le regard se veut résolument décalé, problématisé et territorialisé même s'il reste volontairement partiel et ciblé.

C'est un nouveau défi qui attend cette région, en matière d'aménagement, de développement, de cohésion afin de transformer les partitions locales en symphonie d'ensemble. L'enjeu de la fusion porte en elle cette exigence. Il s'agit notamment d'articuler les territoires entre eux, et d'intégrer leurs projets dans une dynamique d'ensemble, en résistant aux oppositions toutes faites, par exemple entre villes et campagnes ou encore de mutualiser les spécificités et les avantages locaux pour que chacun en soit renforcé...

La région Occitanie est vaste, composite, frontalière, attractive, en croissance. Elle doit construire, dans ce contexte, un nouveau projet de territoire qui dessine un destin commun en puisant dans la diversité et la richesse des territoires et des citoyens qui la composent.

Le document *Dynamiques d'Occitanie* réalisé par le réseau des agences d'urbanisme vise à rendre compte de ces leviers et des tendances à l'œuvre, tout en identifiant quelques grands enjeux pour un aménagement et un développement durable et équitable du territoire auxquels nos trois agences d'urbanisme continueront à prendre part à travers leurs différentes missions.



Sommaire

1 Grands espaces régionaux	5
2 Attractivité résidentielle	17
3 Mobilité et relations interrégionales	25
4 Systèmes territoriaux	35
5 Peuplement et disparités sociales	45
6 Biens communs et vulnérabilités locales	55
7 Potentiels des territoires	65
Pour aller plus loin...	73





Grands espaces régionaux

La région Occitanie évoque une multitude d'espaces liés tant à la diversité de sa géographie et de ses paysages que des cultures qui s'y sont rencontrées. Les habitants et les usagers ont façonné et continuent à façonner le territoire en valorisant ces différentes caractéristiques. L'implantation des axes de circulation a orienté le peuplement qui se concentre dans les grandes vallées et les plaines méditerranéennes. Malgré une identité rurale très marquée, l'influence des villes, en particulier des deux systèmes métropolitains, progresse, et la concentration de l'emploi dans les grands centres urbains se poursuit.

Une identité héritée de plusieurs siècles d'Histoire

La région Occitanie rassemble des territoires qui, pour partie, ont une longue histoire commune et ont entretenu des liens importants au fil des siècles. Les réalités territoriales actuelles s'ancrent dans cette Histoire.

La **période antique** a offert sur près de dix siècles une **certaine unité** à l'espace s'étendant entre le Rhône, les Pyrénées et la moyenne vallée de la Garonne, avec les Volques, contrôlant le territoire depuis leurs capitales Toulouse et Nîmes, puis les Romains, depuis leur capitale provinciale Narbonne.

Le Moyen Âge a ensuite constitué une période de division liée aux occupations durables successives du V^e au VIII^e siècles (Wisigoths, Francs, Sarrasins) ou à l'effritement de l'autorité royale à partir du X^e siècle, ayant permis **l'émergence de puissants**

pouvoirs comtaux : celui de **Barcelone** dont l'influence s'est exercée pour un temps sur l'actuel espace méditerranéen français et celui de **Toulouse** dont l'influence s'est étendue sur l'essentiel des territoires du Midi qui n'étaient pas sous le contrôle des Plantagenêts.

La réaffirmation du pouvoir royal à partir du XIII^e siècle perpétua les liens antiques privilégiés existant du Rhône à Toulouse, via ce qui devint la province du Languedoc. Les relations entre ce territoire et les autres composantes de l'actuelle région étaient de nature économique ou judiciaire (Parlement de Toulouse), à l'exception du Roussillon. Celui-ci, rattaché à la même époque à la Couronne d'Aragon, fut réintégré à la France seulement quatre siècles plus tard. Ceci explique la spécificité culturelle et linguistique catalane de cet espace au sein d'une région de culture majoritairement occitane. D'autres singularités existent au sein de la région, du pays de Foix au Gévaudan en passant par la Bigorre, l'Armagnac ou le Quercy.

Quatre ensembles géographiques composent l'Occitanie

Tout en représentant une part inférieure à celle observée à l'échelle nationale (59 %), **les territoires agricoles occupent une place importante en Occitanie** où ils concernent, avec 3,8 millions d'hectares, **52 %** de la région. Ils sont principalement localisés dans la plaine de la Garonne et les coteaux de Gascogne, le sillon audois, les plaines du littoral mais aussi dans le Massif Central.

Par ailleurs, la présence des massifs montagneux des Pyrénées et du Massif Central explique le **taux important d'espaces naturels (44 %)** pour une superficie

de 3,2 Mha, donnant à l'Occitanie, sur ce point, un profil similaire aux régions voisines de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes.

Les **territoires artificialisés** (tissu urbain et espaces verts associés, zones d'activités et d'équipements, infrastructures de transport) se concentrent quant à eux très fortement sur le littoral et dans les plaines et représentent une part assez faible du territoire avec un taux de **4 %**, parmi les plus bas des régions métropolitaines françaises.

Quatre grands ensembles, délimités sur la base du regroupement d'entités paysagères, se distinguent :

- le **Massif Central et ses contreforts** (35 % de la superficie régionale), dont la Montagne Noire et les Cévennes constituent l'extrémité méridionale ;
- la **plaine de la Garonne** et les **coteaux** (29 %) ;
- le **massif pyrénéen et ses contreforts** (19 %), dont les Corbières forment le massif de piémont le plus vaste ;
- les **plaines, garrigues et littoral méditerranéens** (17 %).

La prépondérance des territoires agricoles est confirmée pour trois de ces grands ensembles. C'est une caractéristique majeure de l'ensemble plaine de la Garonne et coteaux, qui concentre 45 % des territoires agricoles de la région. La part des espaces agricoles y est de fait largement majoritaire. Elle s'y établit à 82 %. C'est aussi le type d'espace majoritaire dans les plaines, garrigues et littoral méditerranéens (54 %), ainsi que dans le Massif Central et ses contreforts (42 %).

Les espaces naturels dominent l'occupation du sol des massifs et de leurs contreforts, entités dans lesquelles se concentrent 80 % des forêts de la région.

1
figure

2
figure

La part importante de milieux naturels ouverts (33 %) liée à l'élevage extensif dans le massif pyrénéen est à souligner. Ces espaces sont également présents de manière significative dans le Massif Central (essentiellement sur les Grands Causses) et dans les garrigues méditerranéennes alors que ces milieux sont quasi absents de la plaine de Garonne et des coteaux.

Les plaines, garrigues et littoral méditerranéens sont le seul ensemble sur lequel la part d'espaces en eau et zones humides est significative (5 %) compte tenu de la présence des espaces naturels remarquables que constituent les nombreux étangs et marais littoraux.

Le niveau d'artificialisation donne une image de l'empreinte humaine sur chacun des grands ensembles, confirmant le caractère rural des massifs. En revanche, si la plaine de la Garonne et les coteaux sont proches de la moyenne régionale, le **taux d'artificialisation de 9 %** observé sur les **plaines, garrigues et littoral méditerranéens** témoigne d'une forte densité de villes et d'infrastructures de transport.

Des axes structurants : le couloir littoral et les grandes vallées

3
figure

La densité moyenne régionale de **78 hab./km²** est **globalement faible** en comparaison de la moyenne de France métropolitaine de 117 hab./km² (hors Île-de-France 97 hab./km²).

Plus de 80 % de la population se concentre sur la plaine de la Garonne et le couloir littoral. Les massifs (montagnes et piémonts) couvrent plus de la moitié du territoire mais ne représentent que 19 % de la population régionale. L'Occitanie se caractérise ainsi par d'importants contrastes entre plaines habitées et massifs montagneux.

La densité moyenne est de :

- **194 habitants au km²** pour l'ensemble des plaines, garrigues et littoral méditerranéens ;
- **105 hab./km²** pour l'ensemble plaine de la Garonne et coteaux ;
- **28 hab./km²** pour les ensembles des massifs et de leurs contreforts.

Les plus fortes densités de peuplement se trouvent dans des espaces desservis par les grands axes de circulation, particulièrement l'A9 (axe littoral) et l'A62 (Agen-Toulouse) mais également l'A64 (Toulouse-Tarbes), l'A61 (Toulouse-Narbonne), l'A68 (Toulouse-Albi) et l'A66 (Toulouse-Foix). Près d'un habitant sur deux est installé à proximité d'un axe autoroutier (moins de 5 km) pour une densité moyenne de 220 hab./km².

Parmi les villes les plus densément peuplées, trois groupes se dégagent mais cachent des disparités importantes en nombre d'habitants (et donc en superficie communale). Les deux villes-centres des métropoles ont des densités bien supérieures aux autres avec **3 900 hab./km²** pour Toulouse (458 300 hab.) et **4 800 hab./km²** pour Montpellier (272 100 hab.). Viennent ensuite des villes comme Tarbes (41 100 hab.), Rodez (23 700 hab.) ou encore Perpignan (121 000 hab.) qui se situent entre 1 700 et 2 700 hab./km². Carcassonne (46 700 hab.), Béziers (74 800 hab.) ou encore Nîmes (150 600 hab.) comptent entre 500 et 1 000 hab./km².

4
figure

3 habitants sur 4 vivent au sein de territoires urbains

Les **43 grandes et moyennes aires urbaines** regroupent plus de 4 millions d'habitants, soit **74 % de la population régionale**.

Cette population urbaine est très inégalement répartie entre les deux métropoles et de nombreuses villes moyennes. En dehors des aires urbaines de Toulouse et de Montpellier, seules six aires dépassent 100 000 habitants et sept comptabilisent entre 50 000 et 100 000 habitants.

Les aires urbaines de Toulouse et de Montpellier concentrent 1,9 million d'habitants, soit un habitant sur trois de la région. L'aire urbaine de Toulouse représente à elle seule plus d'un cinquième de la population d'Occitanie. Avec plus de 1,3 million d'habitants, elle pèse davantage que la population cumulée des trois aires urbaines de Montpellier, Perpignan et Nîmes (130 000 habitants de plus).

Les espaces à dominante rurale et les petites aires urbaines représentent 1,5 million d'habitants, soit 26 % de la population régionale.

Une amplification significative du fait urbain

Depuis 1990, les espaces sous influence urbaine ne cessent de s'étendre et d'accueillir des habitants. Cette expansion spatiale s'opère avant tout dans les couronnes périurbaines caractéristiques de l'étalement urbain amorcé les décennies précédentes. Ce phénomène de desserrement du bâti en périphérie s'accompagne également d'un renforcement de l'accueil de population dans les centres urbains.

5
figure

En vingt ans, le périmètre des aires urbaines régionales s'est élargi de plus de 700 communes englobant 1,4 million d'habitants de plus dans l'aire d'influence des grands pôles d'emploi. Cet élargissement de l'influence urbaine s'accompagne d'une polarisation des activités et d'une concentration des emplois dans les villes. Les actifs font toujours plus de trajet pour atteindre les pôles d'emplois. 8 emplois de la région sur 10 sont désormais localisés dans un pôle urbain (7 sur 10 en 1990).

6
figure

Avec plus de 51 400 nouveaux habitants par an (entre 2009 et 2014) la région Occitanie connaît une croissance démographique record. Cette dynamique profite avant tout aux principales villes. Les aires urbaines de Toulouse et de Montpellier en tête représentent 55 % de la croissance démographique régionale. Les six aires urbaines les plus peuplées après les métropoles (plus de 100 000 habitants) enregistrent 10 000 habitants supplémentaires par an, soit 20 % de la croissance démographique régionale. Les huit plus grandes aires urbaines qui regroupent 51 % de la population régionale polarisent ainsi 75 % de la croissance démographique.

Enjeux

La construction d'une identité régionale qui s'appuie sur une grande diversité culturelle et paysagère.

La consolidation d'un maillage territorial favorisant une diffusion équilibrée de la croissance entre aires urbaines et espaces ruraux.



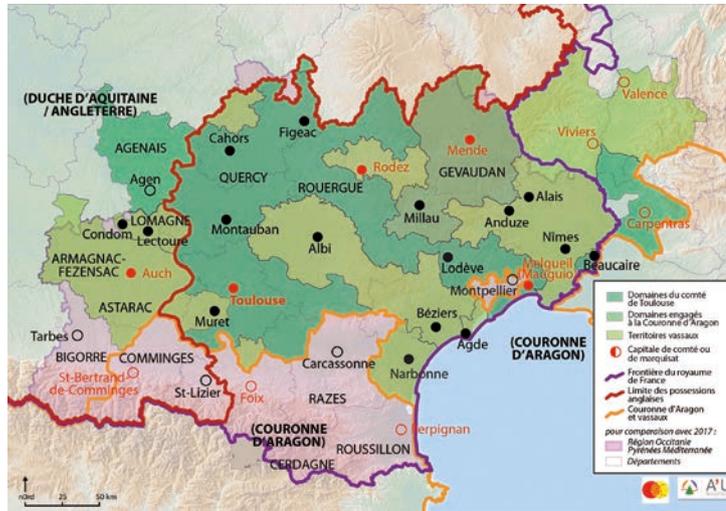
1
Figure

Premières structurations territoriales communes à une partie du territoire : confédérations volques et narbonnaise romaine (V^e siècle avant JC jusqu'au V^e siècle, invasion et royaume wisigoths)



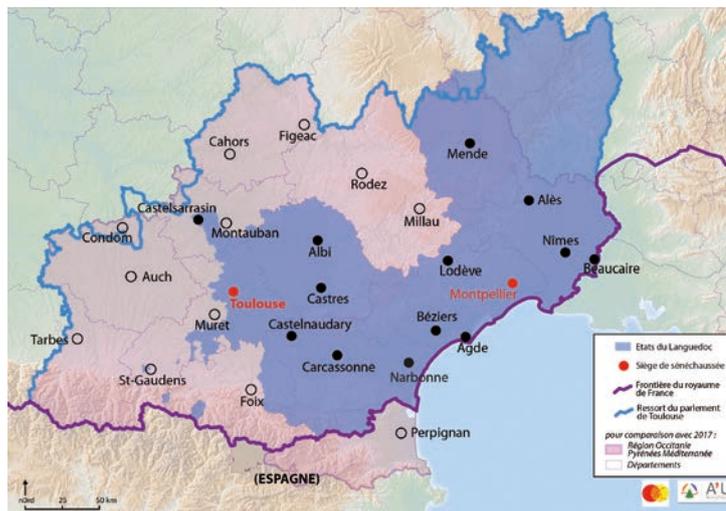
Près d'un millénaire de vie commune pour l'espace méditerranéen et le Toulousain, durant l'Antiquité

Apogée des comtes de Toulouse : états, vassaux et mouvance début XIII^e siècle (1209, avant la Croisade des Albigeois)



Tentative de création d'une unité politique féodale autour du Comté de Toulouse, du X^e au XII^e siècle

La Province du Languedoc du XIII^e siècle à la Révolution française (XVIII^e siècle), situation en 1420

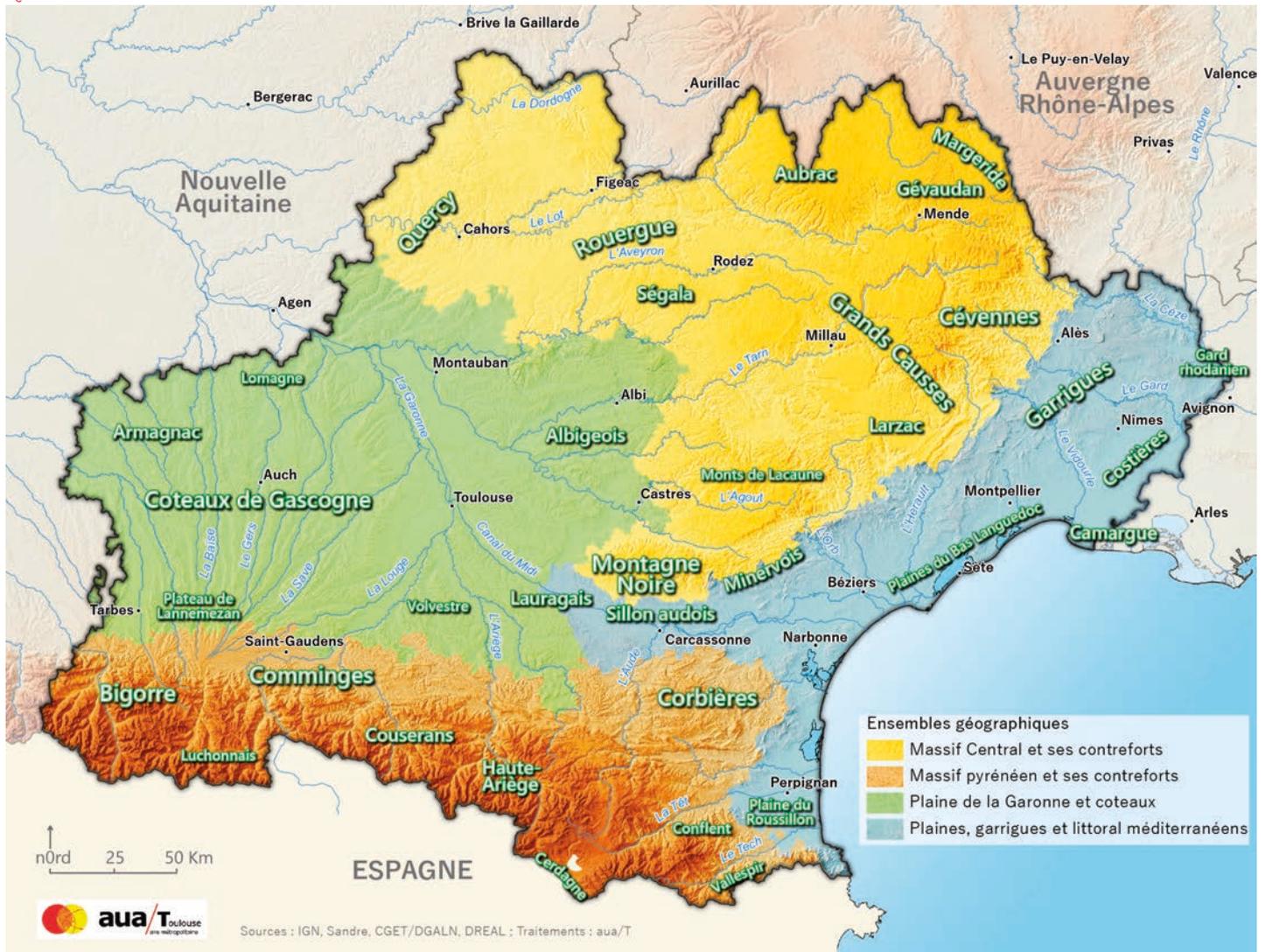


Après la réaffirmation du pouvoir royal, 5 siècles de liens forts à l'échelle régionale, du Moyen Âge à l'époque moderne

Sources : IGN, Insee, Copernicus Program EEA, atlas et sites historiques

Figure 2

Grands ensembles géographiques

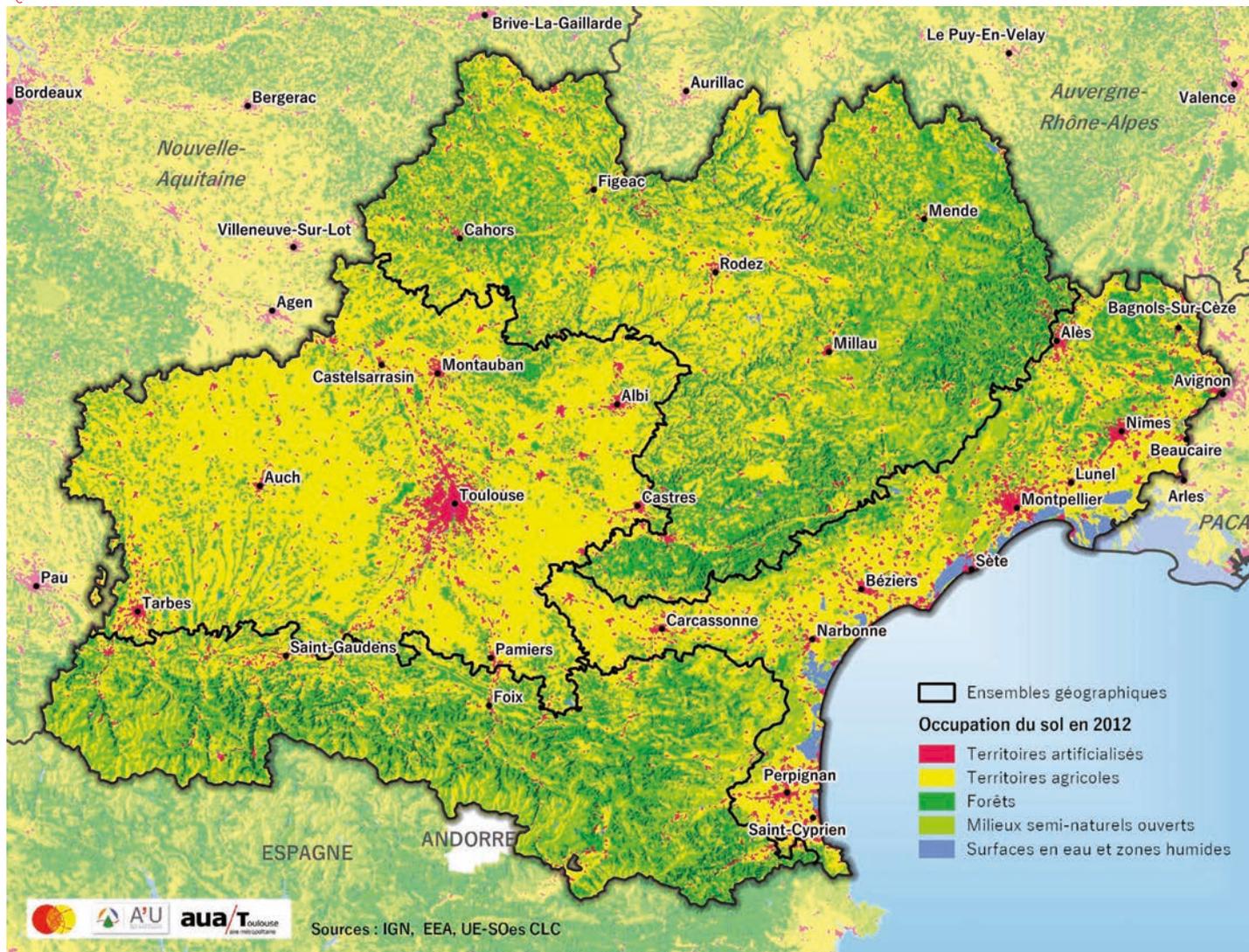


Note de lecture : Ce découpage est basé sur celui des massifs, défini au titre de la loi « montagne », qui englobe les zones de montagnes et les zones immédiatement contiguës de piémonts et de plaines, et sur les circonscriptions de bassin hydrographiques séparant administrativement les bassins Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse au niveau de la ligne de partage des eaux.

Part de la superficie régionale et densité de peuplement :

Plaines, garrigues et littoral méditerranéens.....	17 %	pour	194 hab./km ²
Plaine de la Garonne et coteaux	29 %	pour	105 hab./km ²
Massifs et contreforts	54 %	pour	28 hab./km ²

3 Occupation du sol régionale en 2012



4 ensembles géographiques

aux profils contrastés

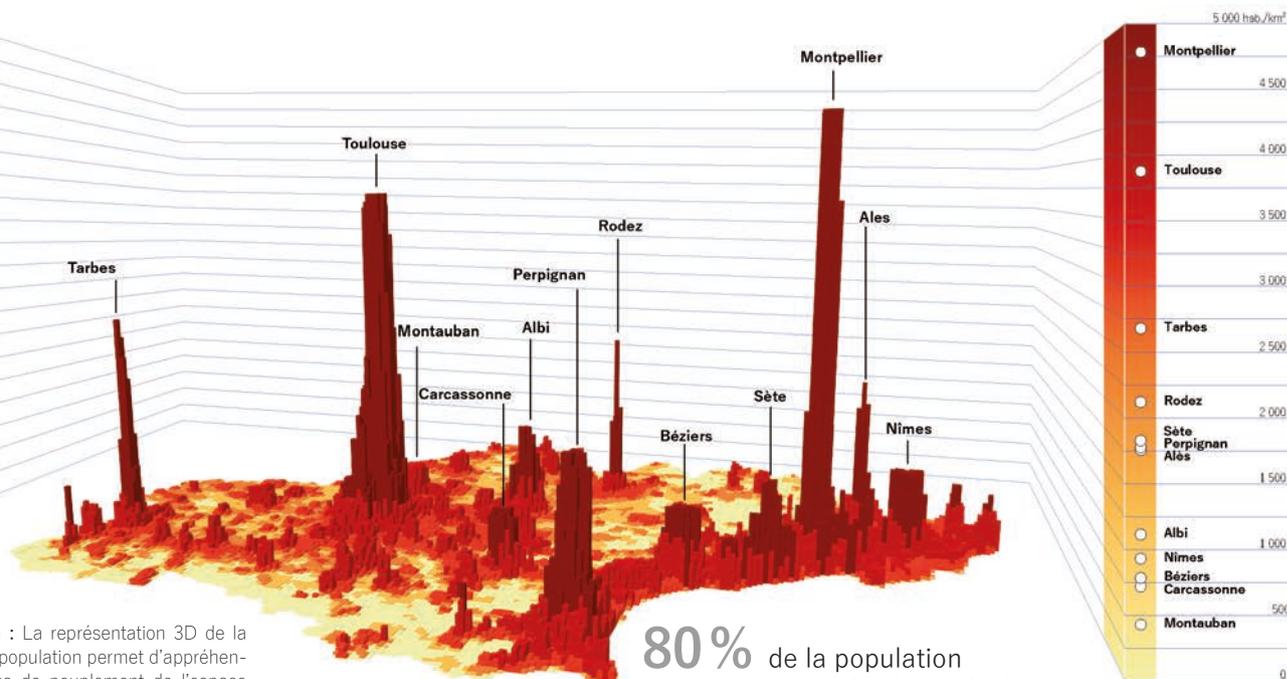
Occupation du sol par grand ensemble géographique en 2012



Note de lecture : Les 4 ensembles géographique sont symbolisés par des carrés dont la superficie est proportionnelle à la surface réelle de chaque entité. Les proportions de chaque type d'espace sont représentées par des aplats de couleur d'une surface proportionnelle à la part qu'il occupe effectivement au sein de chaque entité.

Sources : IGN, EEA, UE-SOes CLC.

4 *figure* **Densité de population**



Note de lecture : La représentation 3D de la densité brute de population permet d'appréhender les contrastes de peuplement de l'espace régional. Elle est restituée ici en nombre d'habitants sur une maille de 2 x 2 km.

Source : Insee, 2013

80% de la population se concentre sur la plaine de Garonne et le couloir littoral

5 *figure*

Répartition de la population des grandes et moyennes aires urbaines d'Occitanie

3 habitants sur 4

vivent dans une aire urbaine

Note de lecture : La représentation en TreeMap de la distribution de la population d'Occitanie permet d'appréhender les ordres de grandeur entre les grandes et moyennes aires urbaines et le reste du territoire (espace à dominante rurale et petites aires urbaines).

Source : Insee, 2013

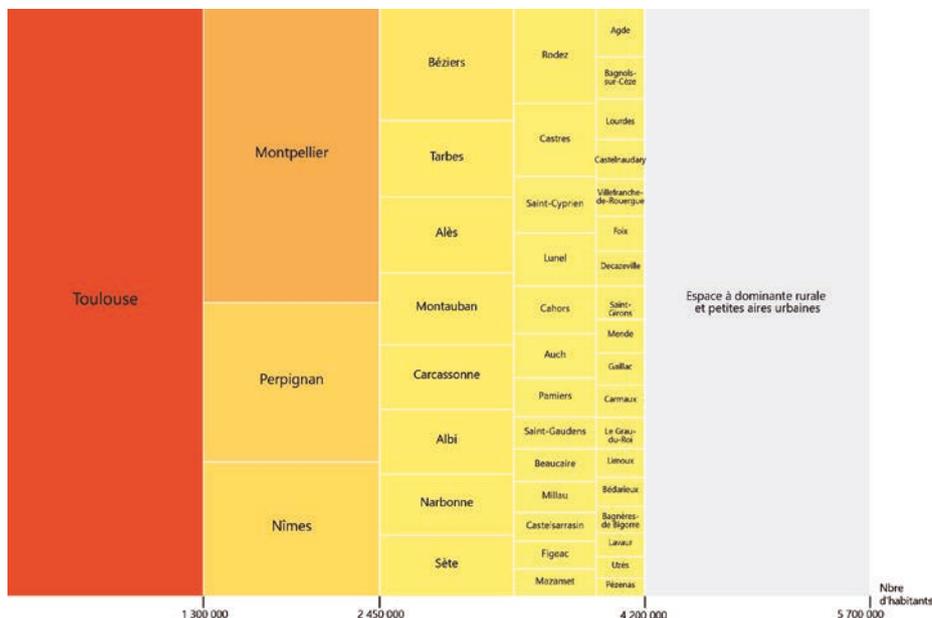
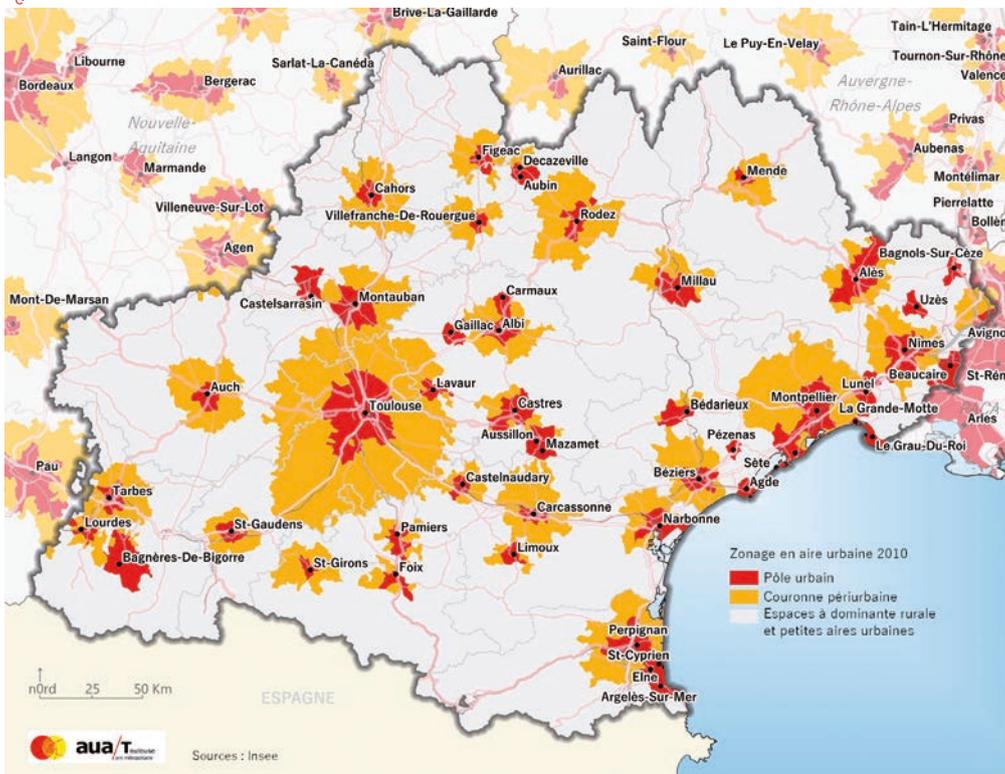


Figure 6

Les grandes et moyennes aires urbaines d'Occitanie en 2010



Un maillage urbain structuré autour de

2 espaces métropolitains et de nombreuses villes moyennes, pour un total de **43** grandes et moyennes aires urbaines.

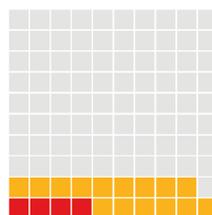
Note de lecture : Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain de plus de 10 000 emplois pour les « grandes aires urbaines » ; de 5 000 à 10 000 emplois pour les « moyennes aires » et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Répartition par type d'espace...

- pôle urbain
- couronne périurbaine
- espaces à dominante rurale et petites aires urbaines

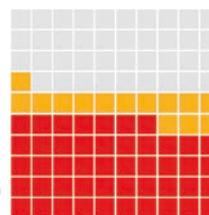
... en 1990

19%



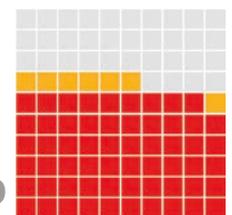
des communes

61%



de la population

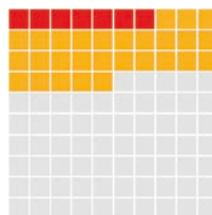
66%



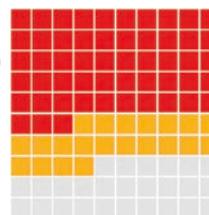
des emplois

... en 2013

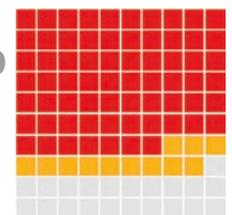
35%



74%



79%



Note de lecture :

La part des communes appartenant à un pôle urbain ou à sa couronne périurbaine passe de 19 % en 1990 à 35 % en 2013.

La part des emplois se situant dans un pôle urbain ou en couronne périurbaine passe de 66 % en 1990 à 79 % en 2013.

Source : Insee, 2013



Attractivité résidentielle

Il s'agit ici de donner à voir sur la capacité d'attraction de la région Occitanie en mesurant l'apport de populations nouvelles en provenance d'autres régions françaises et de l'étranger. Cette approche n'épuise pas les sujets sur l'attractivité, qui nécessiterait d'autres lectures, notamment économiques, mais elle permet de rendre compte des dynamiques à l'œuvre et des échanges avec les autres territoires. Elle renseigne aussi sur le profil des nouveaux arrivants et dessine les choix préférentiels de localisation qu'ils opèrent en venant (ou revenant) dans la région. Des choix qui mettent en évidence les ressorts de l'attractivité de la région Occitanie et qui constituent une première étape dans le parcours résidentiel de ces néo-régionaux.

Une balance migratoire excédentaire avec la plupart des régions françaises

Durant l'année 2012, en dehors des échanges avec les pays étrangers, les migrations résidentielles se traduisent par le **gain net de 30 400** habitants pour la région Occitanie. Les 91 500 « sorties » sont ainsi largement compensées par les 121 900 « entrées » (et 24 400 de plus depuis l'étranger⁽¹⁾).

Ces flux migratoires témoignent d'une région accueillante et dynamique avec pour conséquence un **fort renouvellement de sa population**. En une seule année, près de 4 % des habitants de la région Occitanie ont changé. À ce rythme, 20 % de la population se renouvellerait en 5 ans.

En France métropolitaine, les principaux échanges en entrées et en sorties s'effectuent respectivement avec les régions Île-de-France (19 % de l'ensemble des

(1) Les migrations vers l'étranger, qui en seraient la contrepartie, ne sont pas connues.

migrations), Nouvelle-Aquitaine (18 %), PACA (16 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (15 %). Le solde migratoire de la région Occitanie est très excédentaire avec l'Île-de-France (+ 7 640 habitants), PACA (+ 4 780) et les Hauts-de-France (+ 4 430). Il est plus à l'équilibre avec la Corse (+ 160), la Nouvelle-Aquitaine (+ 750), les Pays de la Loire (+ 830) et seulement déficitaire avec la Bretagne (- 160).

1
figure

De nouveaux arrivants au profil plutôt urbain

Pour les arrivées comme pour les départs, les migrations résidentielles portent majoritairement sur les espaces urbains. Pour les nouveaux arrivants, en particulier, **89 % sont en provenance d'une aire urbaine**. Ces populations nouvelles, habituées à un bon niveau de services, ont des attentes spécifiques. C'est là un enjeu d'aménagement pour la région et ses territoires, en matière de production de logements, d'offre en équipements et services, de marché de l'emploi et de niveau de desserte. Ils sont ainsi 108 000 nouveaux arrivants avec un profil urbain. Près d'un sur quatre arrive depuis l'aire urbaine de Paris, 5,8 % de l'aire de Marseille-Aix-en-Provence, 4,2 % de l'aire de Lyon, 3,5 % des aires d'Avignon et de Bordeaux. Suivent celles de Nice, de Pau, de Lille, de Toulon, de Grenoble, de Nantes, de Strasbourg...

2
figure

De très nombreux actifs mais des profils plus sensibles qu'ailleurs

Le profil des nouveaux arrivants en région Occitanie se distingue assez nettement de celui ⁽²⁾ des autres régions françaises. Les écarts s'expliquent, à la fois, par la structure même de la population en Occitanie et par ses leviers de croissance qui attirent davantage certains types de population. Son cadre de vie, le

niveau d'ensoleillement et son ouverture sur le littoral, est un facteur qui génère des migrations plus marquées qu'ailleurs pour les retraités (11,7 % des nouveaux arrivants contre 9,8 % pour les autres régions, hors Île-de-France) et les plus de 60 ans (12,0 % contre 9,9 %). Cet accueil d'une population plus âgée qu'ailleurs induit, de fait, un niveau moindre de qualification. Les plus de 60 ans sont, en effet, peu nombreux à disposer d'un diplôme d'études supérieures. Les diplômés du supérieur représentent ainsi 40,2 % des nouveaux arrivants en Occitanie contre 42,3 % dans les autres régions.

La situation vis-à-vis de l'emploi caractérise également très nettement le profil des nouveaux arrivants en Occitanie. Comme dans les autres régions, les nouveaux arrivants sont pour moitié des actifs mais la part de ceux se déclarant au chômage est plus élevée en Occitanie qu'ailleurs (16,0 % contre 14,5 %). Néanmoins, plus de la moitié de ces chômeurs arrivent ou rejoignent un conjoint qui a, lui, trouvé un emploi dans la région. Il s'agit donc essentiellement d'une mobilité liée à l'attractivité économique de la région ⁽³⁾. Toutefois, les familles dont aucun des actifs n'est en emploi sont nettement plus nombreuses à arriver en Occitanie (32,4 % contre 25,3 %), témoignant là de difficultés plus marquées pour la région. Les choix de localisation opérés par les nouveaux arrivants sont très contrastés selon les profils. On y retrouve l'empreinte des anciennes régions, avec des profils plus vieillissants et précaires en Languedoc-Roussillon qu'en Midi-Pyrénées. L'accueil se polarise dans les quatre grandes aires urbaines de la région, à savoir Toulouse, Montpellier, Perpignan et Nîmes. Cette polarisation est d'autant plus marquée pour les profils les plus « sensibles », à savoir les personnes isolées, les familles monoparentales, les chômeurs...

3
figure

4
figure

(2) Il est fait référence ici à un profil « moyen » établi pour les nouveaux arrivants des autres régions françaises, hors Île-de-France.

(3) Insee Analyses Occitanie, n° 34, Décembre 2016, « Nouveaux arrivants dans la région en situation de chômage : entre raisons professionnelles et familiales ».

De nombreuses mobilités résidentielles à l'intérieur même de la région

Les nouveaux arrivants en Occitanie (dont certains peuvent effectuer un retour) opèrent une première installation qui s'inscrit dans un parcours résidentiel. Les données ne permettent pas aujourd'hui de tracer ces trajectoires, mais l'analyse des mouvements résidentiels à l'intérieur de la région Occitanie donnent à voir sur ces mobilités. Ainsi, durant l'année 2012, les migrations résidentielles à l'intérieur même de la région Occitanie, de communes à communes, ont concerné 316 500 personnes, soit 5,6 % de la population régionale en place.

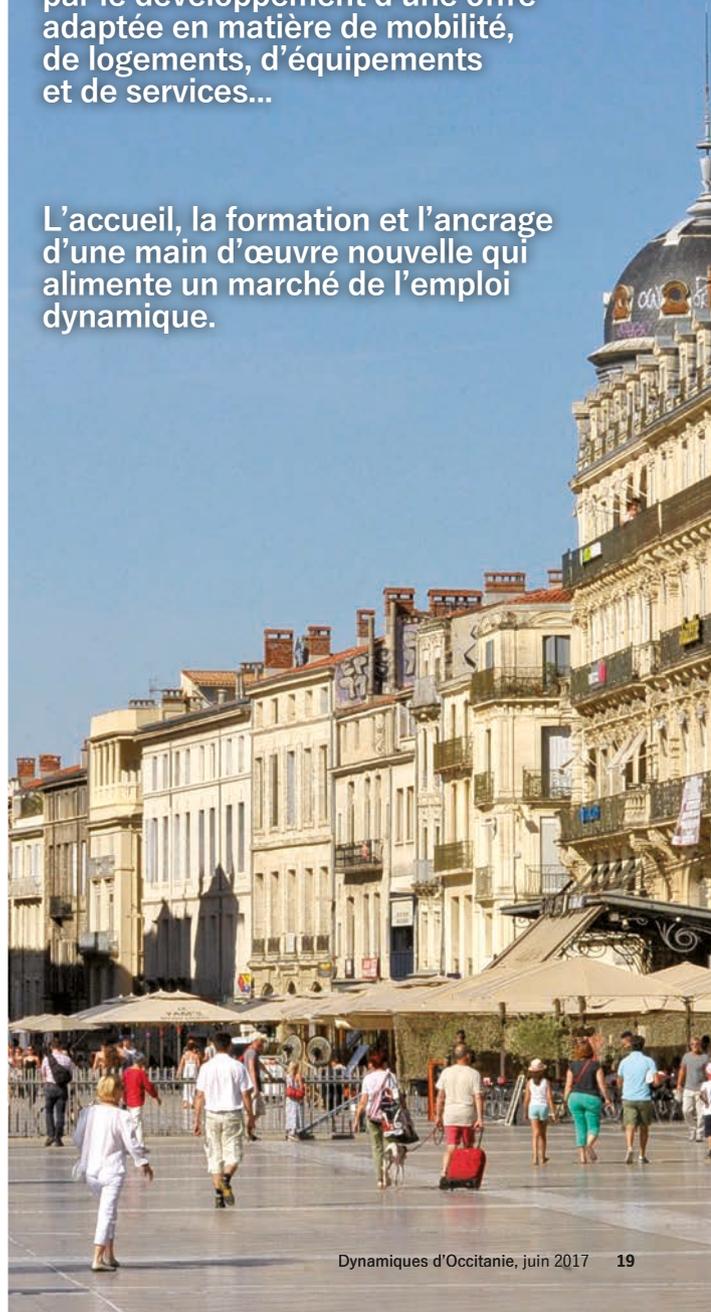
Parmi ces échanges, ceux s'effectuant entre les aires urbaines ont représenté 86 800 migrations de personnes, les aires de Toulouse et de Montpellier constituant un mouvement sur deux. Au sein même des aires urbaines, les mouvements sont également importants entre le cœur de l'agglomération (unité urbaine au sens de l'Insee) et la couronne périurbaine : 55 000 personnes ont transité entre ces territoires. 51 800 pour les grandes aires urbaines, 2 300 pour les moyennes et 800 pour les petites. Les déplacements entre les aires urbaines et les communes multi-polarisées (dans l'influence de plusieurs pôles d'emploi) sont d'un niveau comparable avec 56 600 personnes qui déménagent.

Les échanges entre l'ensemble des territoires sous influence urbaine (aires urbaines et communes multi-polarisées) et les autres espaces, à dominante rurale, se traduisent par 22 700 déplacements de personnes. Ces échanges ne s'opèrent pas au détriment des espaces ruraux dont le bilan se présente plutôt équilibré.

Enjeux

L'intégration des nouveaux arrivants par le développement d'une offre adaptée en matière de mobilité, de logements, d'équipements et de services...

L'accueil, la formation et l'ancrage d'une main d'œuvre nouvelle qui alimente un marché de l'emploi dynamique.



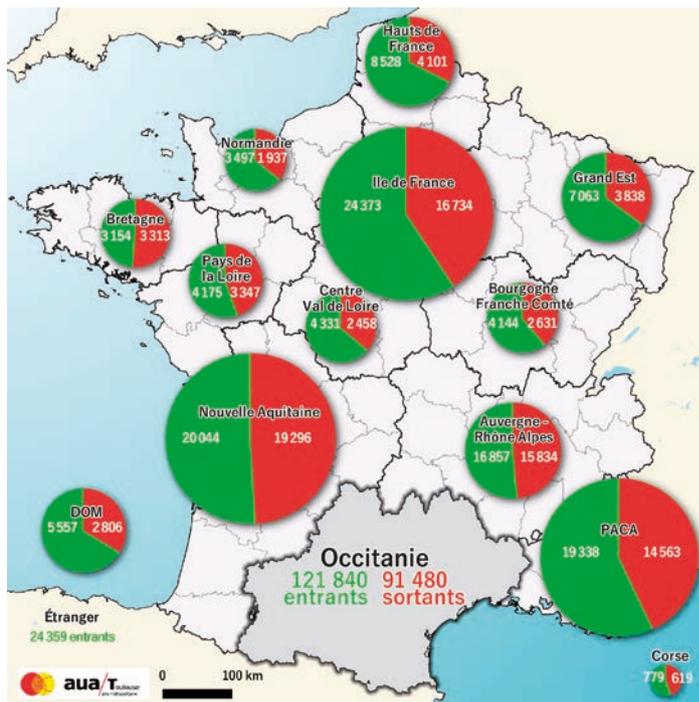
1
figure

Migrations résidentielles en Occitanie et avec les grandes régions françaises

Note de lecture :

La carte ci-contre renseigne sur les mouvements de population, au cours de l'année 2012, entre la région Occitanie et les douze autres régions françaises, ainsi que les DOM. Les « entrants » désignent des populations nouvelles pour la région Occitanie en provenance des autres régions. Inversement, pour les « sortants ». Vis-à-vis de l'étranger, les statistiques permettent de recenser seulement les entrants.

Source : Insee, 2013



2
figure

Solde des migrations résidentielles avec les principales aires urbaines

Note de lecture :

Est ici mesuré le solde des échanges migratoires, au cours de l'année 2012, entre la région Occitanie et les 50 plus grandes aires urbaines françaises. La taille du cercle est proportionnelle au solde migratoire exprimé en nombre d'habitants. La coloration renseigne sur l'orientation du solde : vert (positif), le nombre d'entrants en Occitanie est supérieur aux sortants et inversement en rouge (négatif).

Source : Insee, 2013

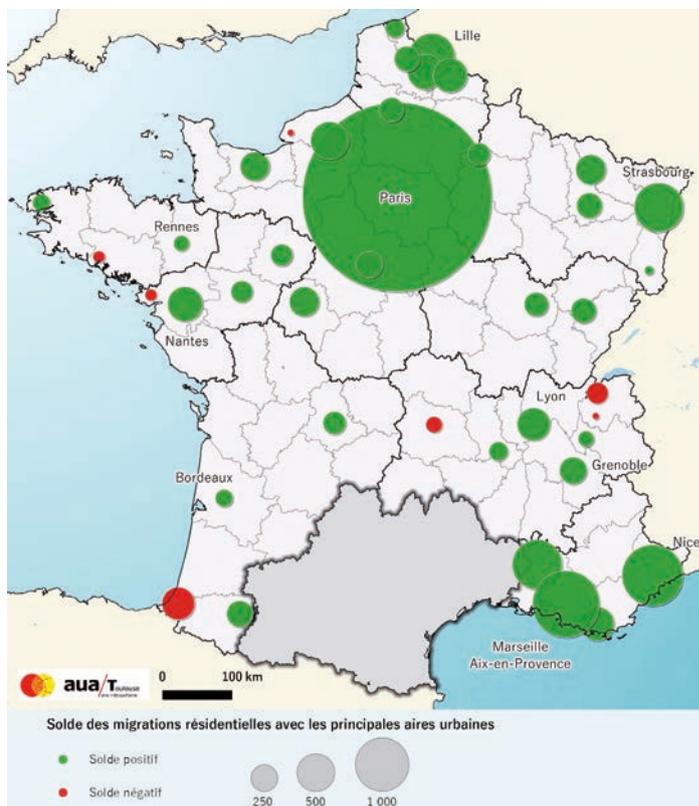
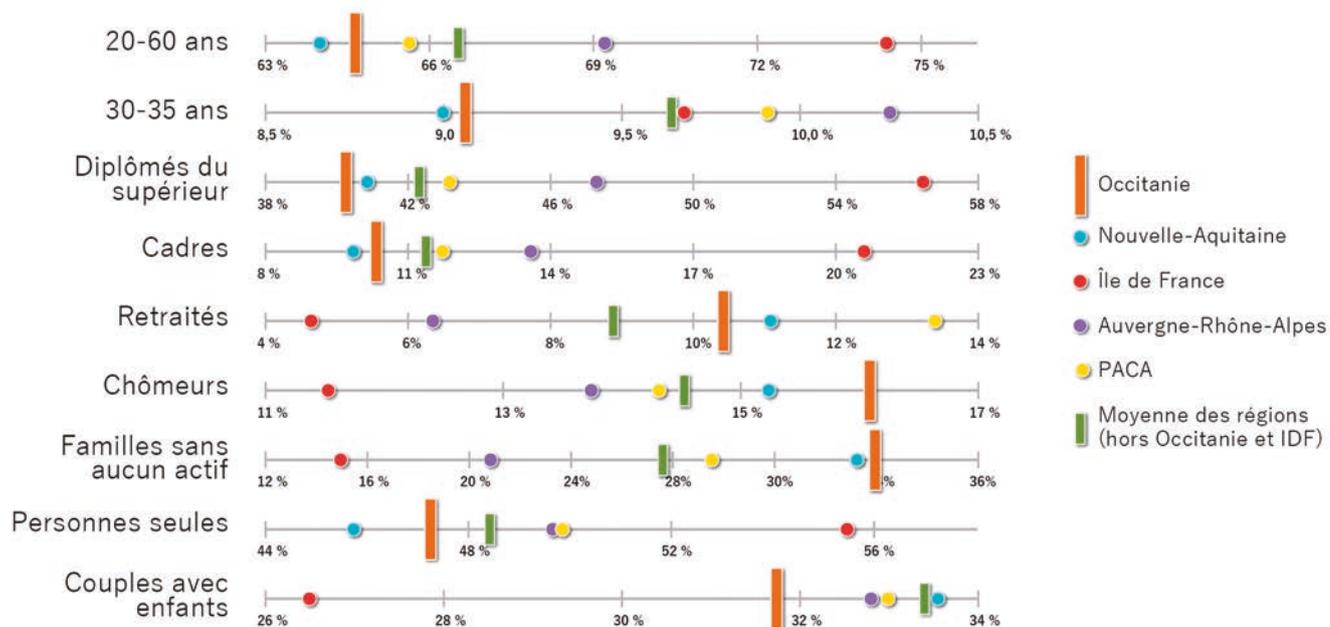


Figure 3

Le profil des nouveaux arrivants en Occitanie comparé à celui des autres régions

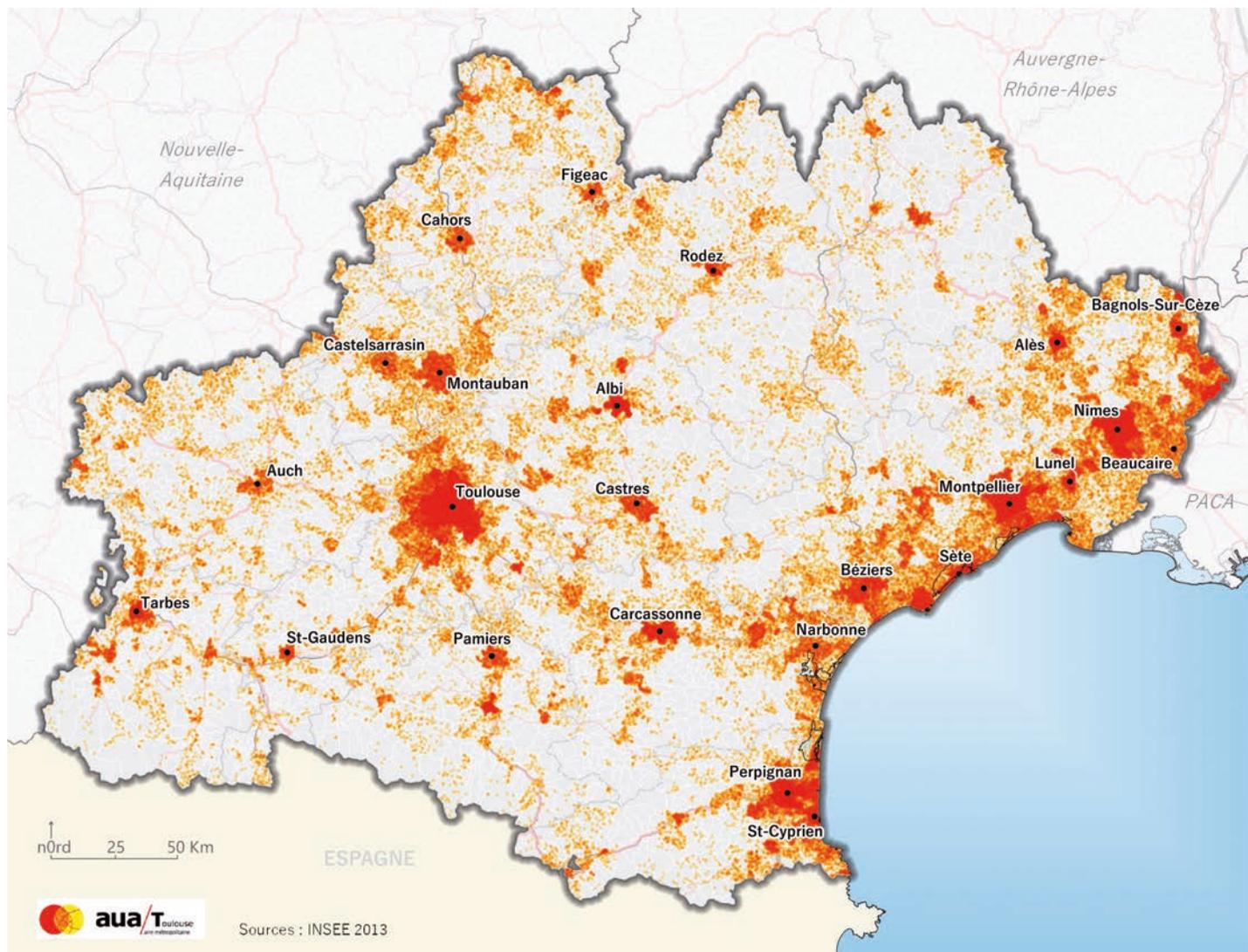


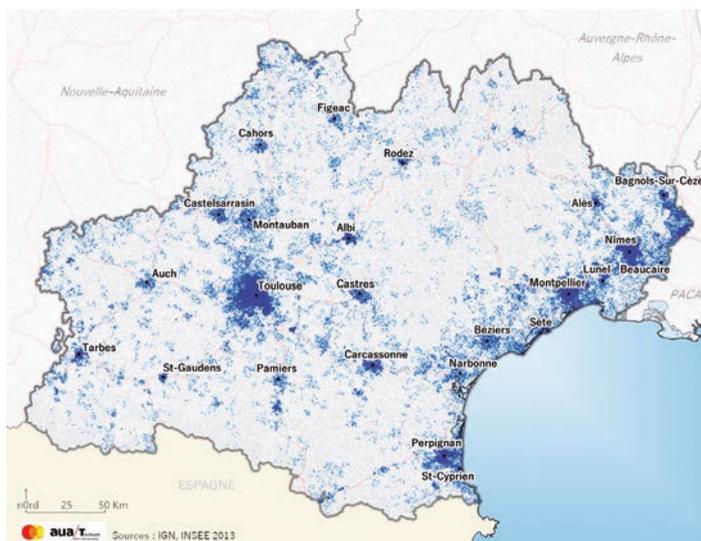
Note de lecture :

La catégorisation des nouveaux arrivants en Occitanie est comparée à celles des régions Nouvelle-Aquitaine, Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA et la moyenne des régions de province (hors Occitanie et Ile-de-France). La part des 20-60 ans parmi les nouveaux arrivants s'établit ainsi à 64,6 % en Occitanie, alors qu'elle s'élève à 66,5 %, en moyenne, dans les autres régions françaises.

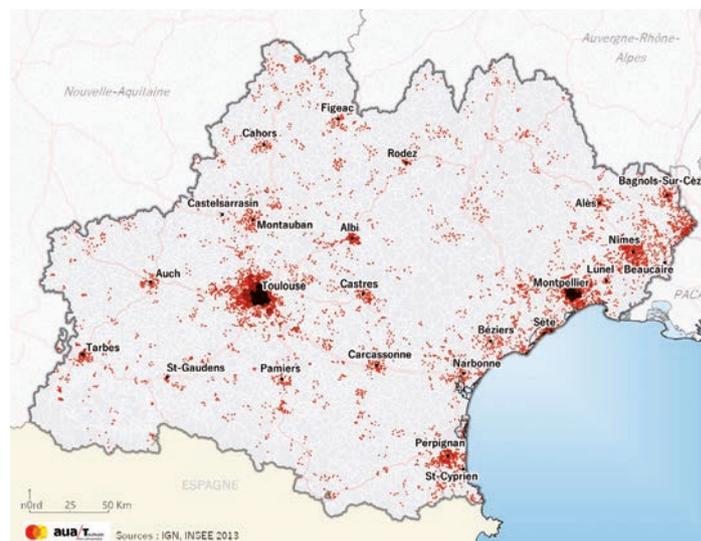
Source : Insee, 2013

4 Les lieux d'implantation des 150 000 nouveaux arrivants (1 point = 1 nouvel arrivant)

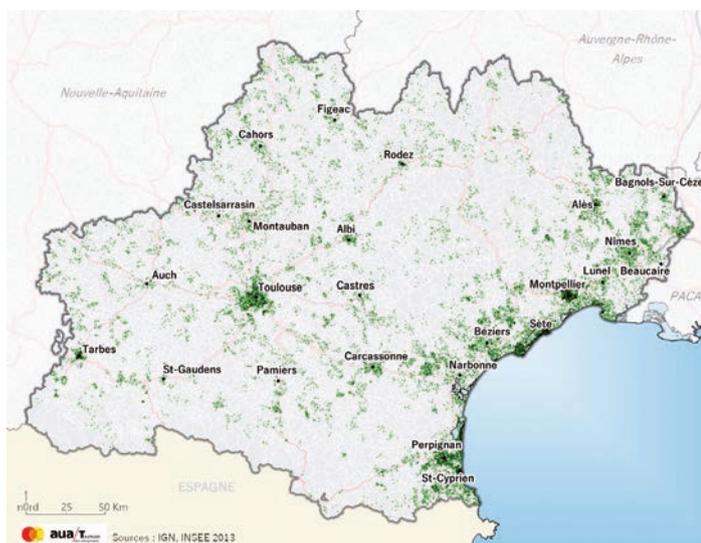




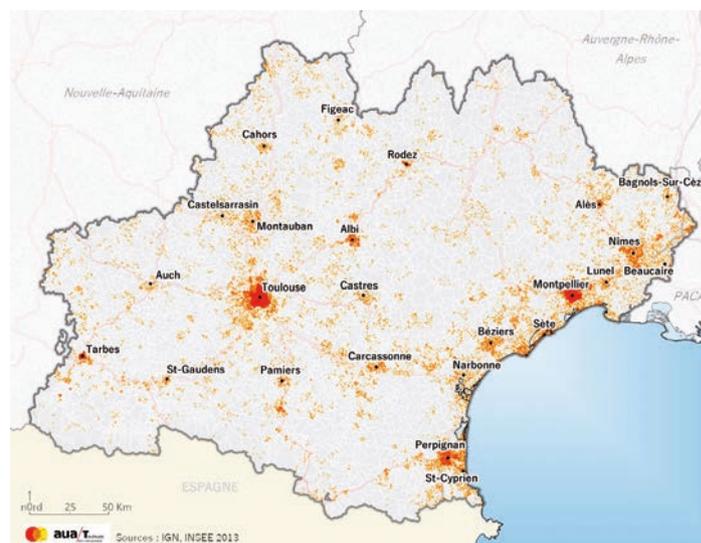
51 000 « nouveaux » actifs en emploi



15 030 « nouveaux » cadres



17 080 « nouveaux » retraités



23 450 « nouveaux » chômeurs



3

Mobilité et relations interrégionales

La région Occitanie est au contact avec de grands espaces faisant limite et lien avec d'autres territoires : la chaîne pyrénéenne, le bassin méditerranéen, l'espace culturel occitan. Elle bénéficie de grandes infrastructures de déplacements, en particulier dans sa frange orientale et vers l'Espagne. Elle se caractérise aussi par ses échanges avec les régions voisines, en particulier les déplacements quotidiens liés au travail, importants comparativement aux flux internes. Cela peut s'expliquer par sa configuration géographique et son étendue (Deuxième plus grande région de France métropolitaine). Enfin, la région Occitanie s'inscrit dans des coopérations institutionnelles et de projet avec les territoires limitrophes. Ce chapitre aborde la question des interfaces, échanges et liens avec les régions ou pays voisins.

Des temps de déplacement encore importants

Les temps de parcours routier et ferroviaire entre les principaux pôles urbains de la région Occitanie et avec les régions voisines mettent en évidence des situations contrastées.

Les temps de déplacements sont relativement élevés au sein de la région puisque seulement deux des principales polarités (Montpellier et Nîmes) sont reliées entre elles en moins d'1h30. La connexion avec les régions voisines est parfois plus efficace : en train, Perpignan se situe à 1h20 de Barcelone et Nîmes à 1h15 de Lyon et Marseille.



Des disparités entre pôles urbains

Les quatre principaux pôles urbains sont diversement reliés aux réseaux nationaux et internationaux. En moins de trois heures de temps de parcours :

- Toulouse, à l'écart des réseaux à grande vitesse ferroviaire apparaît isolée par rapport aux polarités voisines (aucune polarité à moins d'1h30). Elle est mieux connectée à Bordeaux, Montpellier et Nîmes via le réseau ferroviaire, et à Perpignan et Bayonne par la route ;
- Perpignan se situe sur le corridor transfrontalier mais reste relativement dépendante du réseau routier (accès plus rapide par la route à Toulouse, Montpellier, Nîmes) et reste très éloignée de Paris ;
- Montpellier est reliée à deux autres métropoles par le train (Marseille, Toulouse) et à Perpignan par l'A9 ;
- Nîmes bénéficie d'une très forte accessibilité ferroviaire à destination de Montpellier, Marseille, Lyon, Toulouse et même Paris (pour un temps de déplacement équivalent à celui nécessaire pour rallier Toulouse).

Ces résultats méritent toutefois d'être nuancés en fonction de l'offre ferroviaire proposée (nombre d'allers-retours quotidiens) mais également en prenant en compte la desserte aéroportuaire, forte pour Toulouse, moindre pour Montpellier et bien moindre pour Perpignan et Nîmes. Sur ce point, si Toulouse bénéficie d'un des aéroports les plus fréquentés de France (7,7 millions de passagers en 2015), la multiplicité des plateformes aéroportuaires interroge sur leur complémentarité.

Si la partie orientale de la région Occitanie est fortement ouverte sur les territoires extérieurs, les deux systèmes métropolitains, l'étoile toulousaine et celui

du Bas-Languedoc, paraissent moins bien articulés entre eux. La bonne connexion entre les principales aires urbaines, dont Perpignan, avec ces systèmes métropolitains reste à compléter.



Une place du ferroviaire à renforcer

Pour pallier à ce déficit de connectivité entre polarités, le réseau ferroviaire pourrait être renforcé sur certains axes sur lesquels la mobilité automobile est plus efficace.

Des projets LGV visent à renforcer l'accessibilité de la région Occitanie. Ainsi, les temps de parcours évolueront dès 2017 avec :

- la mise en service du contournement ferroviaire Nîmes-Montpellier qui positionne Montpellier à 3h00 de Paris ;
- la ligne à grande vitesse entre Paris et Bordeaux qui reliera la métropole toulousaine à Paris en 4h00 contre 5h20 actuellement.

À terme, plusieurs projets se retrouvent confortés par les orientations issues des États généraux du rail et de l'intermodalité pilotés par la Région Occitanie Pyrénées-Méditerranée en 2016 et devraient renforcer l'accessibilité régionale :

- le projet de ligne Bordeaux-Toulouse, qui desservirait de nouvelles gares (dont Montauban) et permettrait de relier Toulouse au réseau national à grande vitesse (1h05 de Bordeaux et 3h10 de Paris) ;
- le projet de Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan (LNMP), qui constituerait le chaînon manquant de la grande vitesse entre Rotterdam, Paris, Barcelone et Séville.

En revanche, l'aménagement à grande vitesse du tronçon Toulouse-Narbonne n'est pour l'heure pas acté.

Différentes orientations visent à renforcer la place du ferroviaire dans les déplacements régionaux.

Au-delà de la question de la grande vitesse, il est fondamental de proposer aux usagers une couverture territoriale permettant d'assurer un niveau de desserte satisfaisant au sein du territoire régional. C'est la raison pour laquelle d'autres chantiers prioritaires figurent dans les conclusions des États généraux du rail et de l'intermodalité de la Région Occitanie. Ils visent notamment à renforcer le maillage territorial et la qualité de la desserte sur des axes stratégiques :

- l'augmentation du nombre d'allers-retours quotidiens entre Montpellier et Toulouse ;
- le renforcement de l'équité territoriale en sauvegardant ou réouvrant certaines lignes classiques, ou celles des trains d'équilibre du territoire.

Des franges ouvertes sur les régions voisines

En 2013, 39 200 actifs viennent d'une autre région française pour travailler dans une commune de la région. Ils sont 75 300 à travailler hors du territoire régional (en France ou à l'étranger).

83 % des actifs entrants résident dans l'une des trois régions limitrophes et plus d'un tiers en Nouvelle-Aquitaine. Ce sont d'abord les communes limitrophes des régions voisines qui accueillent la majorité de ces actifs, ce sont ensuite les principaux pôles urbains et les villes moyennes. On observe également une concentration le long des principaux axes de circulation. Parmi les communes pourvoyeuses

d'emplois au sein du territoire régional, la métropole toulousaine arrive ainsi en tête avec l'accueil de 4 000 actifs. Nîmes et Tarbes, ensuite, captent plus de 2 000 actifs, du fait notamment de leur localisation proche de régions voisines. Montpellier arrive en quatrième position avec l'accueil de 1 900 actifs en provenance d'autres régions ⁽⁴⁾.

71 % des actifs sortants travaillent dans l'une des trois régions limitrophes et la grande majorité en région PACA. En particulier, les communes d'Avignon et d'Arles attirent de nombreux travailleurs. En remontant la vallée du Rhône, le bassin d'emplois de Montélimar, notamment la commune de Pierrelatte, attire également une part importante de ces actifs. Sur la frange occidentale ce sont les bassins d'emplois de Pau, d'Agen, de Brive-la-Gaillarde et dans une moindre mesure, celui de Mont-de-Marsan qui concentrent l'essentiel des déplacements en direction de la Nouvelle-Aquitaine.

50 % des actifs sortants se rendent sur un lieu de travail distant de moins de 25 km de la frontière régionale. Les flux sortants profitent ensuite aux bassins d'emplois des grandes agglomérations (Marseille-Aubagne, Lyon et Bordeaux). Plus les pôles urbains sont peuplés, plus les distances entre le domicile et le lieu de travail peuvent être importantes. Dans cette logique, 17 % des actifs sortants travaillent en région parisienne.

Les navettes domicile-travail entre territoires régionaux limitrophes, soulèvent des questionnements en matière d'aménagement territorial, qui doivent être analysés à une échelle interrégionale.

(4) Ces résultats sont à relativiser compte tenu de l'absence de données sur les échanges avec l'Espagne.



Des coopérations interrégionales très institutionnelles

Un dispositif de coopération européen existe autour du Massif Central, associant la Région Occitanie aux Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle Aquitaine : le Programme Opérationnel Massif Central (POMAC). Ce programme opérationnel FEDER interrégional soutient l'objectif de faire que le massif reste habité, dynamique, capable d'attirer et maintenir des entreprises et des actifs. Il met l'accent sur la valorisation de ses ressources naturelles et humaines (développement de la filière bois en particulier), au service de l'attractivité du territoire.

Une coopération existe aussi avec le territoire des régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse, au travers de l'association de l'Arc Latin, qui associe les quatre départements littoraux d'Occitanie aux autres départements littoraux méditerranéens français (plus l'Ardèche et la Drôme), mais aussi aux provinces catalanes et aragonaises et, au-delà, à de nombreux autres territoires méditerranéens de l'Europe occidentale.

Vers davantage de coopération transfrontalière

Éloigné des aires d'influence directe des quatre métropoles péri-pyrénéennes de Montpellier, Toulouse, Saragosse et Barcelone, l'espace transfrontalier présente, contrairement aux autres régions frontalières françaises, un caractère essentiellement rural, avec de faibles densités de population. De fait, les flux et coopérations franco-espagnols sont moins importants que les échanges franco-belges ou franco-allemands. Le relief impose cependant des dyna-

miques très variables et donne naissance à deux grands espaces différenciés :

- l'espace catalan, formé de plaines littorales, est relativement urbanisé et structuré autour de pôles urbains potentiellement en réseau (Perpignan, Figières, Gérone). Il n'existe pas de conurbation transfrontalière mais quelques bourgs doublets (Le Perthus-La Jonquère / Bourg Madame-Puigcerda) entre lesquels les flux sont intenses. Le positionnement de ce territoire très ouvert (corridor européen, Méditerranée) et son bon niveau de desserte le prédispose aux échanges à diverses échelles ;
- les Pyrénées centrales se caractérisent par un cloisonnement relatif au cœur de massifs et vallées. Quelques couloirs routiers fluidifient les échanges (transport de marchandises notamment).

Par ailleurs, la spécificité des enclaves pyrénéennes (Livia entre les deux Cerdagne, le Val d'Aran dans la haute vallée de la Garonne), peut être support de développement touristique et économique.

6
Figure

Le fait que l'espace transfrontalier regroupe trois États (France, Espagne, Andorre) d'organisation politique, territoriale et juridique différentes, complexifie la gouvernance et l'émergence de projets. Ceci est renforcé par d'importantes disparités économiques. Aujourd'hui la coopération transfrontalière est principalement de nature institutionnelle. Un éventail de cadres juridiques permet en effet de surmonter partiellement certains effets-frontière (convention transfrontalière dans le cadre du Programme Interreg Espagne-France-Andorre (POCTEFA), Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT), consorcio...).

Les projets de territoire sont nombreux, de l'inter-régional au transfrontalier de proximité, avec divers niveaux d'intégration. L'axe de coopération prépondérant réunit le département des Pyrénées-Orientales et la province de Gérone autour de projets de plus en plus structurants tel que la création de l'Hôpital transfrontalier de Cerdagne, grand équipement de santé, pionnier en Europe.

L'environnement et les ressources naturelles, la formation, l'éducation et l'inclusion sociale constituent l'essentiel des thématiques traitées au sein de l'espace transfrontalier régional. Des projets d'envergure, mais très localisés, comme par exemple le Consorcio commun de gestion et sécurisation du tunnel Bielsa-Aragouet ou la construction et l'exploitation de la portion transfrontalière de la LGV France-Espagne et de son tunnel, n'ont pas permis de développer ou susciter globalement les mobilités liées aux loisirs ou au travail.

7
figure

Plusieurs projets de coopération constituent des opportunités pour renforcer les dynamiques transfrontalières :

- priorité aux projets structurants et plus grande implication des acteurs opérationnels et/ou professionnels dans le cadre du POCTEFA 2014-2020 ;
- réactivation de l'Eurodistrict de l'Espace Catalan Transfrontalier ;
- rapprochement du siège de l'Eurorégion au plus près des réalités strictement frontalières ;
- création d'un office public de la langue catalane œuvrant au développement d'une langue au service de l'économie transfrontalière.

Enjeux

Le renforcement du niveau de desserte entre systèmes urbains de la façade méditerranéenne et système toulousain et le redéploiement du réseau ferroviaire régional.

L'ouverture ferroviaire et aérienne sur les métropoles françaises et européennes connectées à la région Occitanie.

La montée en puissance des projets interrégionaux liés aux transports, au développement économique et au tourisme.

Une mise en cohérence des politiques territoriales entre Occitanie, Catalogne et Aragon.

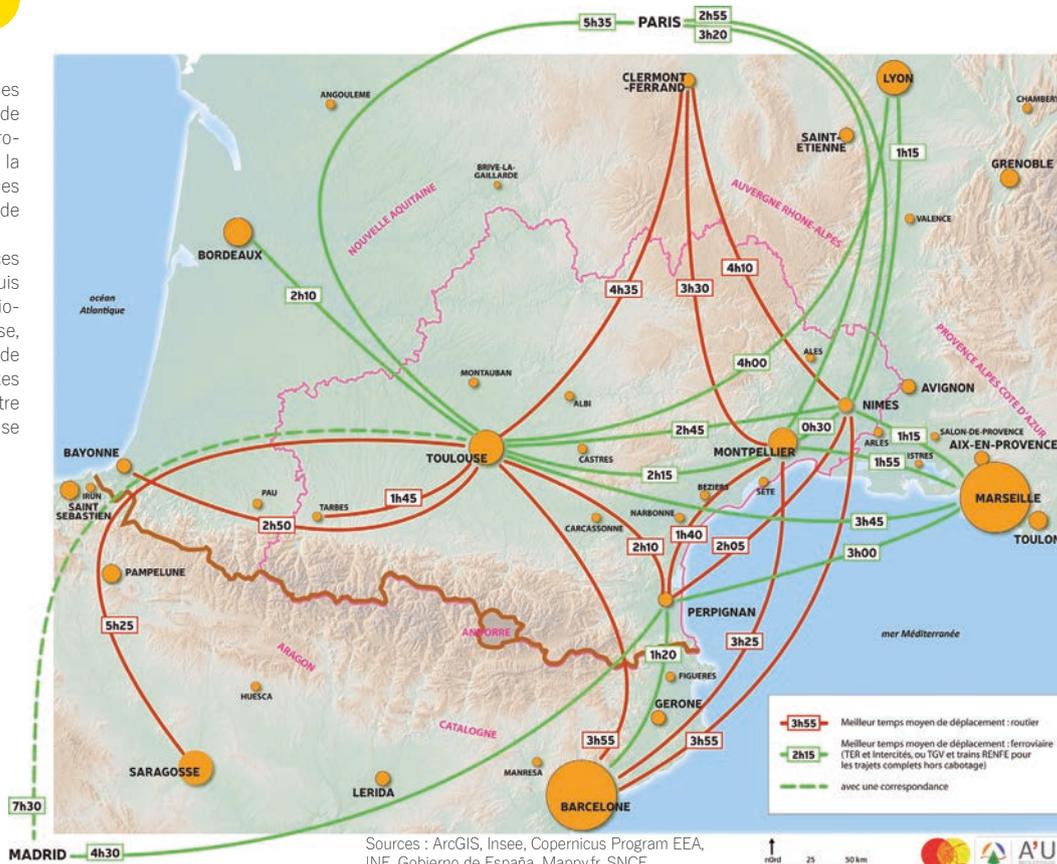
1
figure

Meilleurs temps de déplacements entre grands pôles urbains

Note de lecture :

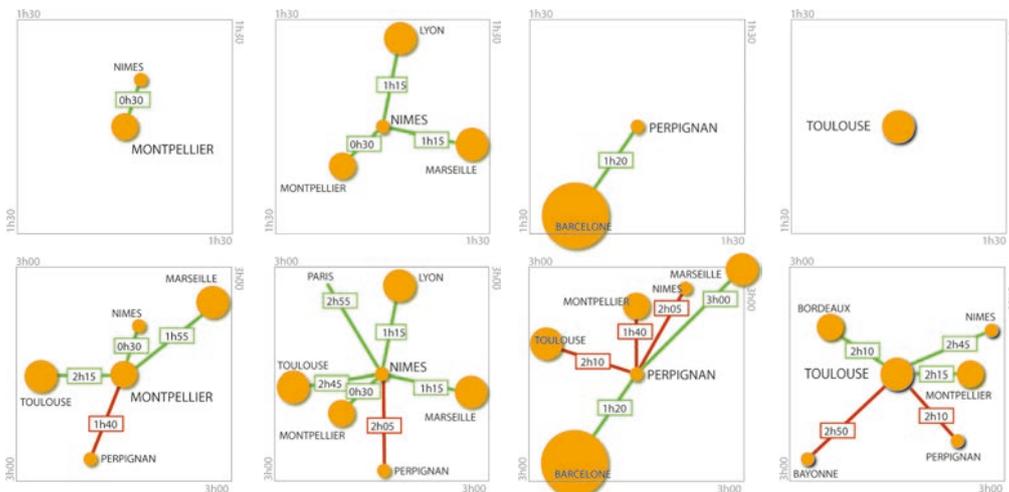
Une analyse comparative a été menée sur les temps de déplacement moyens routiers (de centre à centre et hors congestion) et ferroviaires entre polarités urbaines principales de la Région et avec celles des régions voisines ou les grandes capitales les plus proches. Seul le mode le plus rapide entre deux pôles est indiqué.

Cette analyse montre à la fois des différences significatives d'accessibilité vers et depuis l'extérieur pour les 4 principales polarités régionales, avec un relatif isolement de Toulouse, mais aussi l'avantage comparatif du mode ferroviaire, ce qui permet de repérer les axes sur lesquels la mobilité ferroviaire pourrait être développée (Montpellier-Perpignan ou Toulouse vers tout le sud de la région, notamment).



2
figure

Une façade méditerranéenne connectée aux métropoles hors Occitanie par les réseaux ferroviaire et autoroutier



Sources : Mappy.fr, SNCF / Réalisation : A.U.

3
figure

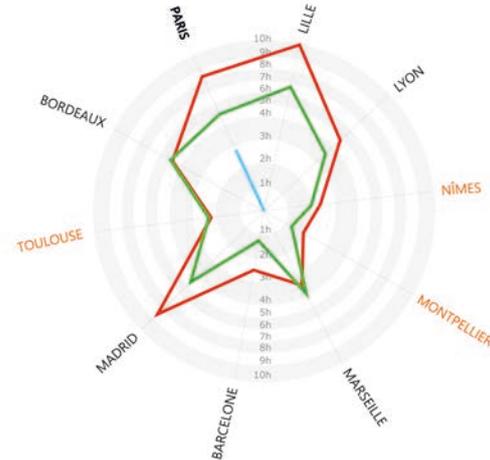
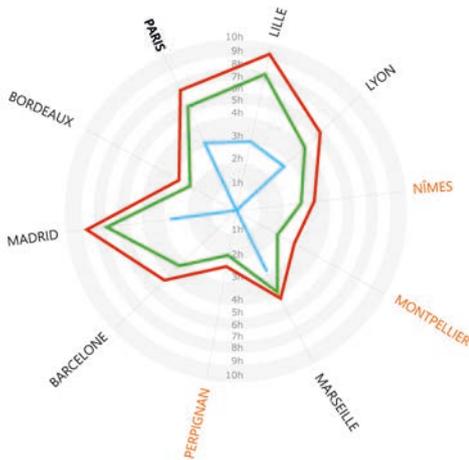
Comparaison des temps de parcours depuis les quatre principaux pôles urbains d'Occitanie



Depuis **Toulouse**, meilleur temps de trajet vers les grands centres urbains



Depuis **Perpignan**, meilleur temps de trajet vers les grands centres urbains



L'aérien compense pour partie des temps de parcours peu concurrentiels en train et par la route

En avion (vol direct, temps d'accès et d'embarquement inclus)
sources : compagnies aériennes

En voiture (temps de pause inclus, hors congestion)
source : Google Maps

En train (meilleur temps de gare à gare) source : SNCF

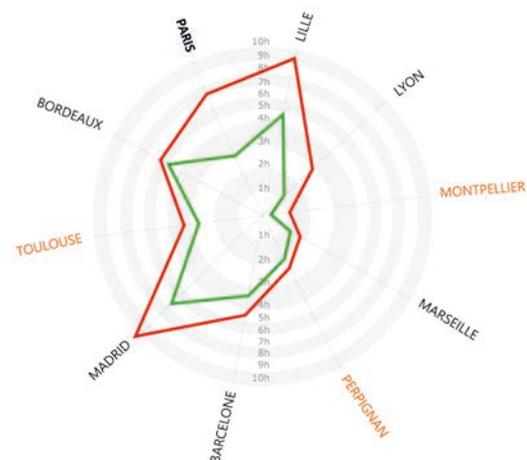
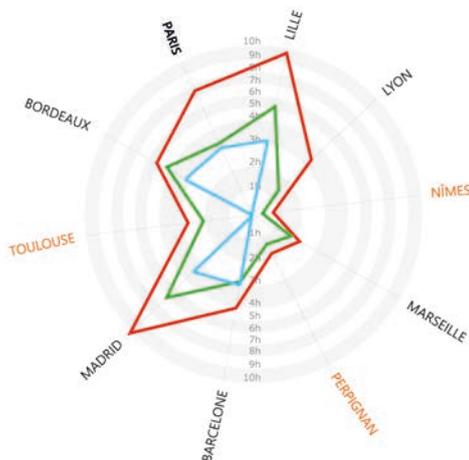
TOULOUSE Métropoles de la région Occitanie



Depuis **Montpellier**, meilleur temps de trajet vers les grands centres urbains

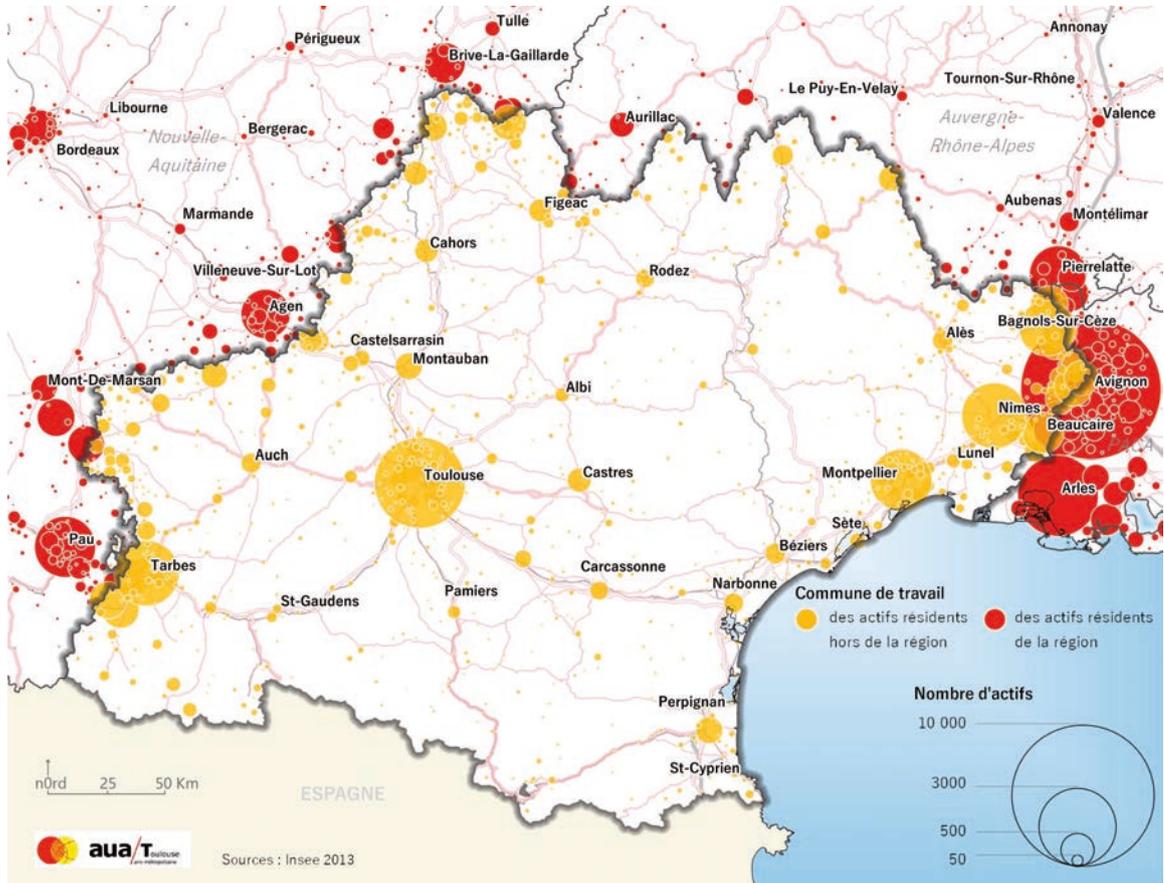


Depuis **Nîmes**, meilleur temps de trajet vers les grands centres urbains



Mobilités professionnelles et relations interrégionales

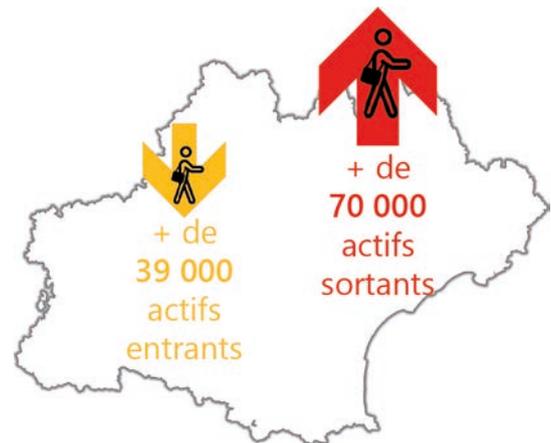
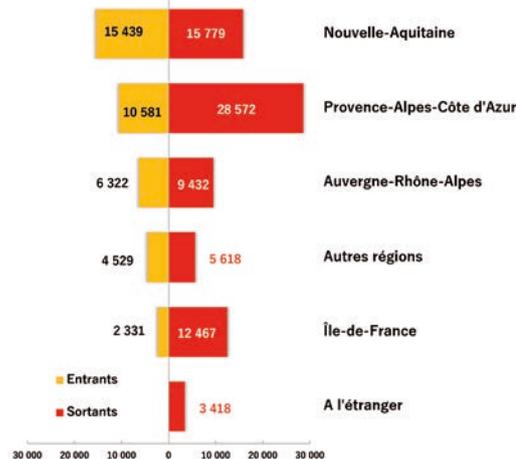
4
figure



5
figure

71% des actifs sortants travaillent dans l'une des trois régions limitrophes et la grande majorité en région PACA

83% des actifs entrants résident dans l'une des trois régions limitrophes et plus d'un tiers en Nouvelle-Aquitaine



Enclavement et ouverture guident l'intensité des échanges transfrontaliers

6
figure



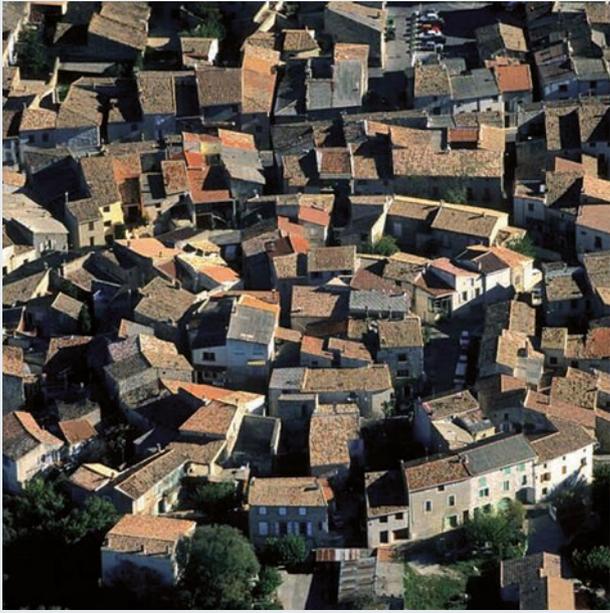
Sources : IGN France, IGN Espagne, EEA



7
figure

Structures de coopération transfrontalière France Occitanie-Espagne-Andorre

Adaptation AURCA, février 2016



4

Systemes territoriaux

Longtemps perçus comme juxtaposés, voire opposés, les territoires infrarégionaux (d'Occitanie comme d'ailleurs) sont désormais considérés de manière plus articulée, reliée, complémentaire... amenant les acteurs/experts de l'aménagement du territoire à « parler » de réseaux de territoires. Cette partie donne à voir, en ce sens, sur les échanges qui se nouent en Occitanie entre les grandes aires urbaines. La géographie, révélée par les flux et les usages, dessine des ensembles territoriaux réticulaires émanant des deux grandes métropoles régionales en lien avec les villes moyennes environnantes. Ces systèmes urbains, symboles d'une métropolisation élargie, ne s'opposent pas à la structuration de bassins de vie ruraux organisés autour de bourgs centres, dont le développement suit des trajectoires très contrastées.

Deux cœurs de réseaux « cohabitent » en Occitanie... pour l'instant

Une récente collaboration entre l'Insee Occitanie et l'aua/T⁽⁵⁾ vise à objectiver les liens territoriaux entre grandes aires urbaines, qui maillent la région Occitanie et ses pourtours immédiats. Ce travail établit une première photographie, un T0, au moment même où la grande région se constitue. Ainsi, quel que soit le flux observé, la structuration des réseaux territoriaux est assez logiquement marquée par l'empreinte des anciennes régions. Le **cœur de réseau** relié à l'aire de **Toulouse** compte **13 aires urbaines**, dont 2 en Nouvelle-Aquitaine (Agen et Villeneuve-sur-Lot), pour environ **2 millions d'habitants**. Le cœur de réseau autour de l'aire de **Montpellier** comporte, pour sa part, **7 aires urbaines** et concentre **1,4 million d'habitants**.

(5) Insee Dossier n° 3, Insee Occitanie et Perspectives Villes, aua/T, « Aires urbaines en Occitanie : deux grands réseaux adossés », février 2017.

6 aires, aux profils différenciés, échappent à ces cœurs de réseaux :

- le duo formé par Perpignan et Saint-Cyprien constitue un « sous-réseau » autonome qui se raccroche préférentiellement au réseau de Montpellier ;
- l'aire de Carcassonne, dans sa position d'entre-deux, est « tiraillée » entre les réseaux toulousain et montpelliérain ;
- de la même manière, l'aire de Tarbes qui entretient des liens préférentiels avec celle de Pau se tourne aussi vers le réseau toulousain pour de nombreux flux ;
- les aires de Beaucaire et de Bagnols-sur-Cèze se rattachent pour leur part presque toujours au réseau auquel appartiennent les aires urbaines de Marseille-Aix et d'Avignon.

1
Figure

Une ossature « réseau » faite de circuits d'échanges préférentiels

Les flux entre aires urbaines à l'intérieur de la région Occitanie et au contact des régions limitrophes sont très nettement polarisés par les aires de Toulouse et de Montpellier. À elles deux, elles représentent entre 56 % (pour les déplacements domicile-travail) et 79 % (pour les migrations résidentielles des étudiants) de l'ensemble des flux analysés.

Parmi ces échanges, certains couples d'aires urbaines se caractérisent par des liens plus structurants que d'autres : Montpellier - Nîmes, Toulouse - Montauban, Montpellier - Sète, Perpignan - Saint-Cyprien, Montpellier - Lunel... figurent ainsi très souvent dans le « Top 5 » des principaux échanges entre aires urbaines à l'intérieur de la région Occitanie. D'autres combinaisons territoriales d'influence plus locale se distinguent, notamment les duos Nîmes - Alès,

Nîmes - Lunel, Pau - Tarbes, Béziers - Narbonne, Montauban - Castelsarrasin, Albi - Castres, pour les plus importants.

Au-delà de ces flux, des réseaux de coopération se tissent entre territoires. C'est le cas de la métropole en réseau dans l'est languedocien, regroupant Montpellier, Sète, Lunel, Nîmes et Alès. Ces deux dernières sont regroupées depuis 2013 en Pôle Métropolitain qui a vocation à s'élargir dans les prochaines années. Le Dialogue Métropolitain de Toulouse qui associe douze grands territoires urbains à la métropole toulousaine s'inscrit dans un même élan de coopération.

Comme l'illustrent ces différents échanges, les liens sont plus forts (en volume) à l'intérieur du réseau de Montpellier que dans celui de Toulouse. Des aires urbaines plus proches géographiquement et plus peuplées expliquent, pour partie, ces liens plus structurants dans le réseau de Montpellier.

Au-delà des affinités locales, des relations supra-régionales se tissent entre grandes aires urbaines. C'est le cas de manière préférentielle pour Toulouse avec Bordeaux et pour Montpellier avec Marseille - Aix. L'aire de Lyon apparaît connecté tant à Toulouse qu'à Montpellier pour des volumes de flux assez proches. L'aire d'Avignon est également très influente dans l'est de la région, y compris avec Nîmes et Montpellier.

2
Figure

Toulouse et Montpellier, un duo métropolitain encore peu « connecté »

Les échanges, convergences, connexions... entre Toulouse et Montpellier font ici l'objet d'un simple éclairage. Des analyses plus approfondies seraient à conduire, en particulier, pour mieux identifier leurs complémentarités et qualifier leurs échanges.

En matière économique, les liens entre Établissements Principaux (EP) et Établissements Secondaires (ES) donnent à voir sur les espaces de coopération entre territoires. Dans les relations Toulouse-Montpellier, ces liens « établissements » apparaissent plutôt secondaires.

En effet, les EP montpelliérains essaient préférentiellement, dans 54 % des cas, leurs sites secondaires au plus près en Languedoc-Roussillon. PACA constitue la deuxième destination, avec 15 % des ES, et Midi-Pyrénées, la troisième avec 8 % des ES, dont 3,7 % dans la zone d'emploi de Toulouse. Les EP toulousains se caractérisent par une même préférence locale : 32 % des ES sont localisés en Midi-Pyrénées. Elles essaient davantage vers la Nouvelle-Aquitaine, pour 20 % des cas, que vers Languedoc-Roussillon, 11 % des cas, dont 2,5 % vers la zone d'emploi de Montpellier. Cette approche illustre bien des affinités historiques qui s'adosent : l'Atlantique pour Toulouse en suivant la Garonne, la Provence pour Montpellier en longeant le littoral.

Les agglomérations de Nîmes et de Perpignan se caractérisent par une influence économique plus locale. L'une et l'autre ont peu de liens avec les zones d'emploi de Toulouse et de Montpellier. Les EP nîmois essaient pour 36 % des ES vers Alès, 26 % vers Avignon, 6 % vers Arles et seulement 4 % vers Montpellier. L'influence est plus resserrée encore pour les EP perpignanais dont 64 % des ES sont concentrés dans la zone de Céret, 9 % à Prades et 4 % à Narbonne.

3
figure

Des « bourgs centres » au cœur de réseaux territoriaux de proximité

Les flux structurants, qui génèrent les déplacements les plus volumineux, les plus massifs, tracent le squelette urbain des grands réseaux de la région Occitanie. Enchevêtrés, combinés à ces réseaux, d'autres systèmes, prenant appui sur des territoires intermédiaires et des petites villes, animent des bassins de vie en réponse aux besoins du quotidien. Il se joue au sein de ces territoires une fonction de proximité, complémentaire aux grands circuits d'échanges, dans lesquels les bourgs centres occupent une place centrale.

Les bourgs centres désignent ici l'ensemble des communes constituant le pôle d'animation des bassins de vie ruraux et périurbains (au sens de l'Insee). On en dénombre ainsi 192, le plus peuplé étant Agde (26 110 habitants), le moins peuplé Murde-Barrez dans l'Aveyron (780 habitants). Ces bourgs ont été regroupés en trois grands ensembles selon le profil urbain, ou rural, des territoires qu'ils animent :

- Les bourgs « périurbains » (au nombre de 50) localisés dans les grandes couronnes périurbaines, en particulier celles de Toulouse et de Montpellier ;
- Les bourgs « intermédiaires » (au nombre de 65) constituant l'unité élémentaire des petites ou des moyennes aires urbaines (au sens de l'Insee) ;
- Les bourgs « isolés » (au nombre de 77) distants des espaces urbains et rayonnant auprès de petites communes rurales.

Les bourgs centres « périurbains » se distinguent des deux autres profils de bourgs, tant du point de vue des dynamiques à l'œuvre que des structures socio-démographiques. L'accueil résidentiel y est nettement supérieur, notamment en raison d'un solde

naturel excédentaire (+ 1,3 % entre 2008 et 2013) alors qu'il est déficitaire dans les bourgs « intermédiaires » (- 2,1 %) et les bourgs « isolés » (- 1,6 %). C'est là le signe d'une population plus jeune, plus active et de la présence plus marquée de familles avec enfants. En conséquence et pour répondre aux attentes des nouveaux habitants, un enjeu important de développement repose pour ces bourgs « périurbains » sur l'offre en équipements et services. La présence d'un pôle urbain à proximité, qui remplit des fonctions de centralité de dimension métropolitaine, oriente de toute évidence leur offre. Elle se caractérise aujourd'hui plus par sa densité que sa diversité, en particulier pour les bourgs bénéficiant d'une attractivité touristique, tels Mauguio, Canet-en-Roussillon ou Palavas-les-Flots. Elle est forte aussi dans la couronne périurbaine de Toulouse, notamment pour Auterive, L'Isle-Jourdain, Fonsorbes, Thuir et Grenade, pour les principaux.

L'offre en équipements et services est nettement plus diversifiée dans les bourgs centres « intermédiaires ». Leur statut administratif pour certains (chef-lieu, sous-préfecture), leur relatif éloignement des

grandes agglomérations pour d'autres, l'importance des zones de peuplement qu'ils animent globalement (47 % de la population des bassins de vie étudiés) expliquent l'éventail de leur portefeuille en matière d'équipements. Millau, Lourdes, Mende, Villefranche-de-Rouergue, Foix, Castelnaudary, Revel, Pézenas, Gaillac... figurent parmi ceux proposant une offre d'équipements à la fois dense et diversifiée. Toutefois, ces bourgs « intermédiaires », dans leur ensemble, présentent les indicateurs les plus dégradés avec une croissance atone, une population vieillissante et une proportion élevée de logements vacants.

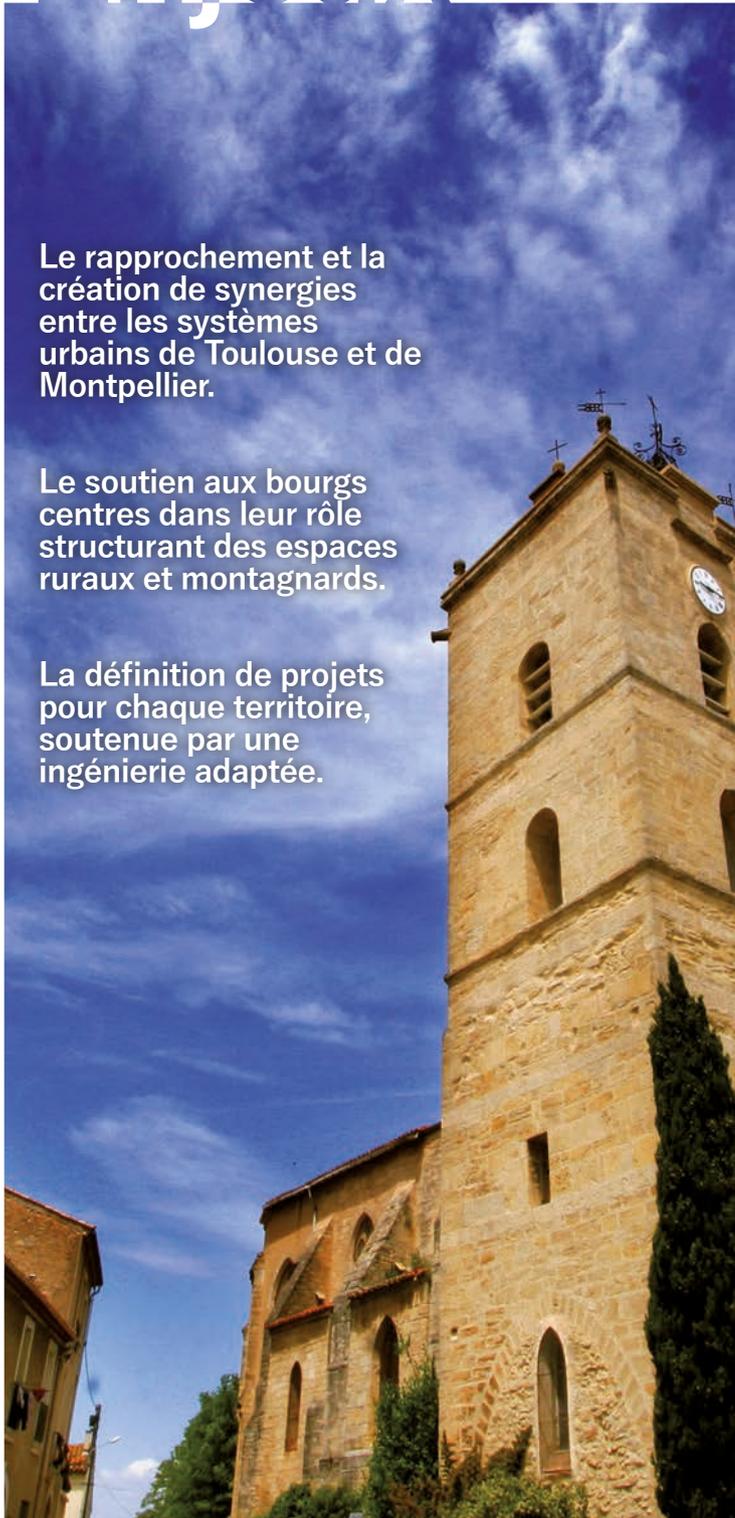
Les bourgs centres « isolés » se caractérisent par une plus grande homogénéité entre eux. Ils structurent les bassins de vie les moins peuplés. L'offre en équipements et services y est de fait moins dense et diversifiée qu'ailleurs, à l'exception de quelques-uns comme Mèze, Saint-Gilles, Vauvert, Sommières, Leucate, Vias... à vocation touristique. Cette même vocation, qui s'accompagne d'une part plus importante qu'ailleurs des résidences secondaires, en moyenne 25 % du parc de logements.

Enjeux

Le rapprochement et la création de synergies entre les systèmes urbains de Toulouse et de Montpellier.

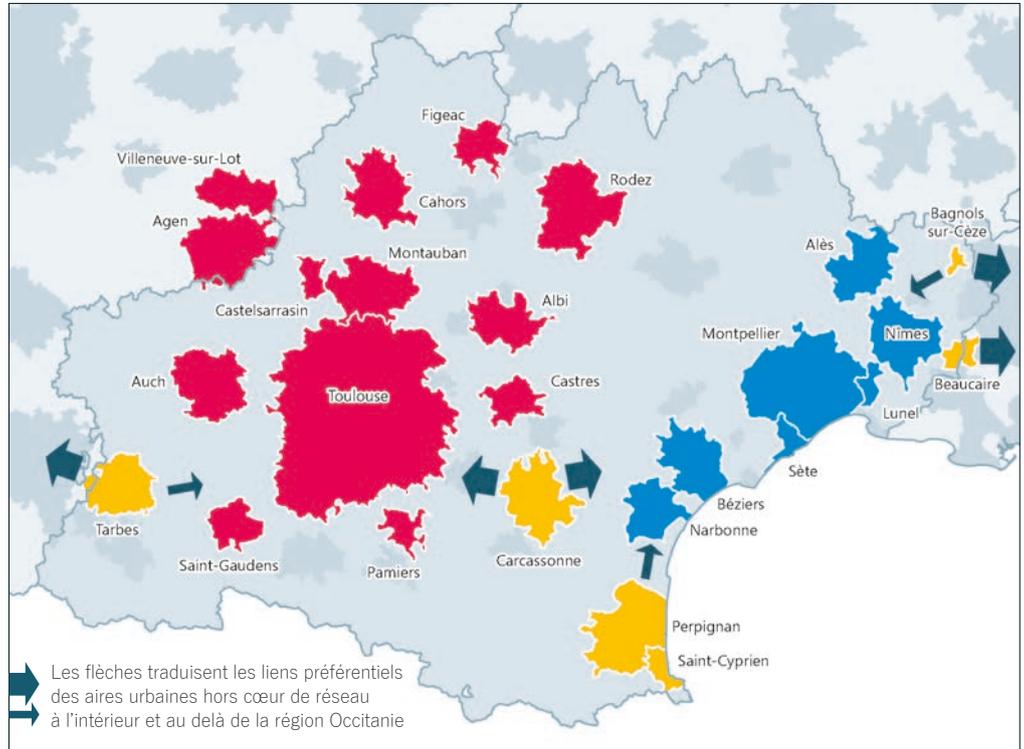
Le soutien aux bourgs centres dans leur rôle structurant des espaces ruraux et montagnards.

La définition de projets pour chaque territoire, soutenue par une ingénierie adaptée.



1
Figure

Composition des cœurs de réseaux de Toulouse et de Montpellier



Note de lecture :

La carte de synthèse ci-dessus a été réalisée en analysant les réseaux d'aires urbaines dessinés à partir de 5 types de flux, 4 concernant des personnes et 1 des établissements d'activité :

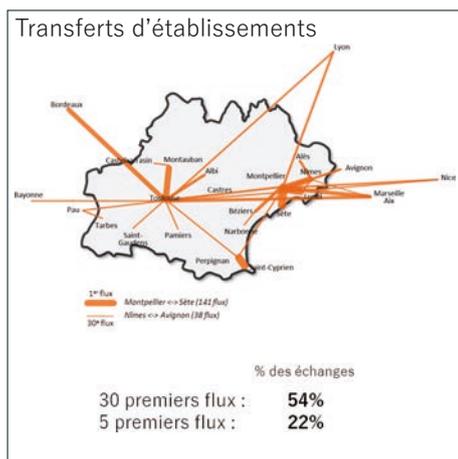
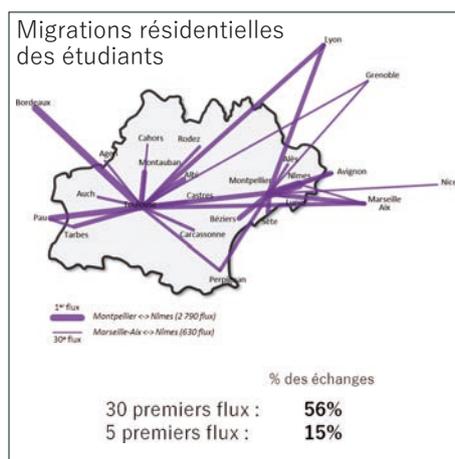
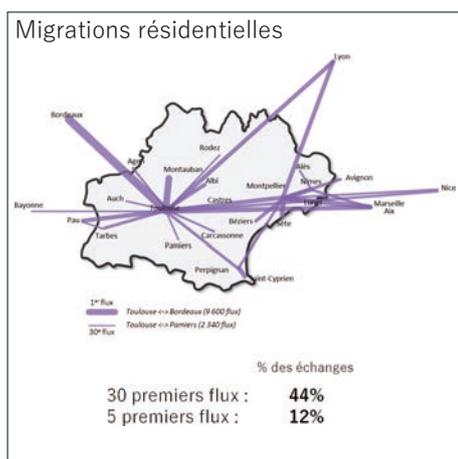
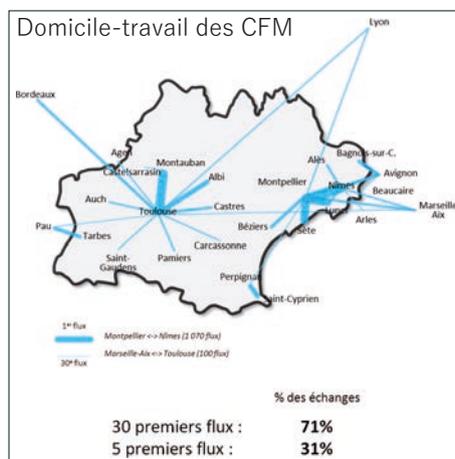
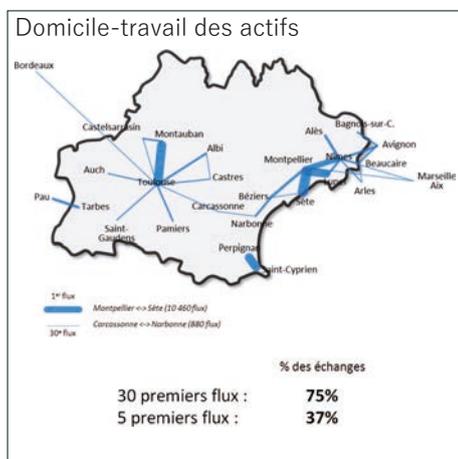
- les déplacements domicile-travail des actifs en emploi ;
- les déplacements domicile-travail des cadres des fonctions métropolitaines ;
- les migrations résidentielles ;
- les migrations résidentielles des étudiants ;
- les transferts d'établissements.

Les aires urbaines colorées en jaune ne sont pas de manière systématique dans l'influence de l'un des deux cœurs de réseaux principaux d'Occitanie. Ils sont soit rattachés à d'autres réseaux extrarégionaux, soit tiraillées par plusieurs réseaux, soit fonctionnent de manière autonome.

Source : Insee

Figure 2

Géographie des principaux flux entre aires urbaines en Occitanie



Note de lecture :

Sur les cinq cartes ci-contre figurent les 30 flux les plus importants, d'aire urbaine à aire urbaine, dont l'une d'entre elles au moins, est localisée en Occitanie et l'autre, au plus loin, dans l'une des quatre grandes régions du sud de la France (Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, PACA et Auvergne-Rhône-Alpes).

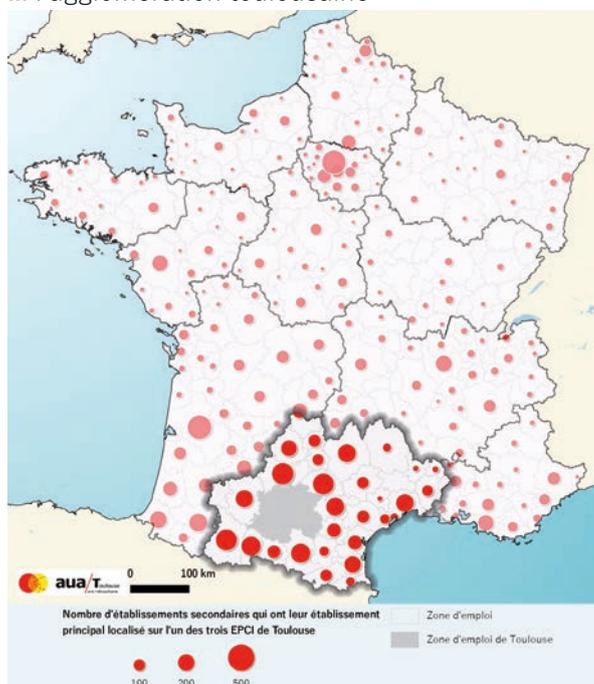
Pour les déplacements domicile-travail, concernant l'ensemble des actifs en emploi, les 30 flux les plus importants (en volume) représentent 75 % de l'ensemble des échanges entre aires urbaines. Les 5 premiers, dans l'ordre Montpellier - Sète, Toulouse - Montauban, Perpignan - Saint-Cyprien, Montpellier - Lunel et Montpellier - Nîmes, constituent 37 % des déplacements totaux entre aires urbaines.

Source : Insee

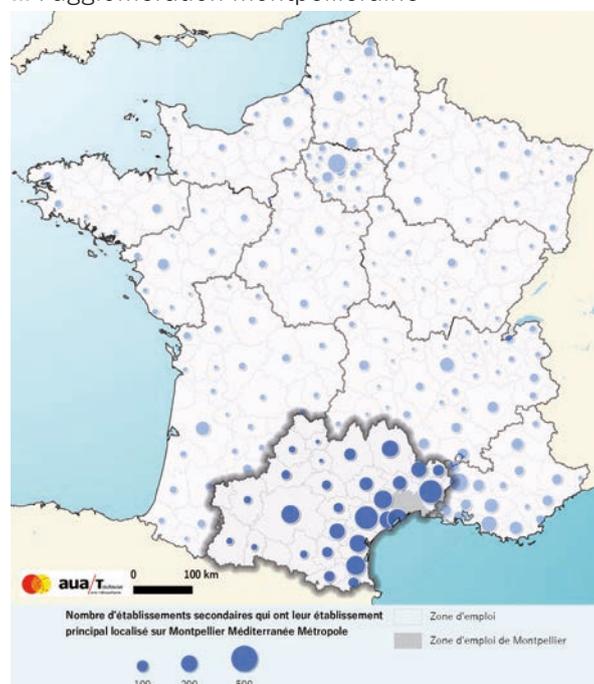
3
figure

Localisation des établissements secondaires pour les établissements principaux localisés dans...

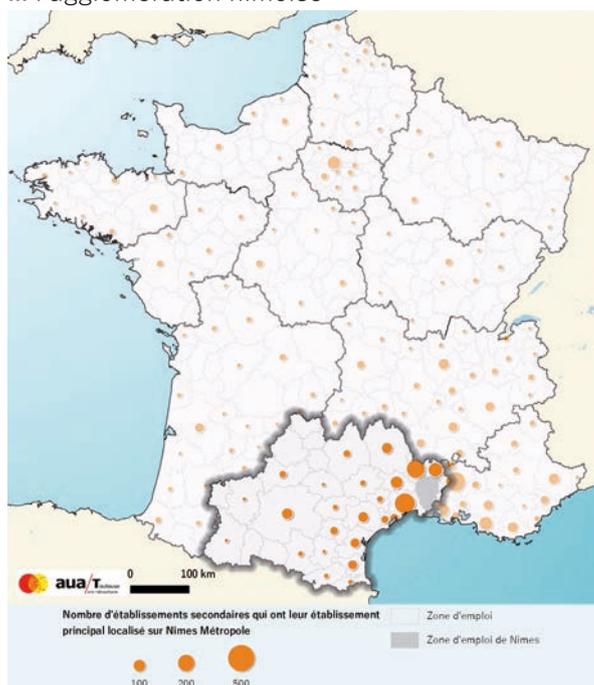
... l'agglomération toulousaine



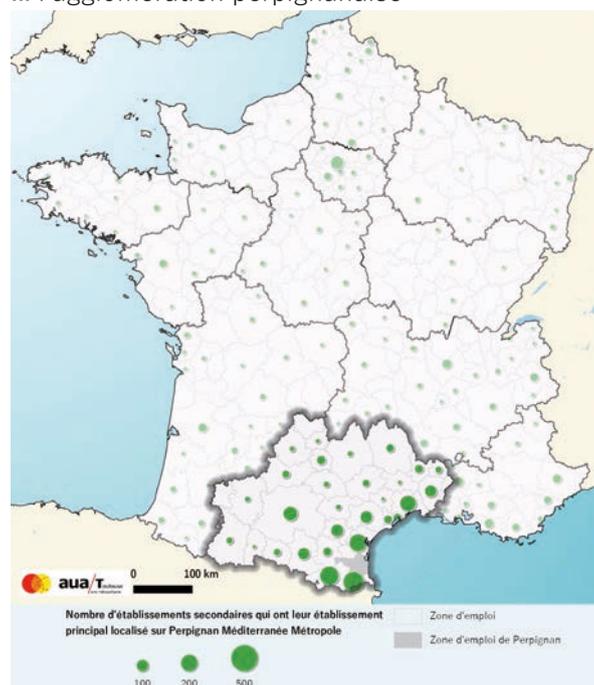
... l'agglomération montpellieraine



... l'agglomération nîmoise



... l'agglomération perpignanaise



Note de lecture :

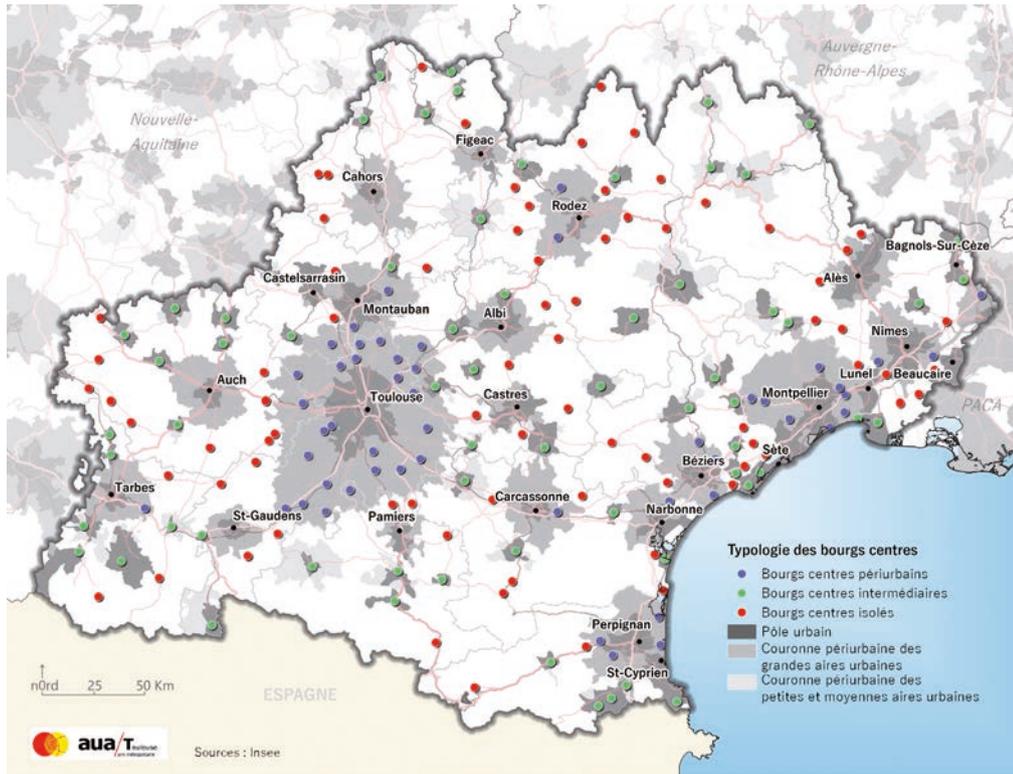
L'établissement principal est entendu comme le lieu d'exercice de l'activité. Il est rattaché à un fonds de commerce ou à une activité, contrairement au siège social.

L'établissement secondaire, quelle que soit sa dénomination, comme succursale, boutique, magasin, agence ou bureau, se définit comme tout établissement permanent, distinct du siège social ou de l'établissement principal. Il est dirigé par une personne ayant le pouvoir de lier des rapports juridiques avec les tiers (article R. 123-40 du Code du commerce).

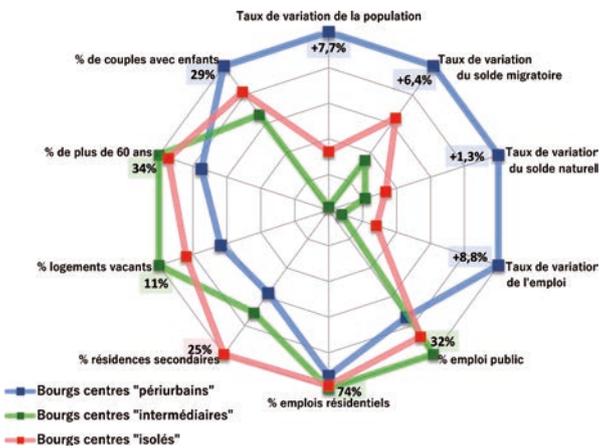
Source : Diane + 2016-2017, traitements aua/T

4
Figure

Typologie des bourgs centres



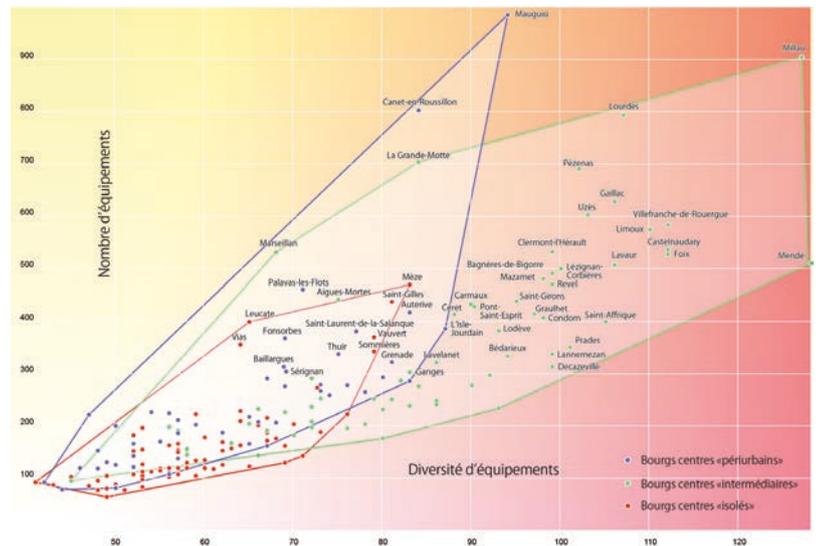
Comparaison des profils et des dynamiques des bourgs centres



Note de lecture : Les bourgs centres « périurbains » observent une croissance de +7,7 % de leur population entre 2008 et 2013. Sur la même période, l'évolution s'établit à +2,5 % pour les bourgs centres « isolés » et à +0,1 % seulement pour les bourgs centres « intermédiaires ».

Source : Insee Recensements 2008 et 2013

Niveau d'équipements des bourgs centres



Note de lecture : Le graphique ci-dessus positionne les bourgs centres selon un indicateur de densité des équipements (axe vertical) et un indicateur de diversité des équipements (axe horizontal). La densité correspond au nombre d'équipements comptabilisé dans le bourg. La diversité traduit le nombre d'équipements de type différent observé, en référence aux gammes d'équipements proposées dans le fichier BPE de l'Insee au niveau le plus détaillé.

Source : Insee BPE 2015



5

Peuplement et disparités sociales

En Occitanie, comme aux échelles nationale et européenne, un dynamisme important s'observe au niveau des métropoles, qui concentrent l'activité à haute valeur ajoutée et les populations qualifiées. En parallèle, les inégalités entre territoires ont tendance à perdurer voire à s'accroître à différents niveaux. Si des mécanismes de redistribution de richesse s'opèrent au sein de la région (fait présentiel, transferts sociaux...), la capacité des différents territoires à profiter de la croissance et à générer durablement de l'attractivité pose question.

Une approche des disparités territoriales sous l'angle du développement humain

Le développement humain est le reflet de la qualité de vie des hommes au sein de la société dans laquelle ils évoluent. Pour rendre compte de cette approche, **l'Indice de Développement Humain (IDH)** synthétise des informations relatives à trois domaines :

- la **santé** en tant que capacité à bénéficier d'une vie longue et saine ;
- l'**éducation** comme révélateur de l'accès aux connaissances, à la culture et au monde du travail ;
- le **niveau de ressources**, qui correspond à l'accès aux ressources matérielles indispensables pour atteindre un niveau de vie décent.

Cette approche nouvelle en Occitanie permet d'identifier différents types de territoires :

- des **territoires urbains et périurbains** ayant des niveaux homogènes, **modérés à élevés**, de revenus, santé et d'éducation, à la fois dans la ville

centre et dans sa couronne périurbaine. Il s'agit des aires urbaines des deux métropoles, Toulouse et Montpellier, mais également de territoires plus autonomes, comme les aires urbaines de Figeac, Rodez ou encore Tarbes ;

- la plupart des **villes-centre des agglomérations** présentent un **IDH moins élevé** qui est révélateur de populations combinant des niveaux de santé et de scolarisation modérés ainsi que des revenus modestes à faibles. On retrouve ici les agglomérations de Cahors, Auch, Carcassonne, Albi, Bagnols-sur-Cèze... ;
- quelques **territoires aux IDH plus contrastés**, soit avec de forts écarts entre une agglomération et son arrière pays (Millau, Alès, Mende...), ou de façon plus surprenante, entre agglomérations voisines : Foix/Pamiers ou Castelsarrasin/Montauban par exemple ;
- des **territoires caractérisés par un niveau d'IDH plutôt bas** situés au-delà des espaces d'influence métropolitaine. Il s'agit de territoires en souffrance comme les contreforts du Massif Central (Espalion), ceux des Pyrénées (Saint-Girons), marqués par des problématiques de déclin industriel et/ou de déprise rurale (Lacaune). Le littoral – hors aire urbaine de Montpellier – est également concerné (de Sète à Saint-Cyprien). Les populations de ces territoires combinent des difficultés de revenus et de santé.



Une métropolisation qui s'accélère autour de systèmes urbains toujours plus étendus

Le processus de métropolisation se définit communément par la concentration de facteurs (économies d'échelle, accessibilités aux réseaux, attractivité et

poids culturels...) et par une dimension de « masse critique » (concentration spatiale des fonctions stratégiques, du système productif, de l'innovation...). Mais du point de vue du fonctionnement des territoires, il s'agit aussi de l'élargissement et de la dynamique d'entraînement sur des espaces géographiques. Dans le sillage des deux métropoles régionales, des « grappes » de territoires ont émergé.

Les aires urbaines de Toulouse et Montpellier se différencient de leur aire d'influence par leur taille, la forte présence de cadres et le dynamisme de leur population active. Selon l'ampleur de la dynamique de métropolisation, **4 types d'ensemble sous influence peuvent être identifiés**.

Le premier, d'influence marquée, est composé de 9 aires urbaines, le plus souvent proches des aires métropolitaines et y accédant en moins de 1h30 en voiture. Il s'agit en particulier des aires de Montauban, Albi, Lavaur et Gaillac côté toulousain et de Nîmes et Lunel autour de Montpellier. Dans ces aires, la population active s'accroît (hausse comprises entre + 0,9 et + 5,6 % selon les cas) sauf pour 2 d'entre-elles (Aigues-Mortes et Beaumont-de-Lomagne) où elle est stable. Le chômage est modéré à élevé (entre 9 et 16 % selon les cas, 5 aires ayant une part de demandeurs d'emploi supérieure à la moyenne régionale de 12,5 %).

Un espace d'influence métropolitaine moins marquée, regroupe 24 aires où la population active a tendance à diminuer. Si les amplitudes constatées en matière de demandes d'emploi sont proches de celles relevées dans l'ensemble précédent, les aires connaissant un chômage modéré sont majoritaires (16 aires sur 24 en dessous de la moyenne régionale). Autour de la métropole toulousaine, ces aires

sont un peu plus éloignées (jusqu'à 2h de voiture). Côté montpelliérain, elles peuvent être beaucoup plus proches comme c'est le cas pour Sète et Bédarieux. Le troisième ensemble regroupe 27 aires de taille moyenne marquées par un taux de chômage élevé (hausse comprises entre 14,8 et 22,3 % selon les cas). 12 ont une population active stable ou croissante alors que 15 autres en perdent. Une influence métropolitaine très diffuse rassemble 23 petites aires où les activités productives sont souvent plus implantées. Pour un tiers d'entre elles, la population active est croissante et connaît un chômage supérieur à la moyenne régionale. Quant aux 15 autres aires de ce groupe, elles ont une population active décroissante (baisse comprises entre - 0,4 et - 10,3 %) plutôt moins touchée par le chômage.

Les espaces hors influence métropolitaine qui concernent de petites aires des contreforts du Massif Central et des Pyrénées peu marquées par le chômage (part de demandeurs d'emploi dans la population active comprise entre 6 et 6,5 %) où il ressort notamment que les actifs sont de moins en moins nombreux.

3
figure

Une crise de la construction qui renforce les disparités territoriales

La vocation d'accueil de la région est traditionnellement allée de pair avec des dynamiques de construction soutenues, portées davantage par les métropoles que par les pôles intermédiaires. Les dynamiques les plus fortes s'observaient avant 2008 au sein des espaces périurbains de l'Aude au Gard et dans la grande couronne toulousaine ainsi qu'autour des pôles intermédiaires.

La crise a durablement affaibli la production, qui a régressé dans plus de neuf bassins de vie sur dix. Elle a surtout creusé les disparités préexistantes :

- Toulouse et l'axe littoral restent dynamiques tandis que l'arrière pays, les espaces ruraux et montagnards s'effondrent ;
- les métropoles ont relativement bien amorti les effets de la crise, alors que des pôles intermédiaires, moins robustes, ont vu leur niveau de production divisé par deux (Nîmes, Béziers, Carcassonne, Auch, Castres) ;
- quelques espaces périurbains ont augmenté leur production malgré le contexte morose (entre Montpellier et Nîmes).

4
figure

Des logiques de construction pas toujours liées aux évolutions démographiques

Le croisement entre le volume de population accueillie et le nombre de logements construits permet de caractériser 4 types de territoires.

- **Les bassins des principaux pôles urbains** ont une production de logements très rythmée pour un taux théorique d'occupation peu élevé (1 à 1,5 nouveaux habitants par logement créé). Avec une gamme très diversifiée (petits logements, logement social notamment), cette production répond aux besoins des habitants (dessalement) comme des nouveaux arrivants (jeunes actifs, personnes seules...)
- **Les espaces périurbains** sont généralement ceux où l'on construit le moins de logements au regard de la population accueillie (ratios théoriques d'occupation entre 1,6 et 3,8). La forte attractivité démographique dont jouissent ces territoires est corrélée à une spécialisation de l'offre (grands loge-

ments tournés vers les familles) peu favorable aux logiques de desserrement.

- Une partie des **territoires ruraux et montagnards** (Armagnac et Gascogne gersoise, nord ouest du Quercy, Nord Aveyron, Grands Causses et chaîne pyrénéenne), confrontés à une déprise démographique maintiennent une production de logements plus ou moins dynamique, parfois en lien avec leur caractère touristique (résidences secondaires). Ils semblent également être le théâtre de phénomènes de délaissement d'espaces bâtis existants pouvant présenter des dysfonctionnements architecturaux et thermiques (centres anciens) au profit des zones d'extensions urbaines.
- Aux interstices des espaces sous influence métropolitaine et du rural, les **bassins de vie** de certains **pôles intermédiaires** et de leurs franges affichent une production de logements bien supérieure au volume de population accueillie (moins d'un habitant par logement créé) : bassins de Narbonne, Carcassonne, Saint-Gaudens, Cahors, Figeac, Rodez, Castres et Bagnols-sur-Cèze... Si les besoins en desserrement ne peuvent être ignorés, les risques d'une **surproduction de logements**, notamment liés aux dispositifs de défiscalisation sont à mettre en avant.

5
figure

Attractivité du parc bâti : des mécanismes de marché qui diffèrent selon les territoires

L'attractivité du parc existant est ici qualifiée à partir de 3 indicateurs (niveau de vacance, résidences dégradées, de résidences potentiellement énergivores). Elle résulte des **mouvements résidentiels** (espaces en tension / espaces délaissés) tout autant qu'elle les guide (espaces prisés / « repoussoirs »).

L'Occitanie compte quelques 341 000 logements vacants qui se répartissent sur le territoire conformément au volume global de logements.

- **Un quart du stock régional est vacant depuis un an à trois ans.** Dans le Gard et les Pyrénées-Orientales, cette vacance dite conjoncturelle concerne près d'un logement sur trois. Elle constitue une offre en logements dépréciés ou non disponibles (succession difficile, rétention locative...) dans un contexte de commercialisation de logements neufs largement concurrentiel.
- **104 000 logements relèvent d'une vacance installée** (supérieure à 3 ans). Un tiers de ces logements sont situés dans les départements en tension de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Gard, où ils représentent en moyenne 2 % du parc existant mais l'équivalent de plus ou moins une année de construction (3 pour le Gard). **L'espace rural est particulièrement affecté** par la vacance longue durée. Elle pèse à hauteur de 40 % du stock dans l'Ariège, le Gers, le Lot et plus de 50 % en Aveyron et en Lozère (soit un logement vacant de longue durée pour 10 résidences principales dans ce département). Elle est fortement préjudiciable aux ambiances et à la qualité de vie de bourgs et villages pour lesquels la demande en logements est en berne.

La prégnance du bâti dégradé (près de 116 000 logements classés médiocres ou très médiocres), souvent présents dans les centres anciens, est perceptible à la fois dans les espaces ruraux (Lozère, Ariège) ou à dominante urbaine (Gard, Hérault, voire Aude). On notera le volume et le poids très faible de logements dégradés en Haute-Garonne (1 % des résidences principales).

À moyen et long terme, l'**obsolescence d'une partie du parc de logements** liée à la mauvaise qualité thermique des logements construits avant 1975 pose un problème auquel des dynamiques de construction même fortes ne pourront pas répondre. En volume, les territoires les plus bâtisseurs sont les plus exposés (Haute-Garonne, Hérault). Avec plus de 60 % de logements construits avant l'adoption des réglementations thermiques, les territoires montagnards sont cependant les plus menacés (Hautes-Pyrénées et Ariège), alors même qu'ils sont les plus vulnérables aux rudesses climatiques.

6
figure

Enjeux



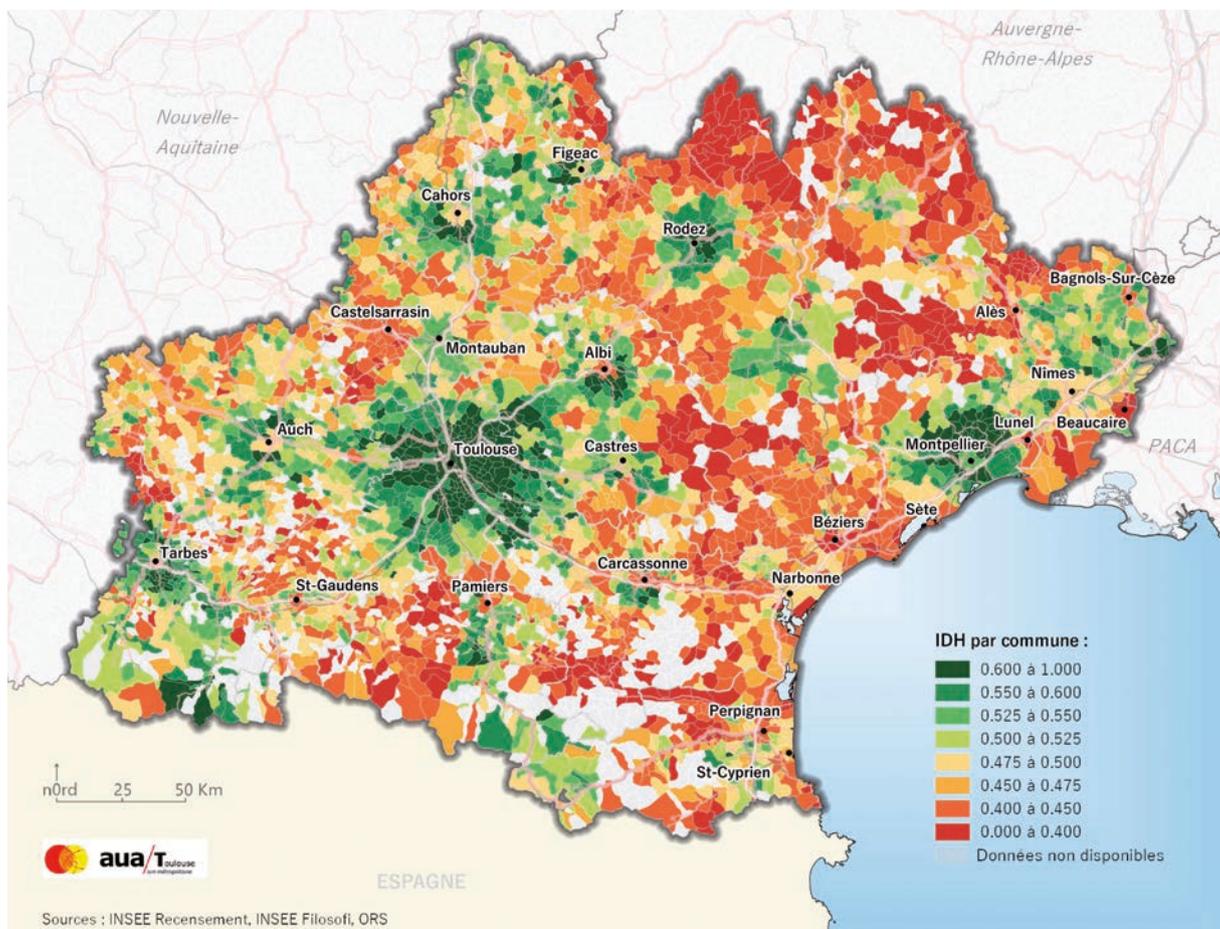
Le renforcement et l'accompagnement du développement socio-économique des villes moyennes, dans le sillage du dynamisme des métropoles toulousaine et montpelliéraine.

L'intégration socio-économique des populations rurales, notamment montagnardes et le maintien de leur qualité de vie : accès aux équipements et services (santé, éducation, commerces), adaptation de l'offre en habitat, accompagnement à l'emploi...

Le renforcement des logiques de complémentarité et de solidarité entre territoires urbain/rural, ville-centre/couronnes urbaine et périurbaine...

Le développement humain des territoires d'Occitanie

1
figure



2
figure

Typologie des territoires

IDH élevé

Métropoles et agglomérations éloignées des espaces métropolitains

IDH moyen ou faible dans la ville-centre
Agglomérations des espaces métropolitains

IDH contrasté

IDH très faible
Littoral, piémont, montagne

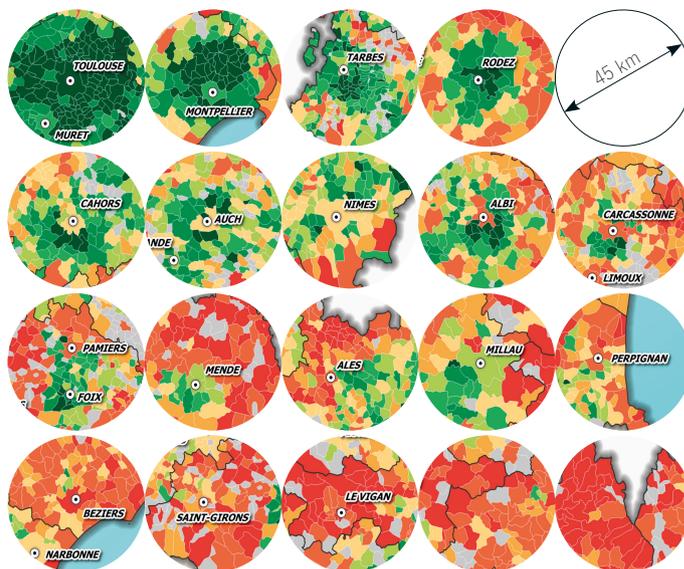
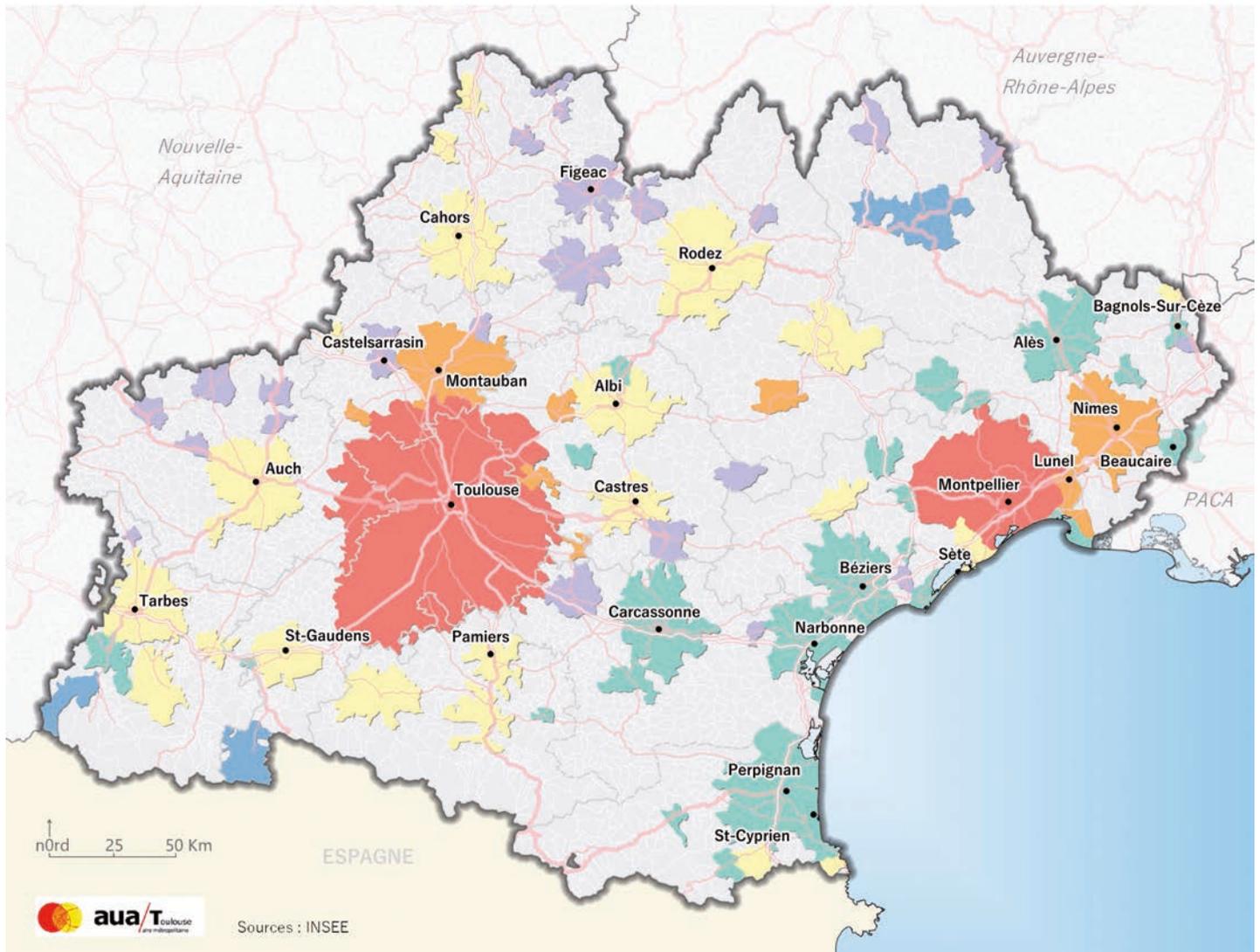


Figure 3

Dynamiques de métropolisation

- Aires urbaines ... :**
- ... de grandes tailles à caractère métropolitain (Groupe 1)
 - ... le plus souvent proches des aires métropolitaines et bénéficiant de leur dynamisme (Groupe 2)
 - ... plus éloignées des aires métropolitaines et bénéficiant plutôt peu de leur dynamisme (Groupe 3)
 - ... de tailles moyennes marquées par un chômage plutôt élevé (Groupe 4)
 - ... de petites tailles où les activités productives sont souvent plus implantées (Groupe 5)
 - ... de petites tailles du Piémont Pyrénéen et des Grands Causses (Groupe 6)

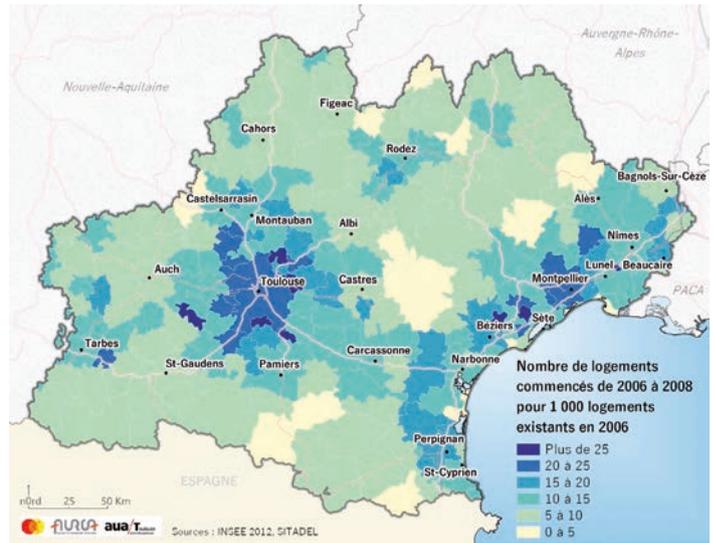


Note de lecture : L'analyse en composantes principales (ACP) sert à mettre en évidence des similarités ou des oppositions entre des variables descriptives du panel d'aires urbaines étudiées. Par le repérage des variables les plus corrélées entre elles, donc les plus discriminantes géographiquement, des groupes relativement homogènes de territoires sont ainsi identifiés.

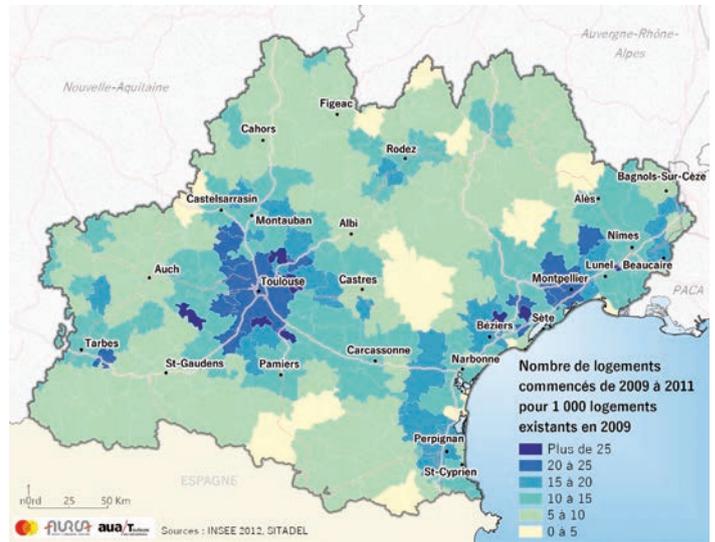
Dans le cas de cette cartographie des dynamiques de métropolisation, ces variables sont notamment le poids des différentes professions et catégories sociales dans la population active (agriculteurs, artisans, commerçants, employés, cadres...), les évolutions de leurs effectifs, le taux de chômage, la part des emplois en CDI, le poids des emplois productifs.

4 Évolution des dynamiques de construction avant, pendant et après la crise de 2008

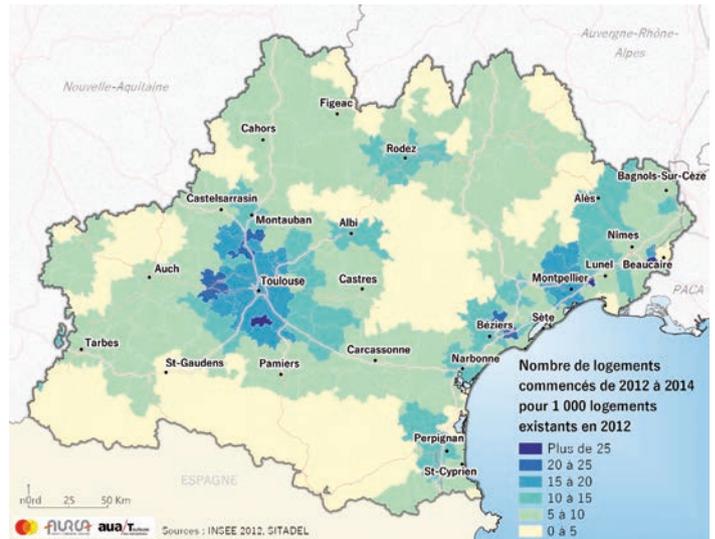
... avant (2006 - 2008)



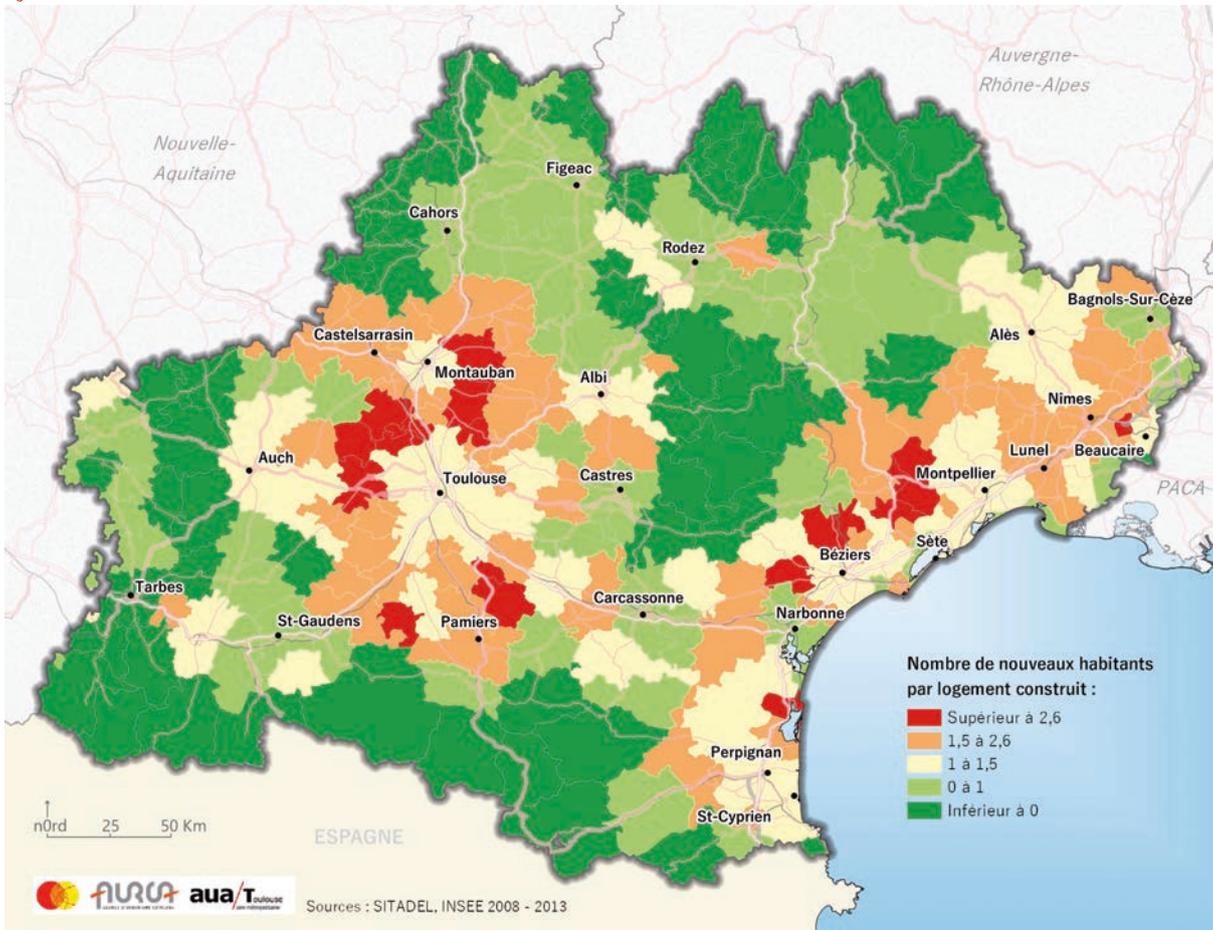
... pendant (2009 - 2011)



... après (2012 - 2014)

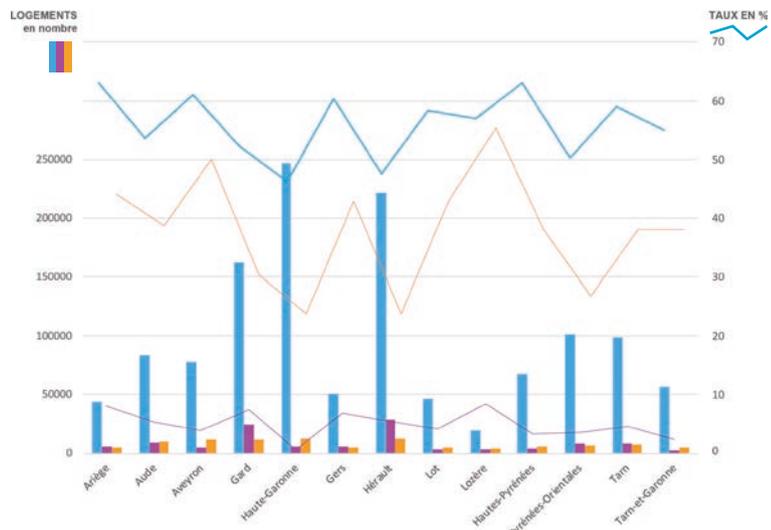


5 Construction et logiques démographiques, période 2008 et 2013



6 Attractivité du bâti et potentiel de rénovation

Source : FILOCOM 2013





6

Biens communs et vulnérabilités locales

La grande richesse des ressources territoriales (foncières, environnementales ou encore productives) de la région Occitanie constitue l'un des moteurs de sa croissance tant économique que démographique. Ce capital est fragilisé par diverses formes de pressions, anthropiques mais également climatiques. La température moyenne annuelle dans le Sud-Ouest de la France a augmenté de + 1,1° C au cours du XX^e siècle, contre + 0,6° C à l'échelle de la planète ; cette hausse des températures pourrait atteindre entre + 1,8 et + 2,2° C à l'horizon 2050. Face à ces tendances de fond, les ressources disponibles (eau, sol, biodiversité) sont menacées et les vulnérabilités locales face aux risques renforcées.

Une artificialisation qui se fait aux dépens des espaces agricoles

Si on exclut les modifications intervenant au sein d'une même catégorie d'espace, l'artificialisation est le fait majeur des évolutions d'occupation du sol observées en Occitanie. **Entre 2006 et 2012, la surface artificialisée augmente de 1 650 ha par an**, soit un rythme similaire à celui de la région Auvergne-Rhône-Alpes (+ 1 600 ha/an). Dans les régions voisines, l'artificialisation annuelle est de 2 660 ha en Nouvelle Aquitaine et 640 ha en PACA.

Sur les 10 500 ha artificialisés pendant cette période, **90 % étaient initialement des territoires agricoles** principalement localisés au pourtour des grands centres urbains et le long des principaux axes de communication. Dans une moindre mesure, l'extension des espaces artificialisés a également concerné près

de 1 100 ha d'espaces naturels répartis à parts égales entre forêts et milieux naturels ouverts.

1
Figure

Sur les 9 300 ha de territoires agricoles artificialisés entre 2006 et 2012, 4 400 ha ont été prélevés dans la plaine de Garonne et les coteaux, où près de 2 300 ha de terres arables disparaissent. 3 700 ha proviennent des plaines, garrigues et littoral méditerranéens dont 930 ha étaient occupés par des cultures permanentes. C'est dans ce secteur, en particulier dans les espaces de garrigues, que l'artificialisation des espaces naturels est la plus marquée. Après les chantiers dont la destination finale n'est pas connue, les nouveaux espaces artificialisés sont en majorité occupés par des zones urbaines peu denses pour 2 900 ha et des zones industrielles et commerciales pour 2 500 ha.

2
Figure

Entre 2006 et 2012, le rythme de croissance des espaces artificialisés reste important (+ 0,62 % par an), malgré un ralentissement significatif par rapport à la période précédente où il se situait à + 0,9 % par an. Ce taux supérieur à la moyenne nationale (+ 0,49 % par an) témoigne d'une dynamique forte mais qu'il convient toutefois de relativiser, notamment au regard de la croissance démographique qui atteint + 0,93 % par an sur la période récente.

Cette logique s'observe sur les **plaines, garrigues et littoral méditerranéens et la plaine de Garonne** dans lesquels **88 % de l'artificialisation** et près de 95 % de la croissance démographique régionale se sont produites. La tendance est inverse dans les massifs et leurs contreforts, où l'espace est plus facilement mobilisable alors que les enjeux d'accueil sont moindres.

3
Figure

Un potentiel productif agricole menacé

Avec **3,2 millions d'hectares dédiés à l'agriculture**, la région génère **9 % de la production agricole française**. Cette surface productive serait théoriquement à même d'assurer l'approvisionnement alimentaire des populations locales. En effet, alors qu'un Français a besoin d'environ 1 800 m² de cultures et 1 200 m² de prairies permanentes pour se nourrir⁽⁶⁾, en Occitanie un habitant dispose en moyenne de 5 545 m² de Surface Agricole Utile⁽⁷⁾.

Ce capital agricole est pourtant menacé. Entre 2000 et 2010, la SAU diminue à un rythme deux fois plus soutenu qu'au cours des années 90, se généralisant sur les massifs et se renforçant dans les plaines et garrigues littorales (Plaine du Roussillon, Plaine Audoise, Minervois, Soubergues, garrigues nîmoises et héraultaises...). Ces espaces sont les plus touchés (- 12 %) alors qu'ils regroupent les terres ayant la meilleure valeur agronomique.

4
Figure

Aujourd'hui, le cœur productif de la région se localise dans l'espace rural (60 %). La distanciation entre lieux de production et de consommation a un impact environnemental et fragilise la sécurité alimentaire des villes. L'espace de « transition » que représente le périurbain accueille un tiers des surfaces agricoles. La logique d'étalement des villes y conduit à un « grignotage » des terres arables (- 188 000 ha en 20 ans) et à une hausse des prix du foncier agricole qui pénalisent l'installation et le maintien des exploitants.

(6) DuALine- Durabilité de l'Alimentation face à de nouveaux enjeux. Questions à la recherche, Rapport INRA CIRAD, Esmouf, C, Russel M. et Bricas, N.

(7) La SAU comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...).

Des productions diversifiées et de qualité face au défi de l'adaptation

La région se caractérise par une **grande variété de productions** et un relatif équilibre entre les cultures, qui occupent 40 % de la SAU, et l'élevage (49 %), le reliquat étant consacré à des activités polyvalentes. Aucun territoire n'est mono-orienté, bien que l'on identifie des grands espaces productifs très complémentaires. Les surfaces céréalières sont davantage présentes dans les plaines de la Garonne et de l'Adour et progressent quasiment partout. Emblématiques des plaines littorales, les cultures à forte valeur ajoutée (fruits, viticulture) régressent globalement ; seules les surfaces maraîchères augmentent, en particulier à l'ouest (Lot, Tarn, Gers). L'Aveyron joue un rôle moteur dans l'élevage (tous types de cheptels), conforté par la Lozère, et plus ponctuellement le Tarn (vaches laitières), le Lot et le Gers (aviculture notamment).

5
Figure

De cet éventail de terroirs sont issus **250 produits labellisés qualité ou origine**, reconnaissance des savoir-faire locaux. Des modes de production plus respectueux des ressources naturelles et moins consommateurs en énergie se développent (10 % des surfaces régionales labellisées agriculture biologique, 83 Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental créés en faveur de l'agro-écologie...). La valorisation et la pérennisation de ce capital se heurte aujourd'hui à plusieurs difficultés. Prénante en raison de nombreuses situations de stress hydrique et des conflits d'usage liés à l'utilisation et à la raréfaction de la ressource en eau, la problématique climatique va se poser avec encore plus d'acuité dans les années à venir. L'augmentation des températures,

de la fréquence et l'ampleur des phénomènes météorologiques extrêmes (tempête, sécheresse...) risque d'influer sur l'ensemble des aspects de la production agricole et de la sécurité alimentaire : baisse ou irrégularités des rendements, qualité des aliments, impacts induits sur la variation des prix.

Une biodiversité qui bénéficie d'habitats riches et fonctionnels reliés par des axes majeurs de déplacement

Le massif pyrénéen et les contreforts du Massif Central (Montagne Noire, Minervois, plateaux du Larzac, de l'Aubrac, Cévennes et Causses du Quercy) montrent une **naturalité** ⁽⁸⁾ particulièrement intéressante vis-à-vis de la **biodiversité**, doublée d'une importante **variété de milieux** (indice d'hétérogénéité ⁽⁹⁾).

De façon plus localisée, ces qualité et variété de milieux naturels se retrouvent également au niveau du littoral et des garrigues méditerranéennes, des vallées de la Garonne, de la Dordogne, du Lot, du Gardon, du Tarn et du Rhône. Les coteaux boisés et milieux ouverts des plateaux et vallées de Lannemezan, de l'Armagnac, du Bas Quercy, du Ségala et du Rouergue constituent par ailleurs de petits réservoirs de biodiversité importants à préserver, malgré leur faible hétérogénéité. Plusieurs de ces milieux forestiers et ouverts présentent un potentiel écologique particulièrement riche, constituant à la fois des réservoirs de biodiversité et des axes majeurs de déplacements des espèces (indice cumulé de compacité-surface ⁽¹⁰⁾ et de connectivité ⁽¹¹⁾). C'est spécifiquement le cas des massifs pyrénéens, des contreforts du Minervois et de la Montagne noire, du Larzac et du Quercy. On retrouve également en

(8) La naturalité d'un milieu est définie comme le niveau de pression par l'homme sur ce milieu (anthropisation).

(9) L'indice d'hétérogénéité illustre la mosaïque des milieux et de leur biodiversité propre. Il permet de mettre en valeur les zones d'interface (écotone) entre deux milieux différents propice au développement d'une flore et d'une faune typiques.

(10) Les milieux naturels qui présentent un indice de compacité-surface fort à très fort constituent des espaces dont le cœur d'habitat est potentiellement le plus important à l'échelle régionale (et susceptible d'être le moins affecté par l'activité anthropique). Du fait de la présence de zones nodales favorables et de lisières suffisamment épaisses, ils sont ainsi prédisposés à accueillir une biodiversité riche et fonctionnelle.

(11) La connectivité correspond aux potentialités d'échanges faune-flore entre les milieux.

région méditerranéenne des secteurs (Costière nîmoise, plaines de Fabrègues, Villeveyrac, est et sud de Béziers), dans lesquels de nombreux espaces semi-naturels sont présents au sein des paysages agricoles et où l'agriculture joue un rôle fondamental pour le maintien de la biodiversité.

6
figure

La configuration du relief, associée au réseau hydrographique régional, détermine des corridors écologiques structurants potentiels entre ces grands réservoirs de nature, principalement orientés nord-sud. Les **zones de piémont** constituent ainsi des **axes majeurs de déplacements des espèces** très favorables aux échanges entre le massif pyrénéen, le Massif Central, les Cévennes, l'Auvergne et le Limousin.

Ce réseau structurant est complété par de nombreux corridors secondaires, plus ou moins bien structurés et efficaces, portés par le réseau hydrographique des vallées de la Garonne, du Rhône, du Tarn, du Lot, de la Cèze, du Gardon, du Vidourle et de la Dordogne, ainsi que ceux du plateau de Lannemezan et de l'Armagnac. Dans l'ouest de la région, ces corridors secondaires constituent les seuls liens privilégiés avec le Bassin aquitain. À l'est, le Rhône et son delta jouent un véritable rôle d'interface avec la région PACA.

7
figure

Des espaces particulièrement fragilisés par la pression humaine et l'évolution climatique

Concernant les espaces naturels, les **corridors secondaires** traversent des secteurs soumis à de **fortes pressions** : développement de l'urbanisation, spécialisation et intensification de l'agriculture...

Ainsi, la fragilité des liaisons entre, d'une part, les massifs de garrigues des vallées du Gardon et de la Cèze et les Cévennes et, d'autre part, les Pyrénées et le Bassin aquitain est à souligner.

Les dynamiques d'artificialisation combinées aux changements climatiques, sont de nature à accélérer **l'érosion de la biodiversité** du fait d'une évolution trop rapide des températures et une désynchronisation des cycles biologiques. Les zones situées les plus en altitude pourraient jouer un rôle de refuge pour de nombreuses espèces, avec un risque de disparition des espèces des étages alpins, faute d'une migration possible vers le nord.

De même, le **littoral régional**, qui court sur 215 km d'une côte fortement urbanisée apparaît comme un **espace riche mais particulièrement vulnérable aux risques climatiques**. Espace de transition entre terre et mer, il concentre une forte richesse écologique (lagunes et zones humides, lidos, avifaune...) et économique (20 stations balnéaires, 70 ports de plaisance, 4 ports de commerces...). Cet espace, qui reçoit 8 millions de touristes par an et compte 1,3 million d'habitants permanents, est soumis à de fortes pressions :

- anthropiques : aménagements et extraction de matériaux dans les cours d'eau côtiers, artificialisation, détérioration des écosystèmes... ;
- climatiques : élévation du niveau de la mer (selon les calculs du GIEC⁽¹²⁾ estimée à 17 à 31 cm en 50 ans), augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements extrêmes (tempêtes, crues cévenoles...).

Ces phénomènes perturbent les dynamiques sédimentaires, renforçant par endroit l'érosion et le recul

(12) Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

(13) Actualisation de l'aléa érosion en Languedoc Roussillon, BRGM, 2011

(14) Source DREAL Occitanie

du trait de côte et menacent les aménagements (zones résidentielle, équipements, routes...). Malgré le recours aux ouvrages de protection ou d'atténuation et autres outils de restauration, plus de 55 % du littoral régional devrait continuer à s'éroder d'ici 2030⁽¹³⁾. Étroitement lié au phénomène d'érosion, l'aléa submersion marine concerne une part importante du territoire régional, en particulier les lidos et les zones littorales les plus basses, ou celles dont le cordon dunaire est le plus altéré. À l'échelle des 6 Territoires à Risques Importants d'inondation, 47 communes, près de **73 700 habitants permanents et 21 700 emplois**⁽¹⁴⁾ seraient a minima **impactés par une inondation** liée à un phénomène de submersion marine. Le littoral camarguais, les principales stations balnéaires (Palavas-les-Flots, La Grande Motte, Le Barcarès, Canet-en-Roussillon...) et la ville de Sète sont les secteurs les plus exposés, tout en étant également parmi les plus fréquentés pendant la saison touristique.

La dégradation prévisible des espaces et ressources naturelles (disparition de plages, modification des lagunes et zones humides, salinisation des ressources en eau douce, changements d'occupation du sol, altération des paysages et du cadre de vie...) et des activités qui en découlent (agriculture, tourisme...), menacent l'attractivité du littoral. Un ensemble d'aménagements innovants prenant en compte la vulnérabilité climatique peuvent aujourd'hui être cités en exemple (éco-port de Sérignan...).

8
figure

Enjeux

La gestion économe des ressources foncières, agricoles et hydriques et la préservation de la diversité du capital environnemental comme vecteur d'attractivité et de développement régional.

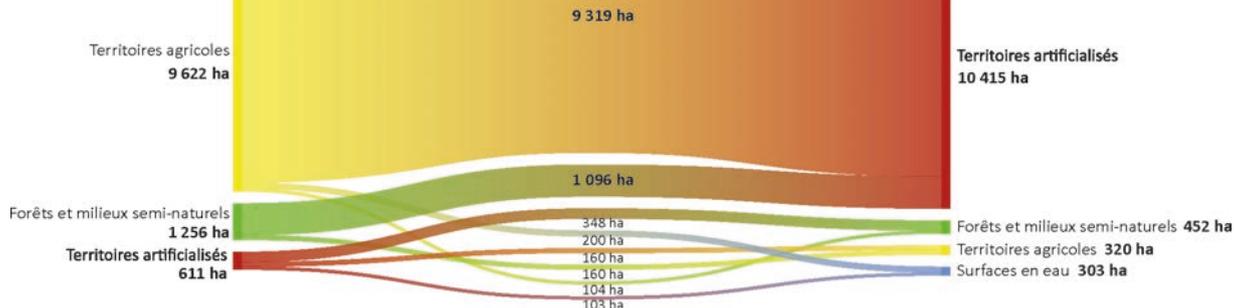
La valorisation et la diversification des productions agricoles permettant de mieux répondre aux besoins alimentaires des populations locales.

La restauration des milieux naturels les plus vulnérables et les moins fonctionnels.

L'adaptation aux effets attendus du changement climatique, notamment par un aménagement du territoire plus résilient.

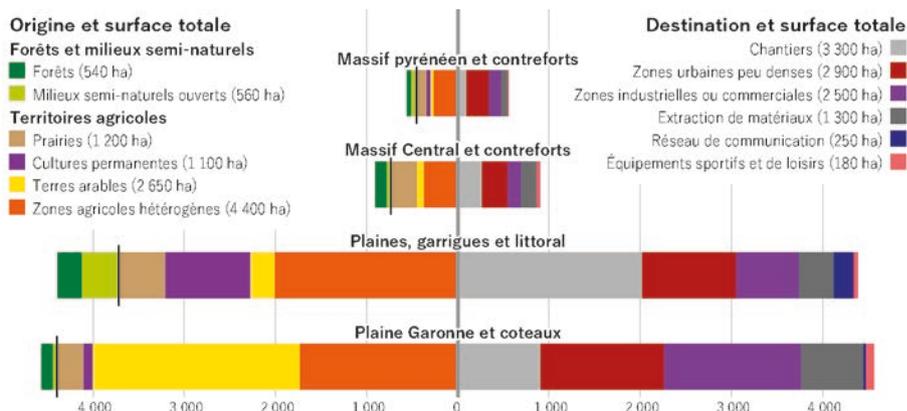
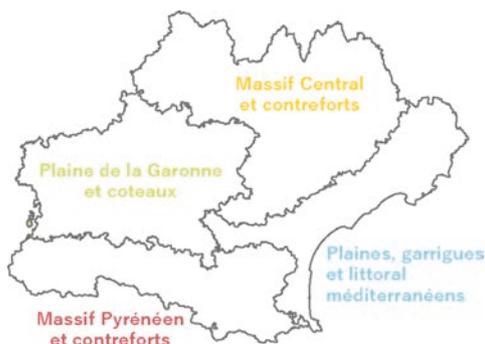
1 Principales évolutions d'occupation du sol entre 2006 et 2012

Source : UE-SOes, Corine LandCover, base changement 2006-2012



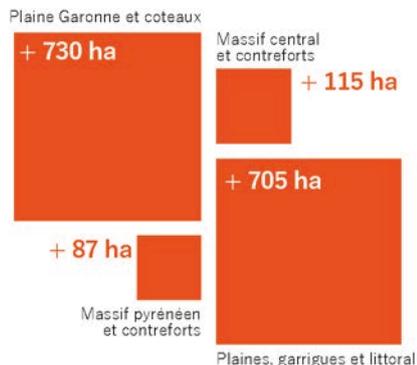
2 Origine et destinations des nouveaux espaces artificialisés

Source : UE-SOes, Corine LandCover, base changement 2006-2012

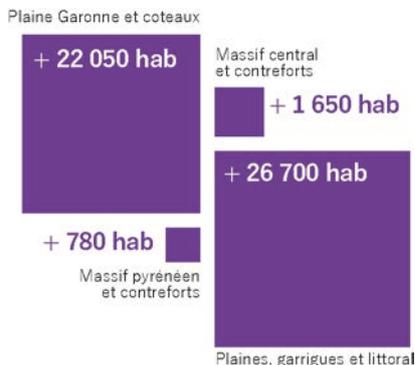


3 Dynamiques d'artificialisation et de croissance démographique

Artificialisation annuelle



Croissance démographique annuelle

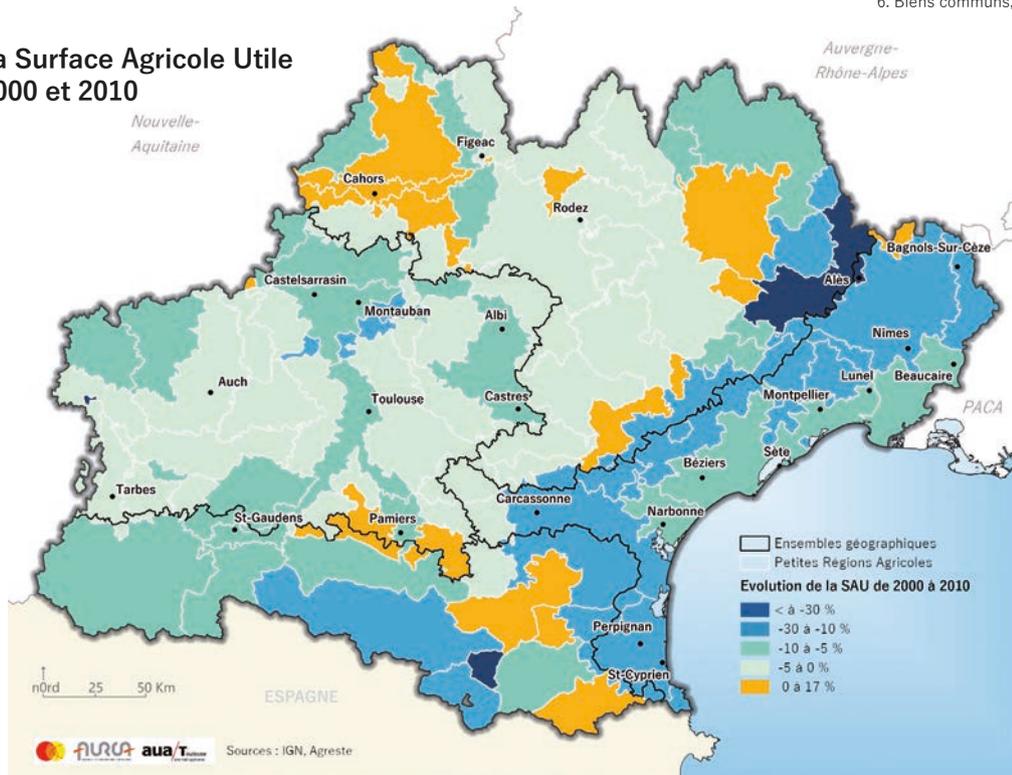


Source : UE-SOes, Corine LandCover, base changement 2006-2012

Source : Insee 2007-2012

4 Évolution de la Surface Agricole Utile (SAU) entre 2000 et 2010

Figure



5 SAU départementale par type de production

Figure

Source : Agreste 2010

Céréales



27% de la SAU régionale

Élevage



49% de la SAU régionale

Maraiçage et horticulture



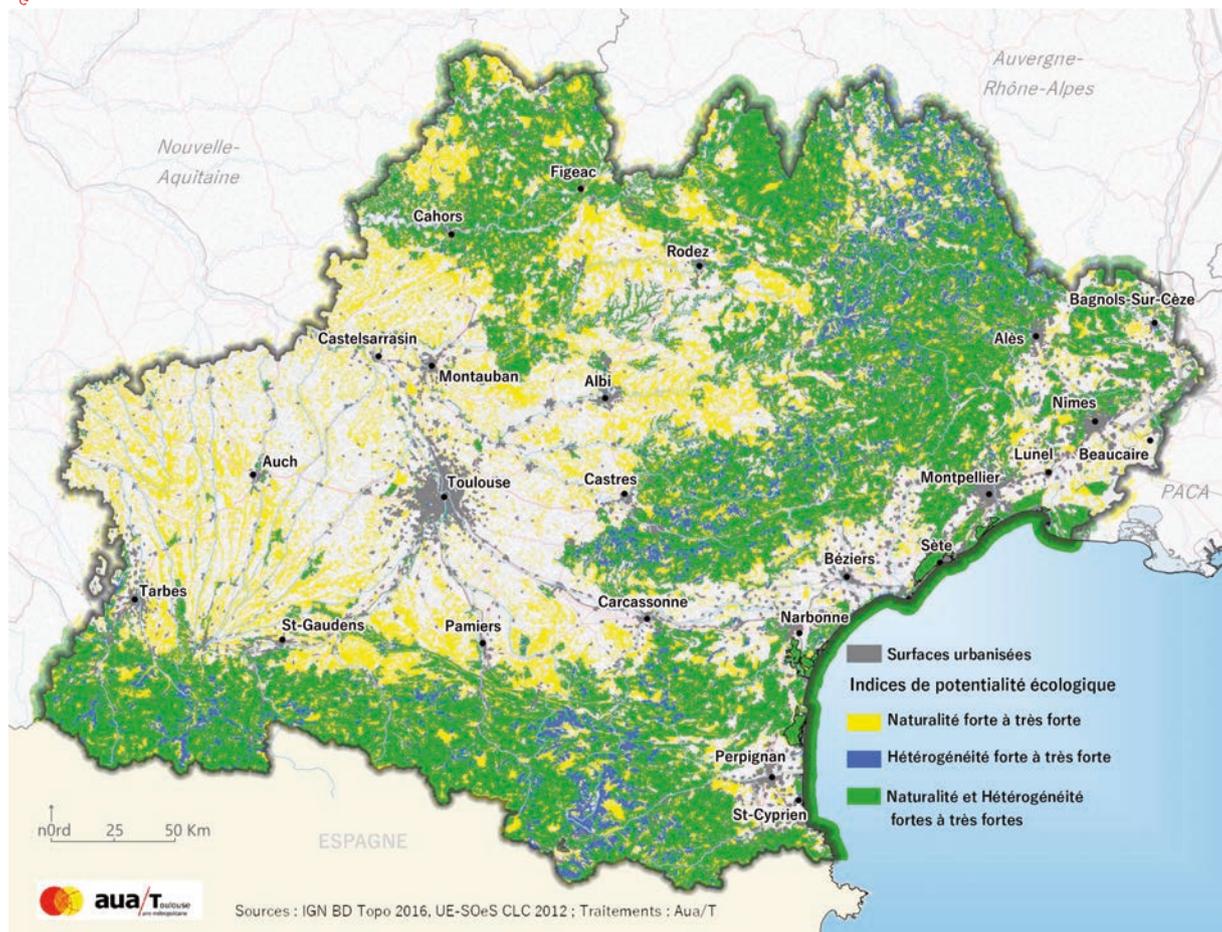
1% de la SAU régionale

Viticulture, fruits et autres cultures permanentes



12% de la SAU régionale

6 Des réservoirs de biodiversité potentiels



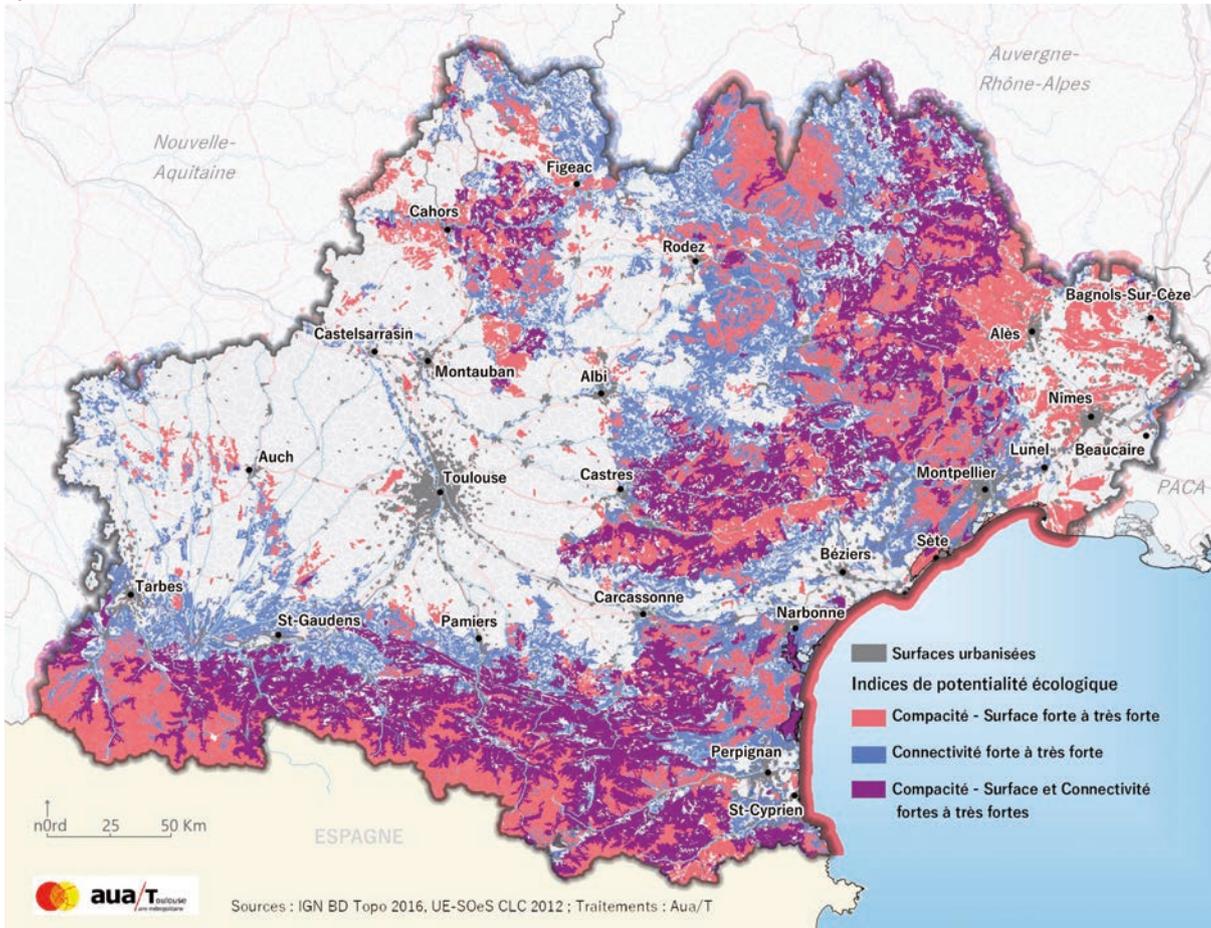
Note méthodologique :

Une nouvelle approche des enjeux écologiques régionaux. S'appuyant sur les structures paysagères du territoire, l'approche développée par l'aua/T propose de décrire et d'évaluer la fonctionnalité écologique potentielle du territoire dans l'objectif de faciliter l'appropriation et la déclinaison de la Trame Verte et Bleue. Établie à cette échelle régionale sur la base du référentiel d'occupation du sol Corine Land Cover, cette expertise s'appuie sur le calcul d'indices éco-paysagers.

Plus d'information : *Perspectives Villes - Pour une approche globale du fonctionnement écologique potentiel des territoires*, 8p. aua/T

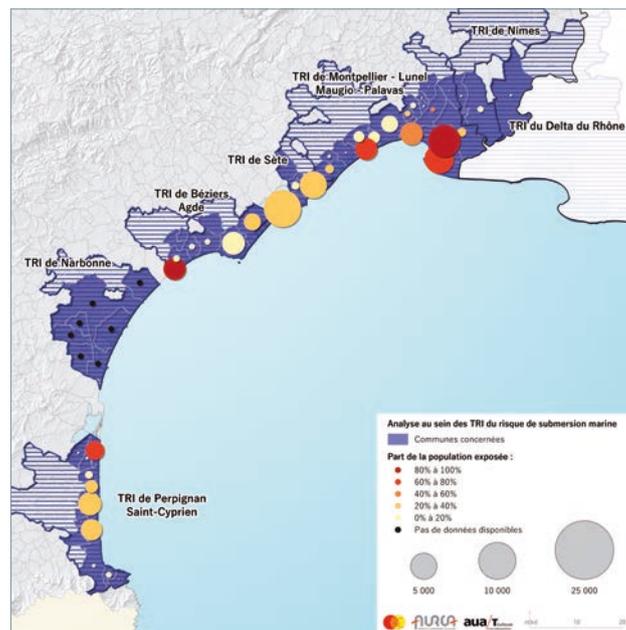
7
Figure

Un maillage écologique structurant



8
Figure

Part de la population exposée au risque de submersion marine



Note méthodologique :

Dans le cadre de la mise en œuvre locale de la Directive Inondation, La DREAL Occitanie a piloté une étude permettant d'estimer les populations et emplois potentiellement impactés par une inondation liée à la submersion marine. Les données présentées ici découlent d'un scénario dit « moyen », basées sur un événement de probabilité moyenne (crue de période de retour de 100-300 ans). Une élévation du niveau marin liée au réchauffement climatique est prise en compte (+ 40 cm).

Source : PGRI bassin Rhône-Méditerranée, Insee 2014



7

Potentiels des territoires

Cette partie aborde les leviers de développement économique de la région Occitanie. L'approche proposée ici n'a pas vocation à mettre en avant les facteurs génériques susceptibles d'attirer ou de retenir des entreprises, tels que l'offre foncière économique, les infrastructures de transport, le niveau d'imposition, les aides publiques... L'objectif repose davantage sur la mise en évidence de systèmes de compétences locaux, sur leur spécificité et leur inscription territoriale dans les divers espaces régionaux. Ce regard suit une double finalité : montrer l'articulation et la complémentarité des territoires ; donner à voir sur les compétences locales et les réseaux de coopération.

Des écosystèmes métropolitains et des écosystèmes locaux facteurs d'innovation

Les zones d'emplois de Toulouse et de Montpellier concentrent à elles deux **41 % des emplois régionaux**. Celles de Nîmes et de Perpignan en accueillent 11 %. Cette polarisation métropolitaine de l'emploi s'accompagne d'un maillage organisé autour de plusieurs villes moyennes dont les dix premières représentent, au total, 29 % des emplois régionaux : Tarbes-Lourdes, Montauban, Béziers, Rodez, Albi, Narbonne, Castres-Mazamet, Carcassonne, Auch et Alès. Une approche de l'économie régionale en deux grandes sphères d'activités, résidentielle et productive, permet de mieux rendre compte des logiques de spatialisation des emplois : des activités productives très présentes dans la grande moitié ouest de la région et, par effet miroir, des emplois liés aux activités résidentielles en nombre dans l'est de l'Occitanie.

Les emplois stratégiques sont plus spécifiquement localisés dans les zones d'emploi métropolitaines (notamment les emplois de conception-recherche concentrés pour 80 % d'entre eux sur Toulouse et Montpellier) ainsi que dans certaines zones de taille plus modeste mais disposant d'un tissu économique spécifique, comme Bagnols-sur-Cèze, Figeac ou Castres-Mazamet. À ce titre, l'agronomie, la santé, le spatial, l'aéronautique, l'électronique embarquée, le nucléaire, le numérique mais également l'océanographie, la météorologie, les agro-ressources ou l'énergie constituent autant de filières régionales d'avenir et de technologies clés potentiellement redéployables dans les secteurs d'activités traditionnelles.

1 à 3
figure

Les ressources naturelles, une opportunité de développement pour les territoires

Le tourisme, l'agriculture, la production d'énergies renouvelables, entre autres, dessinent une géographie économique plus à l'avantage des territoires intermédiaires.

Le littoral, les piémonts pyrénéens et les Cévennes représentent ainsi la moitié du parc régional de résidences secondaires et les zones d'emploi métropolitaines, seulement 13 %. Le constat est le même concernant le potentiel d'accueil touristique : les zones d'emploi de Tarbes-Lourdes, d'Agde-Pézenas, de Perpignan et de Céret concentrent à elles quatre 35 % de l'offre d'hébergement touristique (hôtellerie, camping, résidence de tourisme, village de vacances, auberge de jeunesse).

Concernant l'activité agricole, le potentiel, mesuré sous l'angle du volume de temps travaillé toute production confondue, se caractérise davantage par

son homogénéité. Les zones d'emploi régionales « fortes » sont ici Rodez, Montauban, Auch, Nîmes et l'est du Gard jusqu'à Avignon qui cumulent un quart des unités de travail de la région. Par contre, si on s'intéresse à la place de la viticulture, la prépondérance languedocienne ressort avec près de 80 % des surfaces plantées en vigne.

Enfin, la carte régionale des productions en énergies renouvelables (ENR) montre des potentiels assez contrastés. Le Gard, la moitié est de l'Hérault, le Gers, le Lot, les zones d'emploi d'Albi, de Toulouse, celles de Perpignan et de Céret concentrent 71 % de la production d'énergie renouvelable d'origine solaire régionale. L'Aude, l'Aveyron, la Lozère, la moitié ouest de l'Hérault et la zone de Castres-Mazamet mobilisent plutôt de l'éolien, soit 86 % de la production d'énergie d'origine éolienne régionale.

4 à 8
figure

Des systèmes locaux de compétences à vocation nationale et mondiale

Sept pôles de compétitivité structurent les filières fortes de la région Occitanie. Sept autres dont le siège est localisé en Nouvelle-Aquitaine ou PACA, rayonnent également en Occitanie. Parmi ces 14 pôles de compétitivité au total, trois ont une vocation mondiale : Aerospace Valley (aéronautique, espace et systèmes embarqués), les Pôles EAU (localisation, extraction, usage et assainissement pour une utilisation sécurisée de l'eau) et Mer Méditerranée (Energie, TIC, Transports). Les onze autres sont de rayonnement national : Agri Sud-Ouest Innovation, Cancer Bio Santé, DERBI (énergies renouvelables dans le bâtiment et l'industrie), Qualiméditerranée (systèmes agroalimentaires durables et la qualité de

vie en Méditerranée), Trimatec (valorisation de la biomasse et des déchets) pour les pôles domiciliés en Occitanie ; Eurobiomed, Optitec, SAFE Cluster, Pôle Européen de la Céramique, Alpha Route des lasers et Terralia pour les autres.

Les atouts économiques et les potentiels industriels des écosystèmes toulousains et bordelais, notamment en matière aéronautique et d'agrochaînes, font que ces deux territoires coopèrent de manière préférentielle. De même, les pôles de compétitivité du secteur littoral s'inscrivent dans une logique territoriale « arc méditerranéen » avec la région PACA sur la santé, l'agro-alimentaire et les risques naturels.

figure **9** figure **10**

D'autres systèmes de compétences, de type clusters, de dimension plus locale, animent des réseaux de coopération qui participent au développement de la région et à l'ancrage des entreprises dans les territoires concernés : DigitalSouth.Digital (numérique), Mecanic Vallée (industrie mécanique), Automotech (industrie automobile), Water Sensors and Membranes (domaine de l'eau), Midi-Pyrénées Saveurs et Saveurs des Pyrénées (agro-industries et gastronomie), le Cluster Chimie verte (chimie), le Cluster Environnement et exposition aux risques industriels et technologiques, EnR et éco-construction, sport mécanique et mobilité durable...

Enjeux

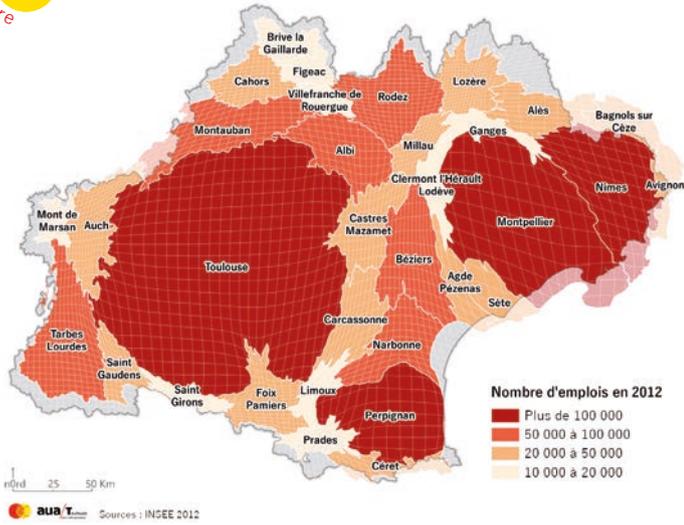


Le renforcement et le rapprochement des différents systèmes locaux de compétence existants pour consolider le rayonnement économique régional.

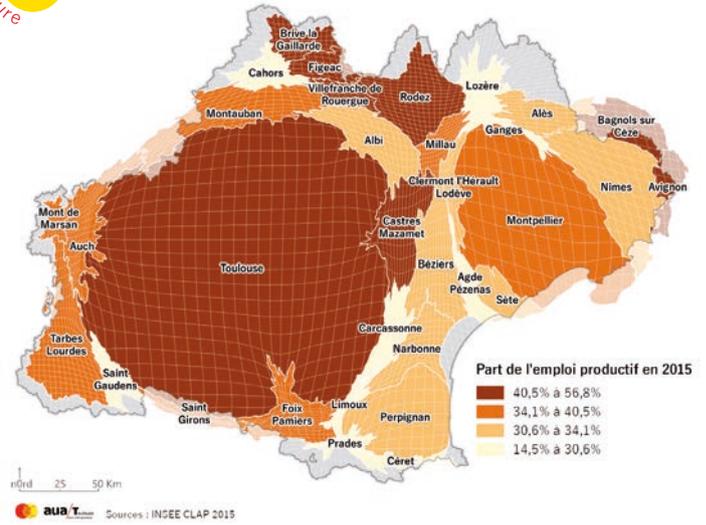
L'accompagnement des mutations économiques en soutenant l'industrie et les filières d'avenir.

Quelques leviers de développement du territoire régional

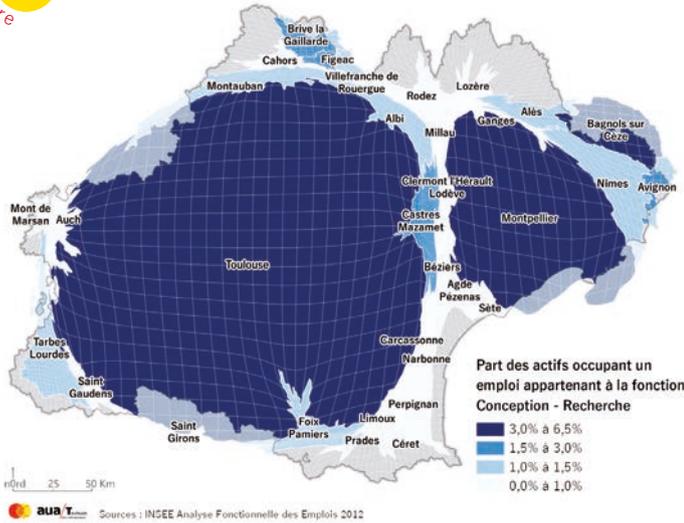
1 Emplois



2 Emplois productif



3 Conception - Recherche



4 Énergie renouvelable

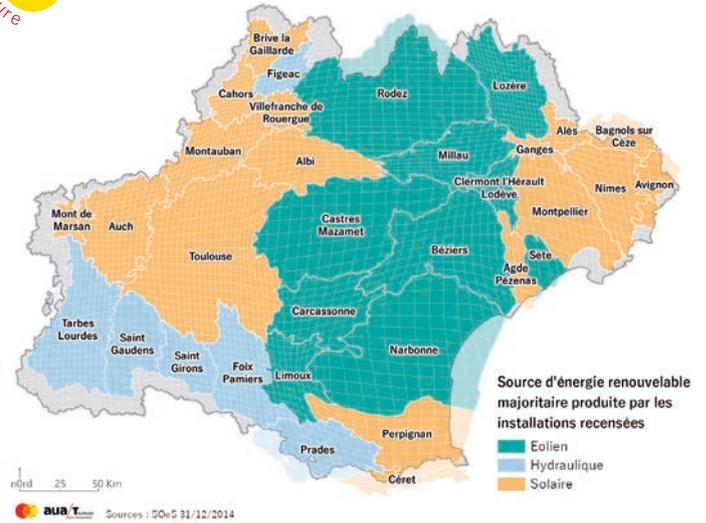


Figure 5 Vignobles

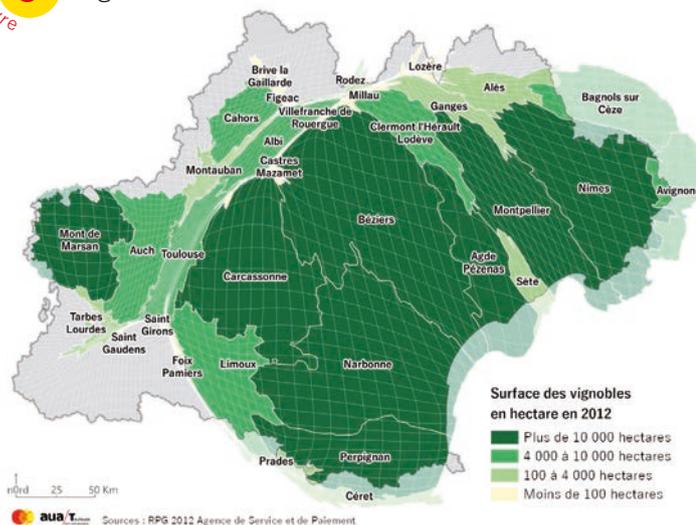


Figure 6 Unité de travail

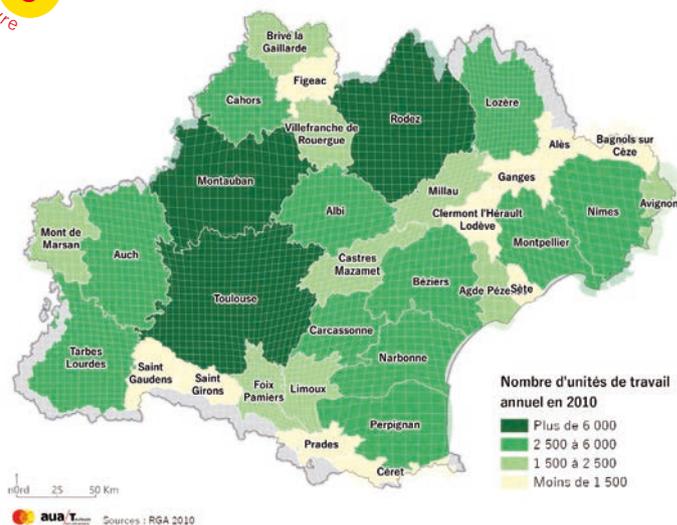


Figure 7 Résidences secondaires

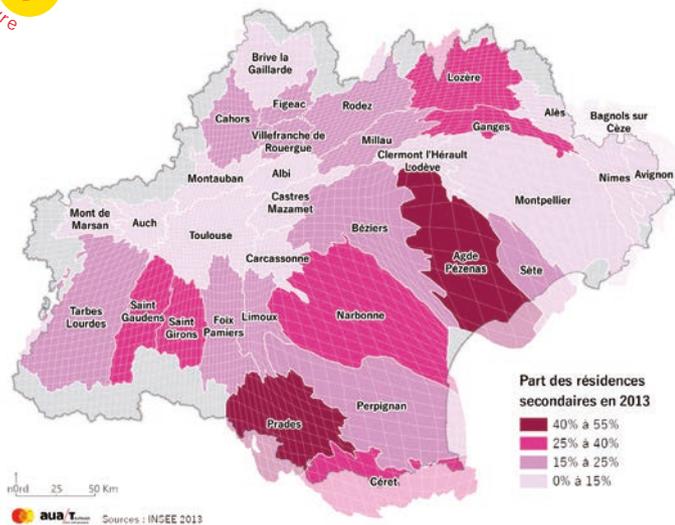
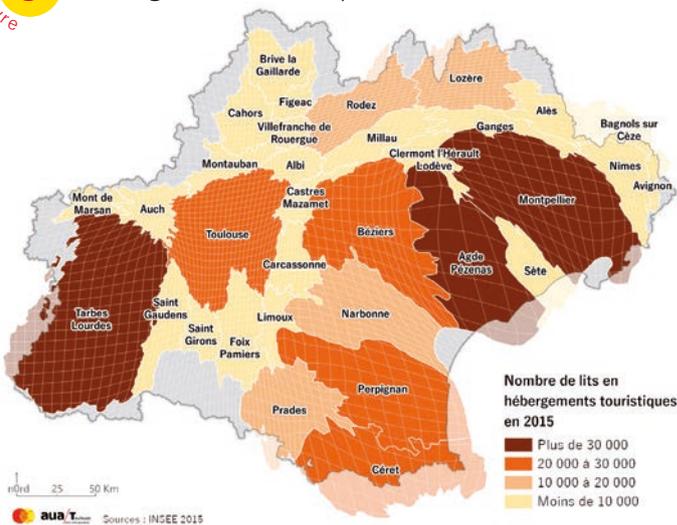


Figure 8 Hébergement touristique



Note de lecture :

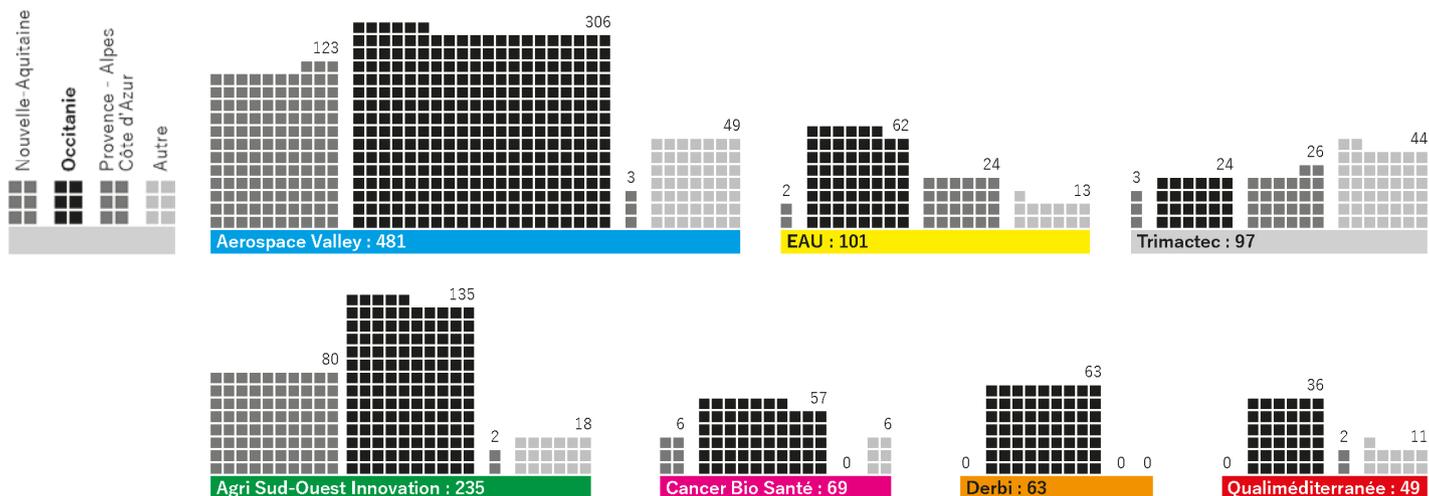
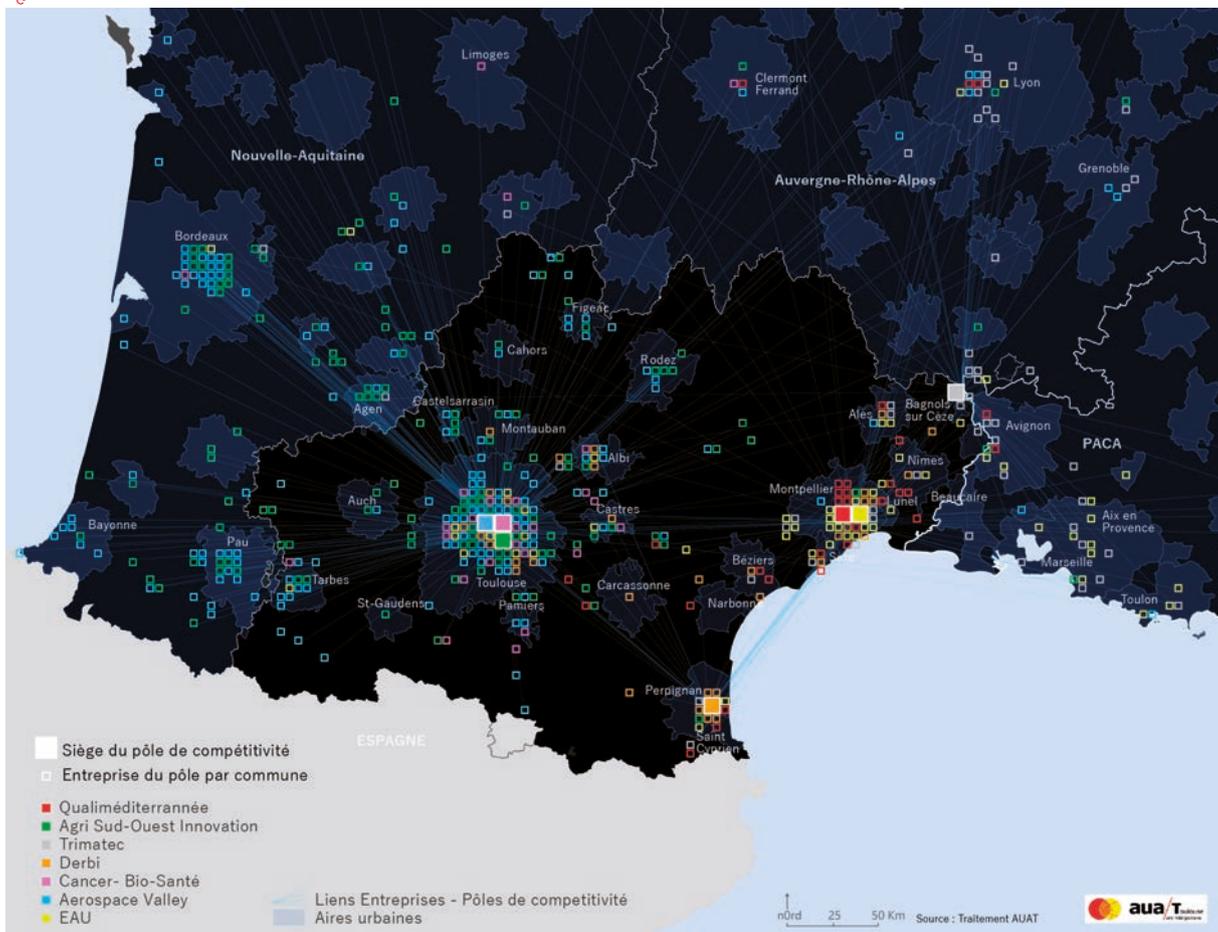
Les superficies des zones d'emploi sont déformées proportionnellement à la population de chacune des variables, afin de leur donner leur « vraie » taille visuelle (carte anamorphose).

Pour la carte sur les capacités d'accueil touristique, les données exploitées pour mesurer le potentiel de chacune des zones d'emploi

cumulent les chambres en hébergement hôtelier, en résidences de tourisme, en village de vacances, en auberge de jeunesse et les emplacements de camping. Cette méthode sous-estime le poids de l'hôtellerie de plein air, dont la capacité d'accueil est plus importante que dans les autres hébergements.

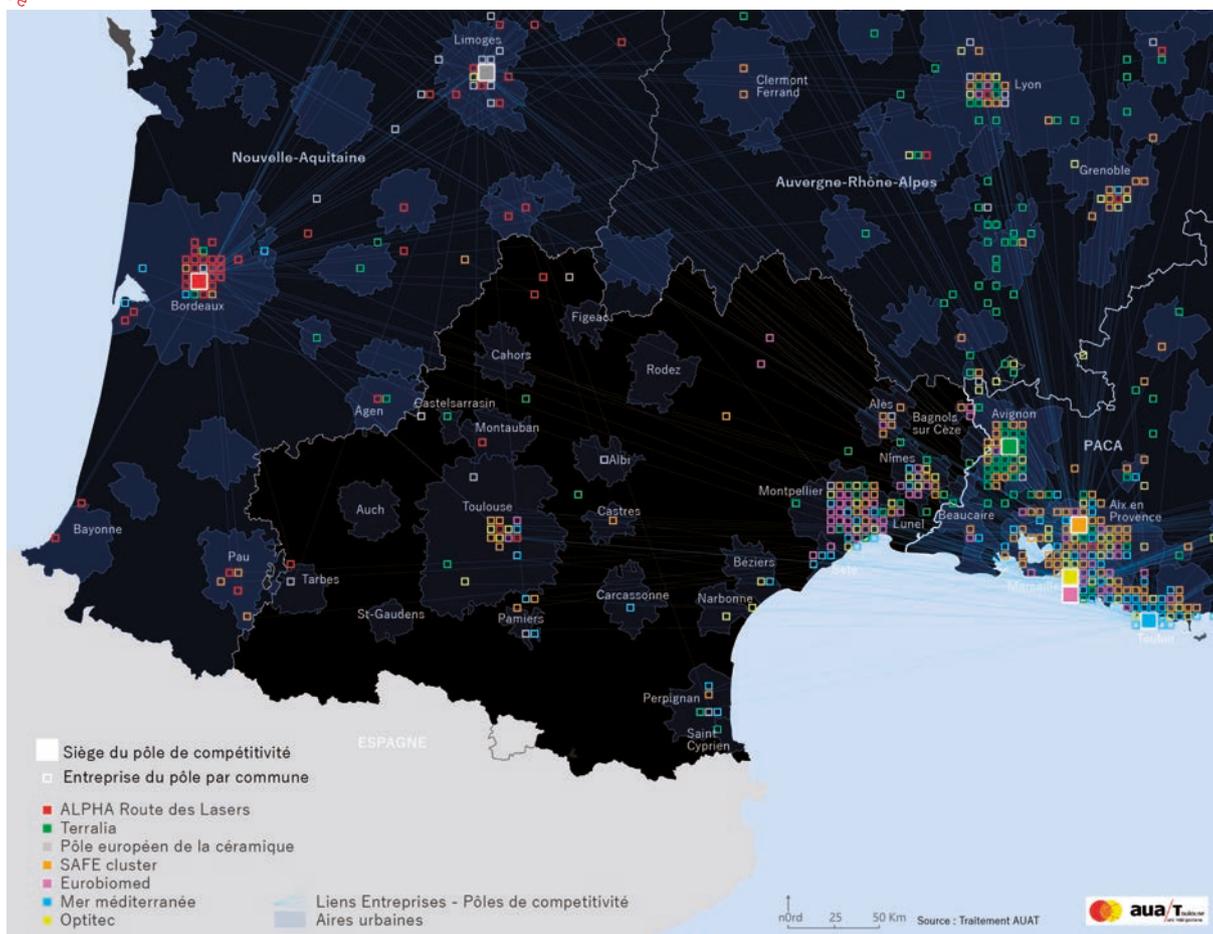
9
figure

Géographie des pôles de compétitivité domiciliés en Occitanie



10 Géographie des pôles de compétitivité domiciliés en PACA et en Nouvelle-Aquitaine avec des activités de R&D en Occitanie

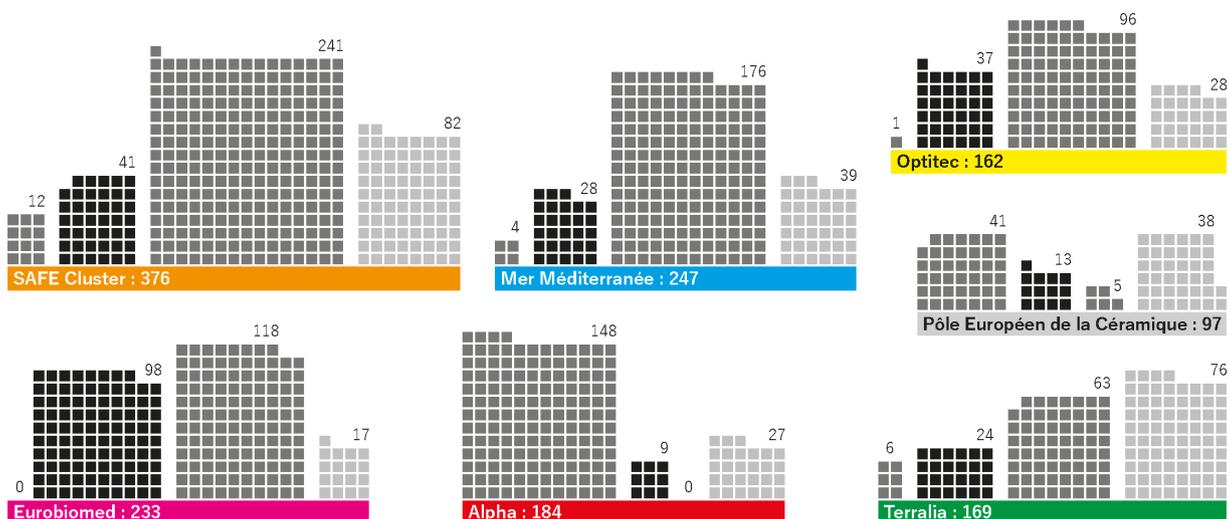
Figure



Note de lecture :

Les cartes ci-contre donnent une représentation de l'inscription territoriale des pôles de compétitivité, selon que leur siège est localisé en Occitanie ou dans les régions voisines de PACA et Nouvelle-Aquitaine. L'information traitée concerne les entreprises adhérentes aux différents pôles ; elle a été constituée à partir de leurs annuaires.

Un carré représente une commune d'implantation d'un ou plusieurs établissements ; un carré plein localise le siège du pôle. Les graphiques associés permettent de rendre compte du poids de la région Occitanie dans les différents pôles analysés.



Pour aller plus loin...

Ce document d'étude proposé par le réseau des trois agences d'urbanisme en Occitanie n'apporte pas un éclairage exhaustif des nombreux enjeux qui se posent à ce nouvel espace régional. Notre questionnement initial (sur les dynamiques et les disparités en Occitanie) nous a permis d'identifier d'autres approches qui mériteraient d'être traitées ou approfondies. Certaines de ces thématiques font l'objet de travaux spécifiques de la part des agences sur leur territoire d'action respectif.

1. Grands espaces régionaux

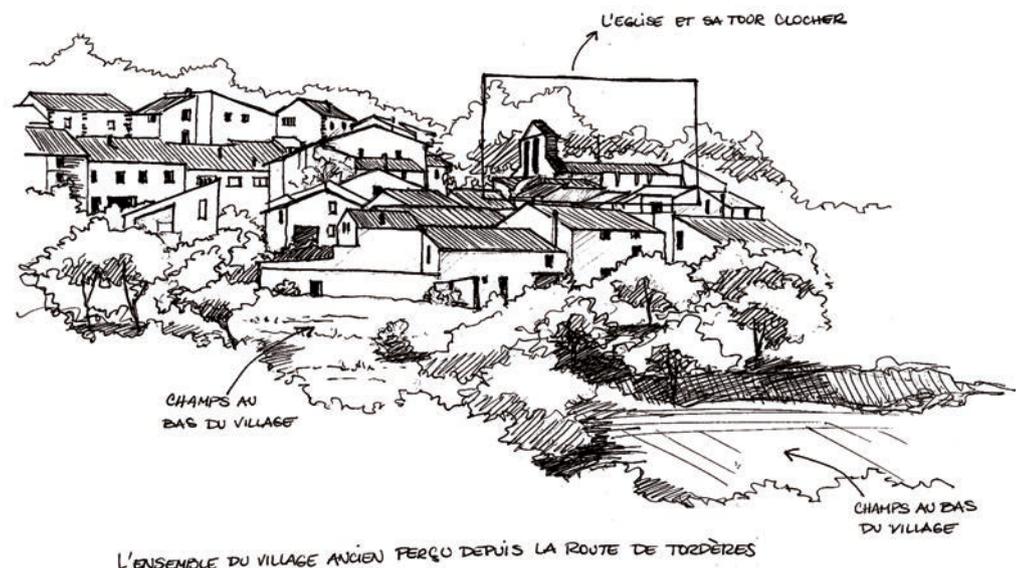
Thématiques et questionnements à approfondir

- Qualifier le potentiel paysager et patrimonial de la région (identité, développement, attractivité).
- Mesurer la renommée du territoire (sur les réseaux sociaux, dans la presse internationale...) : étude de rayonnement.
- Éclairer la gouvernance des territoires de projets (SCoT, EPCI...)
- Concevoir les projets urbains (espaces publics, mutations, « coutures », liaisons douces, renouvellement...).



Savoir-faire en agence

L'élaboration conjointe de plusieurs PLU ruraux sur le massif des Aspres par l'AURCA a permis d'analyser les traits identitaires des villages et de mettre en lumière les enjeux paysagers et patrimoniaux concernant par exemple la perception du grand paysage, les caractéristiques des ambiances urbaines et du bâti patrimonial et identitaire afin de définir une politique de préservation et de mise en valeur durable : définition des sites à urbaniser en fonction de leur impact sur la forme urbaine et le paysage identitaire, fiches techniques et règles d'urbanisme, préservation des Espaces Paysagers à Protéger...



2. Attractivité résidentielle

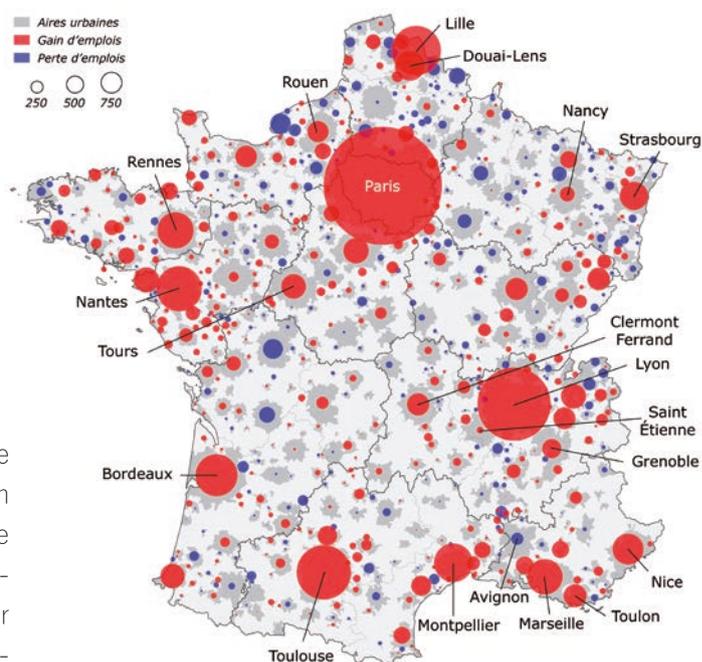
Thématiques et questionnements à approfondir

- Analyser les facteurs d'attractivité du territoire régional (enquête auprès d'un panel de nouveaux arrivants).
- Tracer le parcours résidentiel des ménages à l'intérieur du territoire régional.
- Mesurer les facteurs de l'attractivité économique (sièges sociaux, fonctions stratégiques, investissements directs durables, travailleurs créatifs et cognitifs...).
- Analyser les flux et les circuits touristiques (population en visite, poids économique, saisonnalité, parcours, consommation...).
- Établir des scénarios d'évolution en fonction du potentiel de développement des territoires.



Savoir-faire en agence

L'Observatoire Partenarial de l'Économie, du Rayonnement et de l'Attractivité (OPERA), constituant l'un des dispositifs d'observation dynamique de l'aua/T, nourrit une réflexion collective à l'échelle de l'aire urbaine de Toulouse, en particulier sur les enjeux d'attractivité et de marketing territorial. Cette approche vise à mesurer la capacité du territoire toulousain à capter des ressources extérieures, à l'étalonner aux autres métropoles et à éclairer les politiques publiques à l'œuvre.



3. Mobilité et relations interrégionales

Thématiques et questionnements à approfondir

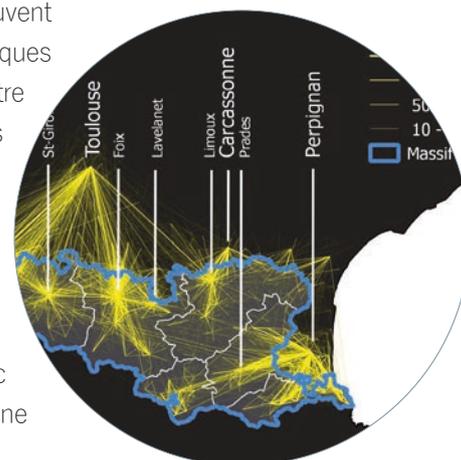
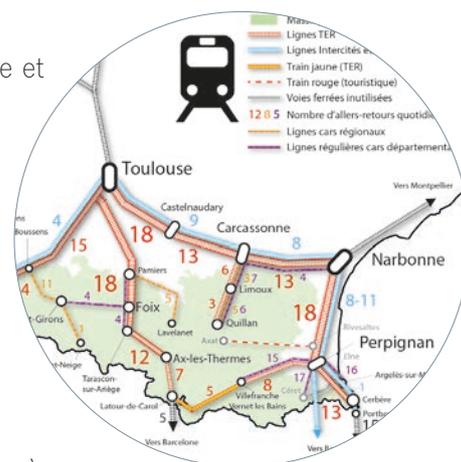
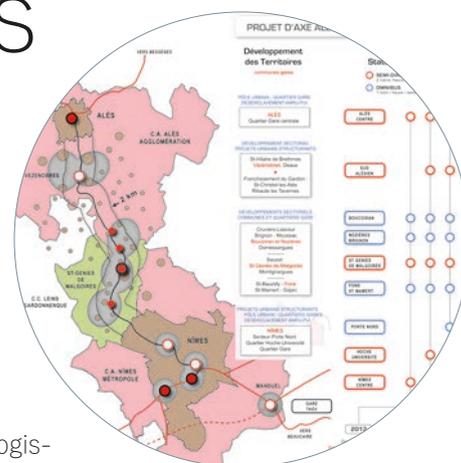
- Promouvoir la réflexion urbaine en lien avec les projets ferroviaires, notamment dans les deux aires métropolitaines (urbanisme/transports, contrat d'agence, contrat de gare...).
- Évaluer l'impact des activités portuaires et aéroportuaires sur l'aménagement du territoire.
- Analyser les nouveaux enjeux de mobilité (mobilités alternatives et adaptation des territoires, filières...).
- Affiner la compréhension des relations transfrontalières avec l'Espagne et Andorre.
- Cartographier l'ensemble des flux logistiques (industriels, commerciaux), des plateformes jusqu'au dernier km.
- Éclairer la mobilité périurbaine, rurale et montagnarde.



Savoir-faire en agence

La démarche menée par l'A'U (dans le cadre du contrat d'axe Alès-Nîmes) autour d'un axe ferroviaire reliant deux agglomérations et desservant des territoires périurbains et ruraux (une quarantaine de communes) a permis d'initier une réflexion des élus locaux et d'engager des projets partenariaux sur le lien urbanisme/transports, pour accompagner les efforts de la Région Languedoc-Roussillon en matière d'amélioration de l'offre (2013).

À l'échelle du Massif des Pyrénées, les accès aux services, aux lieux d'emplois souvent situés en piémont et aux sites touristiques soulèvent des enjeux de coordination entre acteurs, de connexion entre les solutions de mobilité et de communication ciblée. Le Comité de Massif s'est saisi de la problématique en vue d'alimenter les Schémas Régionaux de planification (SRADDET) d'Occitanie et de la Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec les Agences de Toulouse, de Pau-Bayonne et de Perpignan.



4. Systèmes territoriaux

Thématiques et questionnements à approfondir

- Évaluer la vacance commerciale dans les bourg centres.
- Inventorier et analyser les réseaux et coopérations territoriales à toutes les échelles.
- Mesurer et cartographier les connexions européennes et internationales (brevets et publications scientifiques, projets de recherche...).
- Analyser l'organisation et l'implantation des grands groupes en Occitanie (territoires régionaux des entreprises).



Savoir-faire en agence

Les agences de Nîmes-Alès et Toulouse sont engagées depuis 2005 dans les démarches de coopération métropolitaine, auxquelles elles apportent leur appui technique (Pôle métropolitain Nîmes-Alès et association du Dialogue métropolitain de Toulouse). Ces travaux d'analyse éclairent les grands sujets métropolitains tels que la vie étudiante, la mobilité, le très haut débit ou portent sur de approches prospectives, soulignant l'effet métropolitain, en termes d'interdépendances démographiques et économiques qui se construisent entre métropoles et villes moyennes.



5. Peuplement et disparités sociales

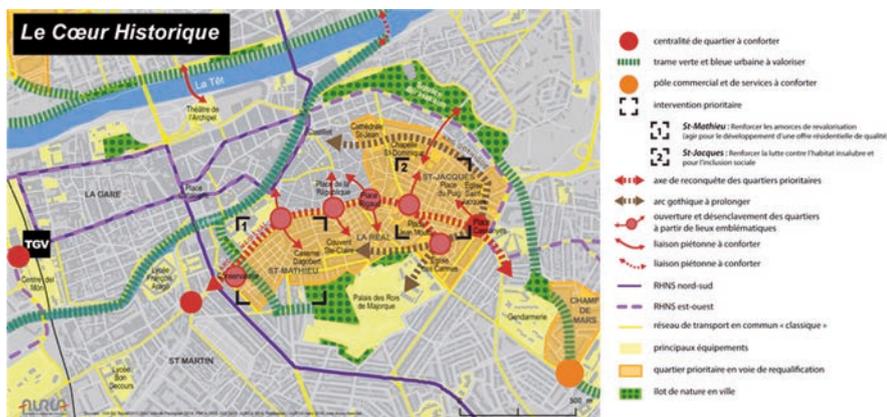
Thématiques et questionnements à approfondir

- Approfondir la typologie des territoires basée sur l'Indice de Développement Humain.
- Suivre les dynamiques de prix des marchés foncier et immobilier.
- Analyser les mécanismes de la vacance de logement en milieu rural et montagnard.
- Évaluer l'état du parc social en lien avec les enjeux de précarité énergétique.
- Décrypter le marché de l'emploi et évaluer les besoins de formation.
- Analyser les transferts de revenus et évaluer le niveau de pauvreté.



Savoir-faire en agence

La communauté urbaine s'est appuyée sur l'agence d'urbanisme catalane pour bâtir une note stratégique sur la résorption des inégalités sur le territoire et définir les contours d'un projet urbain et social sur la ville centre soucieux des logiques d'emboîtement avec le projet communautaire, le SCoT, et les communes de la première couronne.



6. Biens communs et vulnérabilités locales

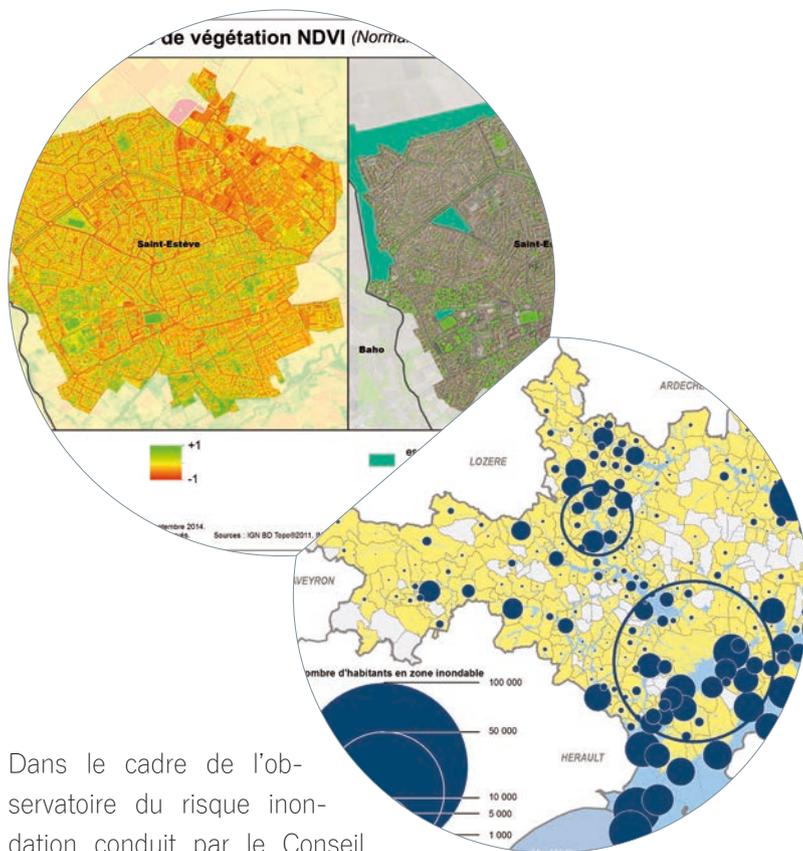
Thématiques et questionnements à approfondir

- Affiner la mesure de l'artificialisation des sols (exploitation des fichiers fonciers).
- Identifier et analyser les îlots de chaleur urbains.
- Évaluer les effets du changement climatique sur les ressources et populations (notamment sur le littoral et les zones de montagne).
- Mesurer les risques (inondation, sécheresse...) et les nuisances (bruit, pollution de l'air, pollution lumineuse...).



Savoir-faire en agence

Pour apprécier la qualité du cadre de vie sur le plan environnemental (îlots de fraîcheur, trame verte et bleue...) et social (nature en ville) de la commune de Saint-Estève, l'AURCA a analysé les disparités entre quartiers à travers d'une part l'indice NDVI qui permet d'évaluer la densité du couvert végétal, et d'autre part la proportion d'habitants et populations cibles (enfant, seniors, résidents des logements collectifs...) desservis par les espaces de nature de proximité.



Dans le cadre de l'observatoire du risque inondation conduit par le Conseil Départemental du Gard, l'AU a proposé une nouvelle méthode d'estimation de la population résidant en zone inondable basée sur l'exploitation des fichiers fonciers et permettant de distinguer le niveau d'aléa auquel les habitants sont confrontés. Cette étude a ainsi établi que près de 259 000 personnes, soit environ 35 % de la population du Gard, résident en zone inondable.

7. Potentiels des territoires

Thématiques et questionnements à approfondir

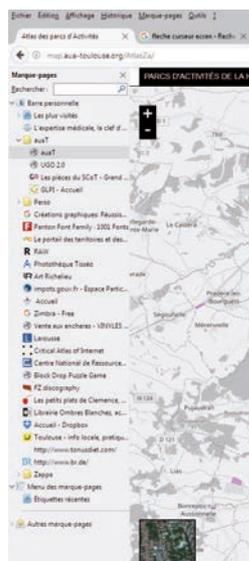
- Approfondir l'analyse des pôles de compétitivité et des systèmes de compétences locaux.
- Analyser et valoriser le potentiel en matière d'enseignement supérieur et de recherche et identifier le parcours des étudiants.
- Éclairer les mutations économiques à l'œuvre (nouvelles technologies, nouveaux modèles économiques, entreprises pivots).
- Évaluer le potentiel d'emplois du tissu économique industriel, du secteur touristique, numérique et agricole.
- Appréhender et cartographier l'offre économique territoriale : zones d'activités, vocation, foncier disponible...
- Analyser le fonctionnement des activités des plateformes logistiques régionales.



Savoir-faire en agence

Dans le cadre des projets de coopération entre le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales et la Generalitat de Catalunya, l'AURCA a élaboré un memento économique de l'espace catalan transfrontalier susceptible de répondre de manière didactique et pédagogique à un besoin de connaissance réciproque exprimé par les institutions et acteurs économiques. Il éclaire, en version bilingue, sur les compétences spécifiques ou non des acteurs et les caractéristiques de l'activité économique des territoires nord et sud catalans.

L'Atlas des parcs d'activité de la Haute-Garonne, réalisé en partenariat avec le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, la Direction Départementale des Territoires de la Haute-Garonne, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne et l'aua/T, est un outil en ligne qui renseigne l'offre économique locale : vocation des parcs, nombre d'emplois, types d'entreprises, état de commercialisation, disponibilités foncières...



Directeurs de la publication :

Pascal Fourcade (AURCA), Patrice Fournier (A'U),
Jean-Marc Mesquida (aua/T).

Équipe projet :

Sylvain Alasset, Vincent Ance, Maud Balestrat, Yann Cabrol,
Yoan Thyssier (aua/T) ; Céline Fonteray (AURCA) ; Nicolas
Duvic, Florent Haro, Claudine Tardy (A'U).

Conception/Réalisation :

Frédéric Bastier, Christophe Hahusseau, Brigitte Vavasseur.

Avec la contribution de :

Sylvain Boux de Casson, Geneviève Bretagne, Sylvie Bugueret,
Damien Fiorella, Guillaume Lefèvre, Arnaud Mayis, Stéphanie
Prat, Adeline Reile, Danielle Sentenac.

Photographies :

Couverture : © aua/T, Y. Laborda, S. Baudouin-SMCG,
Agrocampus Ouest, T. Claveirole, Montpellier Méditerranée,
M. Colin, Béziers méditerranée, Fotolia / p.1 © Montpellier
Méditerranée / p.2-3 © AURCA / p.4-5 © Béziers
Méditerranée / p.9 Agrocampus Ouest / p.16-17 © Google
Maps / p.19 © Montpellier Méditerranée Métropole /
p.24-25 © DREAL Occitanie, 4 vents / p.34-35 © Dito
Fotograh, M. Raget, P. Destercke / p.39 © Béziers
méditerranée / p.44-45 © A'U / p.49 © Béziers
méditerranée / p.54-55 © AURCA, S. Baudouin-SMCG,
M. Raget / p.59 © Thau agglo / p.64-65 © P. Nin, M. Colin /
p.67 © haute-garonne.fr.
Toutes autres photos libres de droits.



Réseau des agences d'urbanisme en Occitanie



Agence d'urbanisme catalane

19 Espace Méditerranée - 66 000 Perpignan

Téléphone 04 68 87 75 52



Agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne

115 allée Norbert Wiener - 30 035 Nîmes cedex 1

Téléphone 04 66 29 02 60



Agence d'urbanisme et d'aménagement Toulouse aire métropolitaine

Le Belvédère - 11 boulevard des Récollets - 31 078 Toulouse cedex 4

Téléphone 05 62 26 86 26